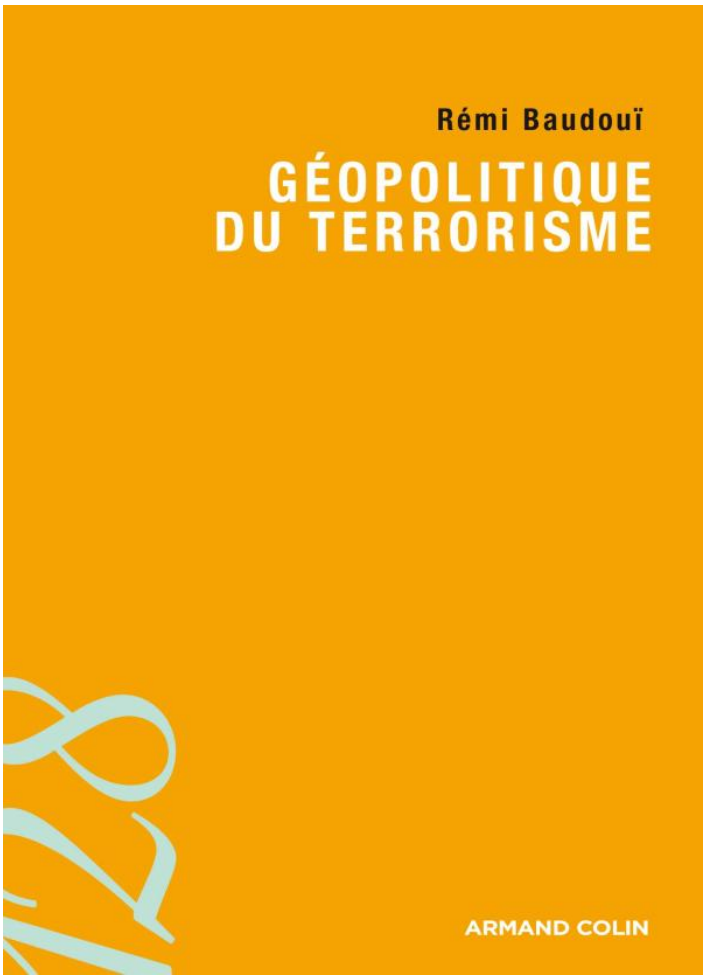
Rémi Baudouï
GÉOPOLITIQUE
DU TERRORISME
ARMAND COLIN

Table des Matières

Page de Titre

Table des Matières

Page de Copyright

Dédicace

Introduction

1. Des géopolitiques

2. Quelles géopolitiques pour le XXIe siècle ?

1 - Géopolitique et terrorisme

1. Pour une géopolitique de l'anomie

2. La violence au cœur de la géopolitique de l'anomie

3. Territoires imaginaires et territoires réels de la géopolitique de l'anomie

4. Vers une géopolitique du terrorisme

*2 - **Références**, outils et méthodes de la géopolitique du terrorisme*

1. La géopolitique au service de l'analyse du terrorisme

2. Le terrorisme : territoires versus réseaux

3. Les constructions territoriales du terrorisme

3 - Les stratégies territoriales du terrorisme

1. Les territoires d'Al-Qaida

2. Les territoires des FARC

Conclusion

Glossaire

Bibliographie

© Armand Colin, Paris, 2009.
978-2-200-24523-8

Dans la même collection

Bathélémy COURMONT, *La guerre*.

Marc DUMONT, *La géographie. Lire et comprendre les espaces habités.*

Philippe HUGON, *Géopolitique de l'Afrique*.

Sylvain KAHN, *Géopolitique de l'Union européenne*.

Anne LE FUR, *Pratiques de la cartographie*, 3e éd.

François MANCEBO, *Développement durable.*

Jean-Pierre PAULET, *Géographie urbaine.*

Jean-Pierre PAULET, *La mondialisation*, 4e éd.

Michel PÉRIGORD et Pierre DONADIEU, *Le paysage*.

Martine TABEAUD, *La climatologie générale.*

Les territoires de l'insécurité de la mondialisation

Conception de la maquette intérieure : Atelier Didier Thimonier
www.armand-colin.com

À Antonin Baudouï
Du Chemin des Dames au Mas de Jeantou

Introduction

1. Des géopolitiques

Peu de périodes, comme aujourd'hui, ont été autant propices à la publication de livres de géopolitique. Les rayons des librairies regorgent d'ouvrages savants sur le sujet. Alors que des domaines spécialisés se formalisent dans les librairies, les publications en sciences sociales fondent comme neige au soleil tant le domaine demeure frappé d'une crise éditoriale sans précédent. Mais le domaine de la géopolitique fait feu de tout bois. Philippe Moreau Defarges, expert en la matière, n'hésite pas à parler, en ce qui la concerne, de mode dans la France du dernier quart du XXe siècle. Et de s'inquiéter outre mesure que l'usage de ce mot magique explique ou plutôt semble donner sens à « l'inexplicable » [MOREAU, 1994]. Ce qui était de l'ordre d'un ensemble de théories destinées à des spécialistes du champ et relevait d'une sorte de déterminisme géographique par l'analyse des formes de prédestination résultant de positions particulières et privilégiées sur la surface du globe, s'émancipe pour devenir un domaine spécifique du savoir et de la connaissance des relations entre puissances. Sur les rayonnages des libraires, la géopolitique prend de la place, devient omnipotente, s'exhibe souverainement comme une réponse explicite à l'ensemble des problèmes contemporains. Au point même que, dans bien des cas, elle semble d'autorité reléguer aux oubliettes de l'Histoire bien d'autres domaines comme l'économie et la géographie du développement ou les théories internationales. Même si la géopolitique ne peut s'assimiler à la science politique, science par excellence du pouvoir politique, de ses formes et de ses règles, elle semble inexorablement la détrôner comme mode d'analyse de la puissance politique. Rien ne caractérise mieux cette évolution que le changement même des titres des ouvrages. Du XIXe siècle jusqu'aux années 1980, la notion de géopolitique pouvait encore se suffire à elle-même pour décrire un champ d'études d'apparence

intangible. Elle se revendiquait comme un tout englobant dont le seul emploi du mot pouvait faire sens sur la page de garde d'un ouvrage. Qu'il s'agisse de Friedrich Ratzel [RATZEL, 1897], de Jacques Ancel [ANCEL, 1936], ou même de la revue de géographie et de géopolitique *Hérodote* fondée en 1976 par Yves Lacoste, mais aussi de Pierre Gallois [GALLOIS, 1990], le mot géopolitique, qu'il soit loué ou au contraire critiqué par ses auteurs, recouvrait une définition des plus conventionnelles. Chaque ouvrage portant ce titre pouvait faire sens dans le seul usage de ce mot enrichi de la biographie et de la qualité professionnelle de son auteur. Au cours des années 1980, tout bascule. Yves Lacoste, un des premiers à la tête d'*Hérodote*, s'engage dans la « déconstruction » du concept pour signifier que la géopolitique ne peut plus être entendue comme le seul regard porté d'en haut permettant de comprendre les mobiles, les mouvements, les avancées ou les retraits, les victoires et les défaites des États dans la lutte qu'ils se livrent pour conquérir et contrôler des territoires. La géopolitique serait désormais moins affaire de doctrines et de théories que d'« interrogations » qui portent en elles un renversement du regard mobilisé sur la pluralité des sens et des niveaux d'enjeux, de droits et de conflictualité. Et de parler tout autant d'une macro-géopolitique que d'une micro-géopolitique, ou encore de points de vue contradictoires, « d'embrouillements de mouvements », de contentieux qui font de la géopolitique autre chose qu'une catégorie de pensée linéaire [LACOSTE, 1988]. Aux côtés d'une géopolitique classique en termes d'espaces continentaux, se décline progressivement une géopolitique rénovée à de multiples échelles géographiques dont les questionnements et les déterminismes s'enchâssent les uns aux autres. Outre la géopolitique continentale et la géopolitique maritime, font désormais florès des notions telles que la géopolitique insulaire, la géopolitique des océans, la géopolitique régionale [LACOSTE, 1986]. Si au milieu des années 1980, le spécialiste de la pensée stratégique et de la guerre navale, Hervé Couteau Bégarie, publie coup sur coup sur une géopolitique de l'Atlantique Sud [COUTEAU BÉGARIE, 1985], du Pacifique et de l'océan Indien [COUTEAU BÉGARIE, 1994], il est rapidement relayé par une géopolitique du Pacifique Sud [FOUCHER, 1990], de l'Extrême-Orient [Joyaux, 1991], de l'Asie centrale, du monde arabe [Mutin, 2001] ou

encore de l'Afghanistan [DOMBROWSKY, PIERNAS, 2005]. Le mouvement est lancé. La multiplication de titres à forte connotation spatiale et physique rend compte de la prolifération des conflits liés à ce que certains ont appelé la balkanisation et/ou l'émiettement de la planète après la chute du mur de Berlin. En digne héritier adoubé d'Yves Lacoste, Frédéric Encel applique rigoureusement à une ville, en l'occurrence la Jérusalem du conflit israélo-palestinien, les outils de l'analyse géopolitique de son maître [ENCEL, 1998].

Au-delà de la déclinaison à des échelles spatiales renouvelées de la géopolitique, la revue *Hérodote* – par-delà l'opprobre que le mot a connu en raison du lien institué entre géopolitique, XXe siècle et guerres mondiales – délivre ce mot de la définition originelle de l'étude des seuls rapports de puissance entre États constitués, aires d'influence et territoires de leur action. Force est de reconnaître que le mot pris de manière isolé ne signifie plus rien. Lorsque cela se fait encore, nul besoin alors de le définir tant il autorise chacun à revendiquer ce que bon lui semble. Pour ceux qui le conservent, il est la trace d'une tradition assumée ou revendiquée avec les fondements mêmes de la stratégie et de la tactique au cœur de sa définition originelle.

Cet « appauvrissement volontaire » du concept, qui rend illusoire toute publication labellisée uniquement de géopolitique, oblige chaque auteur à abandonner le mot géopolitique comme énoncé générique pour le rehausser par l'emploi d'un ou de plusieurs qualificatifs offrant l'alternative d'échapper au sens commun du mot. Cette opération, pour être significative, offre comme paradoxe de décliner la géopolitique dans une somme d'approches hétérogènes pouvant conduire jusqu'à une sorte d'inversion de son objet. Aux côtés d'analyses conventionnelles qui posent comme centrale la question de la construction du champ des forces dans le domaine des relations internationales, la diversité des qualificatifs à l'œuvre pose un déterminant autre que l'État-nation ou un système politique spécifique, comme acteur politique et puissance de rapports de force et des conflictualités sur le territoire. Ce même territoire qui était l'objet du conflit entre puissances impériales peut désormais se lire comme une force agissante en soi des rapports de pouvoir et d'autorité. La qualité ou les faiblesses, les formes et les morphologies

spécifiques des territoires et de leur géographie semblent dès lors, telle une « main invisible », non seulement commander la nature des rapports de force et des stratégies entre acteurs du lieu mais justifier les modes spécifiques de régulation par la force, la négociation ou le contrat, que l'on observe dans cet espace.

Cette définition de l'objet géopolitique par l'inventaire des ressources ou au contraire des contraintes dues à leur raréfaction, pour n'être pas sans rappeler sur la forme les origines stratégiques de la géopolitique, s'en dessaisit sur le fond en ne signifiant plus nécessairement la nature des liens existants entre transformations territoriales et gouvernements. Ce qui était de l'ordre de l'absolu, de l'incontournable, au cœur de l'analyse des premiers théoriciens de la *Geopolitik* allemande ou encore du *Geographical Pivot of History* anglo-saxon, semble irrémédiablement perdu ; paradoxe étonnant dans les temps mêmes où les contraintes d'accessibilité et la raréfaction des ressources planétaires engagent des États-nations dans des luttes acharnées pour le contrôle des matières premières et énergétiques de toute nature. Parallèlement à ces récits géopolitiques encore fondés sur une représentation déterministe des territoires selon leurs caractères propres, une géopolitique alternative se définit. Au contact permanent de l'évolution des regards dans les domaines des sciences sociales, cette dernière s'émancipe d'une référence préalable à la géographie pour se thématiser selon de nouveaux concepts jugés plus opératoires pour le domaine. La géopolitique, en tant que savoir à la croisée des disciplines des sciences humaines et sociales, est particulièrement apte à se saisir des évolutions de regards effectuées par ailleurs. Il se concrétise une géopolitique des ressources énergétiques qui étudie le pétrole [SÉBILLE-LOPEZ, 2006] et le gaz [GIRAUD, BOY DE LA TOUR, 1987]. La raréfaction des ressources d'eau potable justifie la constitution d'une géopolitique de l'eau. Elle est certainement appelée à un essor considérable compte tenu des difficultés immédiates [LACOSTE, 2001 ; LASSERRE, 2003 ; ASSOULINE, 2007]. Cette catégorie de la géopolitique assure le lien entre la raréfaction des ressources et les États producteurs pour réintroduire les enjeux de leur gestion et de leur captation à l'échelle des États et des puissances consommatrices.

Les transformations politiques du monde à partir des années 1970, pour leur part autant liées à la Détente qu'à la montée des nouvelles formes de nationalisme d'inspiration religieuse, puis à l'effondrement des logiques impériales des deux Blocs, ont fortement marqué à leur tour le champ des recherches en géopolitique. À la sociologie classique des religions de Max Weber qui examine la puissance du fait religieux de l'intérieur même de la religion, s'oppose une géopolitique des religions. La méthode d'analyse est renouvelée. La religion est étudiée comme fait territorial. Son inscription dans une géographie physique particulière lui confère un sens politique déterminé qui justifie son intégration dans le champ de la géopolitique. En 1979, la chute du régime autoritaire du chah d'Iran menée par des insurgés acquis à une révolution islamique d'inspiration chiite placée sous la figure de l'imam Khomeiny, a favorisé la redécouverte du fait religieux comme une des formes possibles d'expression exacerbée des antagonismes politiques et conflictualités territoriales. Pour la première fois au XXe siècle, un « tournant du monde » modifiant radicalement la nature des relations diplomatiques et politiques dans le Golfe mais aussi entre les puissances occidentales et les États du Moyen-Orient a tiré ses origines d'une révolution populaire d'inspiration religieuse. La révolution iranienne conduit à l'élaboration d'une géopolitique des religions. Elle englobe l'orthodoxie [THUAL, 1993], le chiisme [THUAL, 1995], l'islamisme [LAMCHICHI, 2001], le bouddhisme [THUAL, 2002] et le christianisme [CHÉLINI-PONT, LIOGER, 2003]. En quelques années, la géopolitique des religions est devenue une branche à part entière de la géopolitique [LACOSTE, 2002 ; THUAL, 2004].

En ne se décrivant plus que sous la forme d'un lien de pouvoir, quelle que puisse être son origine, sa logique et son désir de territoire et de maîtrise de l'espace qui l'accompagnent, la géopolitique s'est engagée dans un mouvement d'élargissement sans fin de ces thématiques. Elle explore toutes les voies possibles, toutes celles qui ne manquent pas de révéler la nature d'un problème complexe, d'un enjeu de puissance ou plus simplement d'une conflictualité [THUAL, 2000]. Il nous faut citer ses déclinaisons en direction des minorités [GEORGE, 1984], en direction des espaces homogènes du point de vue linguistique, telle la

francophonie [BARRAT, 1997) ou encore en direction des groupes ou systèmes d'actions organisés en structures de pouvoir autonome, telle la franc-maçonnerie [THUAL, 1994]. Mais il faut également parler de la géopolitique spécifique des lieux génériques comme le fait Michel Foucher à propos des frontières, de l'analyse de leur historicité dans leur mode de constitution et de l'altérité de leurs représentations et de leurs réalités matérielles [FOUCHER, 1988]. Enfin au-delà des ressources énergétiques, il existe également une géopolitique des techniques et des technologies comme en témoigne Henry Bakis [Bakis, 1987]. L'irruption de la drogue sur la scène internationale, faisant de ce fléau l'enjeu de rapports de force tant sur le plan des politiques internes aux États producteurs que sur le plan des relations internationales, justifie l'émergence d'une nouvelle géopolitique qui fait l'objet de nombreuses publications depuis le début des années 1990 [DELBREL, 1991 ; LABROUSSE, KOUTOUZIS, 1996]. La géopolitique des drogues prend sens tant au niveau des pays producteurs que des pays consommateurs. Les premiers font de la drogue un système de leur puissance économique et militaire, les seconds par leur capacité prohibitionniste déterminent le champ du licite et de l'illicite et réordonnent des frontières et des entités politiques sur des bases économiques, socio-spatiales et culturelles.

Ressources énergétiques menacées de pénurie, émiettement des États-nations par-delà l'effondrement de la structure bipolaire des deux grandes puissances, appauvrissement de pans entiers de la planète, écartés des grands flux de la mondialisation fonderaient la nouvelle géopolitique. La structure unipolaire et fragmentée du « nouveau désordre mondial », décrite par certains comme une situation transitoire, induit d'autorité une géopolitique négative, en quelque sorte en creux, qui témoigne tant de l'impuissance à reconstruire des systèmes politiques cohérents que de l'impossibilité d'une reconstruction immédiate des systèmes de régulation économique et sociale. Au point que le désordre – comme son antithèse l'ordre – est aussi perçu comme l'expression d'une forme agissante dotée de sa propre capacité à penser le politique et ses interactions nécessaires au territoire [BADIE, 2004]. Ce que l'on pourrait qualifier de « géopolitique des désastres » ou des « désordres » ou encore de « géopolitique de la peur » fait désormais partie de la géopolitique

conventionnelle. Ce que certains spécialistes appellent la « géopolitique contemporaine » intègre cette géopolitique inversée par rapport à son objet initial. Elle fait sens notamment par référence aux travaux d'Ignacio Ramonet sur les effets négatifs de la mondialisation et son système PPII – les activités financières, commerciales, culturelles, médiatiques possédant quatre qualités principales : planétaire, permanent, immédiat et immatériel – qui aboutissent selon lui à une « géopolitique du chaos » [RAMONET, 1999]. Elle se retrouve également au cœur des travaux de Bernard Alidières sur la géopolitique des représentations politiques de l'insécurité [ALIDIÈRES, 2006].

Rien ne signifie mieux la diversité des approches en cours dans le domaine de la géopolitique que les manuels, dictionnaires et bibliographies qui voient le jour depuis quelques années. Cette entreprise spécifique semble en quelque sorte chercher à sceller définitivement le sort de la nouvelle géopolitique en la consacrant comme un champ scientifique à part entière. La vertu du dictionnaire réside bien dans la capacité à éprouver un système global de classification et d'inventaire dont le tout décrirait une cohérence tant par la description précise des limites de la discipline que par l'explicitation des concepts et autres systèmes d'analyses. Au-delà de cette cohérence peu effective du domaine, c'est la diversité des points de vue qui se perçoit immédiatement. Dans leur dictionnaire de géopolitique, Aymeric Chauprade et François Thual [CHAUPRADE, THUAL, 1998] regroupent en catégories, les articles de la géopolitique : la géopolitique des États ; les grandes dynamiques géopolitiques ; l'étude des géopoliticiens. Pour sa part, la Commission de géographie politique et de géopolitique du Comité national de géographie (CNFG) hiérarchise sa bibliographie en treize sections : l'approche générale de la géographie politique ; l'approche générale de la géopolitique ; les acteurs et représentations ; les civilisations, cultures, sociétés et mondialisation ; les espaces, lieux et territoires ; l'État, puissance et relations internationales ; les flux, migrations et réseaux ; les frontières et limites ; la géographie électorale et la citoyenneté ; les guerres, conflits, nettoyages ethniques et autres violences ; les Nations, ethnies, minorités et autres groupes ; les religions, églises et fidèles ; les approches régionales avec l'Afrique,

l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Asie, l'Europe et enfin la Méditerranée. En à peine un siècle, la géopolitique s'affiche comme un savoir étendu au-delà des limites initiales imposées par ses premiers théoriciens. Cette capacité à élargir sans fin le domaine d'analyse explique la dimension aujourd'hui englobante de la géopolitique prête à revendiquer la responsabilité de coordonner à elle seule le domaine de l'analyse du pouvoir dans toutes ses formes d'expression.

2. Quelles géopolitiques pour le XXIe siècle ?

Si la géopolitique ne peut se décrire comme un savoir clos mais bien comme un domaine en constante évolution, inscrit dans une dynamique conceptuelle liée aux soubresauts d'une actualité en perpétuel mouvement, il semble difficile de concevoir, pour la première moitié du XXIe siècle, qu'elle demeure statique. Comment pourrait-elle s'inscrire dans des catégories qui ne sont que le reflet même des évolutions des pouvoirs et des territoires qu'elle s'est mis un point d'honneur à décrire ? Ne peut-on au contraire concevoir qu'elle prendra sens dans la description des évolutions des formes à venir du pouvoir, de ses relais et modes de structuration ? L'hétérogénéité des regards dont elle a fait preuve ne devrait-elle pas se renforcer par d'autres modes d'appréhension des bouleversements de notre monde ?

Si la géopolitique est la science du présent, du réel immédiat dans ce qu'il a de plus concret, elle ne peut se dessaisir d'une vision prospective. Historiquement, par ses liens avec la stratégie, elle fait de la connaissance du présent de la puissance militaire les conditions d'appréhension des rapports de force diplomatique à venir. Selon les spécialistes, la géopolitique s'organise toujours autour d'une interrogation inavouée, celle de savoir qui détiendra la puissance décisive dans le monde futur [THUAL, 2002]. Faire de la géopolitique relève d'un pari sur l'avenir comme en témoigne l'acceptation commune de l'adjectif « géopoliticien » encore requis aujourd'hui pour qualifier les perspectives visionnaires et prospectives des grands de ce monde. Dans cette analyse, le pouvoir à venir reste dans les mains de formes agissantes constituées selon des

logiques bien classiques des rapports de force entre puissances de premier rang.

La représentation de la maîtrise de l'espace, dans ses interactions aux logiques du déploiement des forces armées dans le cadre des puissances impériales du XIXe siècle, a permis à Friedrich Ratzel ou à Karl Haushofer de penser – au risque d'être démenti par l'Histoire – l'évolution des rapports entre grandes puissances. Au-delà de l'anathème dont cette géopolitique a été l'objet, la nouvelle géopolitique élaborée dans la seconde moitié du XXe siècle ne peut se départir de cette ambition initiale prospective. Se séparer d'elle serait renoncer à ce qui fait l'essence de la géopolitique, soit considérer que la maîtrise de l'espace garantit à son détenteur les moyens d'assurer de manière pérenne les formes de sa puissance. Nous serions ainsi placés devant une limite épistémologique infranchissable, une sorte de barrière théorique qui lie ontologiquement géopolitique et prospective. La nier reviendrait à renoncer à percevoir les enjeux structurels de ce domaine d'études.

Derrière cette forme spécifique de rapport à l'Histoire, au présent et au futur, la géopolitique déploie d'autres raisons de s'inscrire dans une dynamique prospective. La plus importante réside dans son souhait de coller à la transformation de notre monde contemporain. Cela relève d'un certain paradoxe. Plus les évolutions se précipitent, plus la géopolitique se trouve dans l'obligation de se redéfinir et de penser le présent pour comprendre l'avenir. L'évolution accélérée des relations internationales, qui se caractérise moins par un ordre mondial qu'un désordre généralisé dans des formes d'interdépendance mettant en jeu des logiques de concurrence et/ou de guerre économique, d'insécurité humaine et territoriale ou encore de rivalités et tensions religieuses et/ou culturelles, oblige les géopolitiques à inscrire leurs analyses dans des schémas géostratégiques qui anticipent le présent pour situer le futur. Comment parler des désordres du monde, s'ils ne prennent sens dans une dialectique passé, présent et futur ? Quand bien même, ils s'y refuseraient, les géopoliticiens, face aux transformations inquiétantes en cours de l'architecture du système international, sont dans l'obligation de restituer le présent dans un mouvement plus ample qui conditionne le futur. Il n'est pas un manuel de géopolitique qui ne puisse rendre compte

aujourd'hui de cette sorte de « mise en situation » du présent sans témoigner du futur à venir. Si, pour reprendre les analyses d'Edgar Morin, la dialectique entre présent et passé permet de penser le futur par élaboration d'une rétro-prospective, il n'en reste pas moins que l'on se trouve ici placé au point nodal où l'analyse des faits et de leur projection butte sur l'omnipotence des représentations [MORIN, 1981]. Indépendamment de l'hypothèse qui le fonde, aucune description du présent ne peut s'affranchir de la représentation du futur. D'un ouvrage à l'autre les contradictions n'en apparaissent que plus grandes. Selon les uns, les bégaiements immédiats de l'Histoire ne sauraient pouvoir remettre en cause la cohérence globale du système des relations internationales au-delà de la puissance des nouveaux pays émergents du Sud-Est asiatique. Pour d'autres, les dynamiques à l'œuvre contribuent à modifier les rapports de puissance dans le monde et les modes d'exercice du pouvoir. Le caractère fongible des puissances dominantes, la dispersion des responsabilités et des pouvoirs, l'extension des résistances à la mondialisation et des luttes à caractère irrédentistes, ouvrirait la boîte de Pandore. La balkanisation de la planète oblige à procéder à des révisions déchirantes. Même s'il ne disparaîtra pas, le système interétatique des relations internationales, laissera place à un système de relations multilatérales suscitant, selon les enjeux et conjonctures, des jeux d'alliance et de conflit inépuisables, faisant de la planète une sorte d'immense territoire éclaté, dispersé, à partir duquel aucun nouvel ordre mondial ne pourra émerger.

Les analyses géopolitiques prospectives pour le XXIe siècle reflètent la nature des postures prises dans le champ des représentations du futur système géopolitique mondial. Au-delà des positions implicites que révèle chaque ouvrage sur les déterminants de la géopolitique future, bien peu d'auteurs s'aventurent à décrire les évolutions à venir. La tâche relèverait-elle de l'impossible ? Il revient à Gérard Dussouy le mérite d'avoir tenté de réfléchir aux nouvelles donnes géopolitiques qui façonneront le monde de demain [DUSSOUY, 2001]. Au fondement de sa réflexion réside le postulat selon lequel le principe de sécurité surpassant celui de liberté, la mondialisation ne saurait être considérée comme l'annonce d'un monde exempté de rapports politiques et

géopolitiques à l'échelle des États-nations. Il considère que l'État par ses formes complexes de capacités stratégiques est, et demeurera pour longtemps, l'unique siège de « négociation, de coercition ou d'influence ». Ces réflexions préalables permettent à notre auteur d'envisager la construction d'une prospective en matière géopolitique inscrite dans la continuité d'une théorie des relations internationales faisant de l'État le cœur du système de l'action géopolitique. Au côté du maintien de cette logique des territoires diplomatico-stragétiques prennent place d'autres formes de géopolitique complémentaires qui inscrivent dans les territoires des formes de domination spécifiques, qu'elles soient économiques, culturelles ou simplement démographiques. Et de signifier au titre des trois scénarios possibles du futur fondés sur la trialectique homogénéisation-hétérogénéité, à la fois la poursuite d'un processus d'homogénéisation, lié à la poursuite de l'intégration mondiale, en seconde la dynamique de poursuite de la fragmentation liée à la décomposition des systèmes politiques et structures institutionnelles héritées du XXe siècle, enfin en dernier une logique d'équilibration par la constitution de grands espaces économico-politiques relevant de la régionalisation du monde. Rédigée avant le 11 septembre et publiée après, cette analyse prospective des rapports de force à venir dans le monde présente le mérite de résister aux bouleversements occasionnés sur le plan des relations internationales par la guerre déclarée par la puissance américaine contre le terrorisme d'Al-Qaida. Elle témoigne que la géopolitique est – et demeurera – de fait pour longtemps un domaine de l'action des États-nations. Cette analyse prospective rend compte de la diversité même des approches que contient la géopolitique ; celle de juxtaposer aux pouvoirs légitimes et institutionnels la puissance régalienne des États – les pouvoirs de fait – dont la légitimité institutionnelle s'efface au profit de la seule légitimité de la puissance qu'elle soit d'ordre matériel, culturel, économique ou social… Gérard Dessouy témoigne qu'aux côtés des mouvements de l'homogénéisation qui présupposent de la profondeur de champ, de la mise en lumière et de la transparence des actes et mouvements, coexistent ceux de la désagrégation et de la fragmentation qui mobilisent, à l'inverse des premiers, des opacités sectorielles ou zonales, des trous noirs et des

résistances de toutes natures. C'est dans la tension entre ces deux pôles que se forgera la nouvelle donne géopolitique du XXIe siècle.

Références des ouvrages cités dans l'introduction

Alidières Bernard, *Géopolitique de l'insécurité et du Front National*, Paris,

Armand Colin, 2006.

Ancel Jacques, *Géopolitique*, Paris, Delagrave, 1936.

Assouline Janine et Samuel, *Géopolitique de l'eau*, Paris, Studyrama, 2007.

Badie Bertrand, *L'impuissance de la puissance*, Paris, Fayard, 2004.

Bakis Henri, *Géopolitique de l'information*, Paris, PUF, 1987.

Barrat Jacques, *Géopolitique de la Francophonie*, Paris, La Documentation française, 1997.

Chauprade Aymeric et Thual François, *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Ellipses, 1998.

Chélini-Pont Blandine et Lioger Raphaël, *Géopolitique du christianisme*, Paris, Ellipses, 2003.

Couteau Bégarie Hervé, *Géopolitique de l'Atlantique Sud*, Paris, PUF, 1985.

Couteau Bégarie Hervé, *Géopolitique de l'océan Indien*, Paris, Economica, 1994.

Couteau Bégarie Hervé, *Géostratégie du Pacifique*, Paris, IFRI, 1987.

Delbrel Guy, *Géopolitique de la drogue*, Paris, La Découverte, 1991.

Dombrowsky Patrick et Piernas Simone, *Géopolitique du nouvel Afghanistan*, Paris, Ellipses, 2005.

Dussouy Gérard, *Quelle géopolitique au XXIe siècle ?* Bruxelles, Complexe, 2001.

Encel Frédéric, *Géopolitique de Jérusalem*, Paris, Flammarion, 1998.

Foucher Michel, *Front et frontières, un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988.

Foucher Michel, *Géopolitique du Pacifique Sud*, Paris, 1990.

Gallois Pierre, *Géopolitique, les voies de la puissance*, Paris, Plon, 1990.

George Pierre, *Géopolitique des minorités*, Paris, PUF, 1984.

Giraud André, Boy de La Tour Xavier, *Géopolitique du pétrole et du gaz*, Paris, Éditions Technip, 1987.

Joyaux Frédéric, *Géopolitique de l'Extrême-Orient,* Bruxelles, Complexe, 1991.

Labrousse Alain et Koutouzis Michel, *Géopolitique et géostratégie des drogues*, Paris, Economica, 1996.

Lacoste Yves, *Géopolitique de l'eau*, Paris, La Découverte, 2001.

Lacoste Yves, *Géopolitique des régions françaises*, Paris, Fayard, 1986.

Lacoste Yves, *Questions de géopolitique. L'Islam, la mer, l'Afrique*, Paris,

La Découverte, 1988.

Lacoste Yves, *Religions et géopolitique*, Paris, La Découverte, 2002.

Lamchichi Abderrahim, *Géopolitique de l'Islamisme*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Lasserre Frédéric, *L'eau, enjeu mondial géopolitique du partage de l'eau*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2003.

Moreau Defarges Philippe, *Introduction à la géopolitique*, Paris, Le Seuil, 1994.

Morin Edgar, *Pour sortir du XXe siècle*, Paris, Le Seuil, 1981.

Mutin Georges, *Géopolitique du monde arabe*, Paris, Ellipses, 2001.

Ramonet Ignacio, *Géopolitique du chaos*, Paris, Folio, 1999.

Ratzel Friedrich, *Politische Geographie*, 1897, traduction Géographie politique, Paris, Economica, 1988.

Sébille-Lopez Philippe, *Géopolitique du pétrole*, Paris, Armand Colin, 2006.

Thual François, *Contrôler et contrer*, Paris, Ellipses, 2000.

Thual François, *Géopolitique de l'Orthodoxie*, Paris, Dunod, 1993.

Thual François, *Géopolitique de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Dunod, 1994.

Thual François, *Géopolitique des religions. Le Dieu fragmenté*, Paris, Ellipses, 2004.

Thual François, *Géopolitique du Bouddhisme*, Paris, Éditions des Syrtes, 2002.

Thual François, *Géopolitique du Chiisme*, Paris, Arléa, 1995.

Thual François, *La Planète émiettée*, Paris, Arléa, 2002.

1

Géopolitique et terrorisme

1. Pour une géopolitique de l'anomie

Si les logiques du développement de la géopolitique, en ce début du XXIe siècle, s'éloignent ostensiblement de celles qui ont régi la discipline depuis ses origines, observons que la géopolitique d'aujourd'hui ne peut pleinement se départir des concepts ayant régi sa création. Témoignons de la part essentielle que constitue en soit le concept d'ordre. Pour le XIXe siècle positiviste, l'élaboration de nouveaux savoirs n'a de sens que dans la maîtrise par l'homme de sa condition d'animalité pour bâtir un monde plus acceptable. Dégager des lois et des permanences comportementales, élaborer des normes pour relier l'homme à l'espace et au territoire politique fonde la recherche géographique dans le cadre du déploiement des consciences nationales à même de répondre aux enjeux de prospérités des États. Pour exister, la géopolitique oppose à la notion de nature, celle d'ordre de la civilisation. Elle s'inscrit dans le dessein du scientisme et du positivisme de son époque. Le Suédois Rudolf Kjellen (1846-1922), fondateur du néologisme géopolitique, se faisait fort de témoigner que l'État moderne, pour être une communauté vivante et mobile au gré des interactions existant entre humains, territoires et nation, n'en relevait pas moins d'un ordre naturel. Bien qu'il souhaite fonder une « science de l'État » dégagée des oripeaux du positivisme juridique, l'analogie opérée avec les sciences naturelles lui interdit de s'extraire du scientisme environnant. Le recours à la biologie replace ses réflexions dans la perspective du mythe naturaliste de l'ordre originel. Cette vision déterministe de l'Histoire et de ceux qui la font, au détriment de ceux qui la subissent, trouvera dans le darwinisme l'expression qui conforte cette vision ordonnatrice de la géopolitique. Avec Friedrich

Ratzel, la biogéographie est de rigueur. L'État se définit comme un organisme « non seulement parce qu'il articule la vie du peuple sur l'immobilité du sol, mais parce que ce lien se renforce par réciprocité au point qu'ils ne forment plus qu'un et que l'on ne peut plus les penser l'un sans l'autre ». Même si, selon notre auteur, la comparaison de l'État avec un organisme se justifierait plus avec un État primitif qu'avec un État développé, la logique ratzélienne, pour postuler que la compétitivité entre États fait partie de la vie, pose comme principe la naturalisation du politique. La lutte pour la vie devient en réalité la lutte pour l'espace. L'État, doté des lois nécessaires à la vitalité humaine, est l'expression de ce combat. La loi de la sélection naturelle caractérise la lutte des États entre eux. Conformément à l'ordre naturel qui résulte pour Darwin, des conflits, mais aussi des compromis ou des ententes entre espèces, le domaine des relations internationales pour être régi par des règles identiques procède d'un ordre global. Nous n'irons pas plus loin dans cette démonstration. Façonnée dans les cercles du pouvoir institutionnel et universitaire, la conscience géopolitique, si elle fait des guerres un des moments privilégiés de ses analyses, postule expressément que l'ordre est une des données fondamentales des relations de pouvoir entre États ; indépendamment du chemin emprunté et du prix à payer pour y accéder. L'ordre demeure du côté des États et des relations internationales. L'ordre est système. La géopolitique ignore le vide. Elle le contraint pour sa part à céder la place au plein qui fonde la norme et la loi. Une nouvelle barrière épistémologique se dresse. Le manque d'aménité de la géopolitique souvent décrit comme du cynisme atteste de la difficulté méthodologique de penser toute forme de pouvoir qui ne puisse s'inscrire dans ce schème ordre/État/territoires.

Lorsqu'il s'agit d'étudier les nouvelles formes de pouvoir nées de la désagrégation des États souverains, la géopolitique classique semble balbutier et tergiverser tant elle doit échapper à ce qui l'a intellectuellement constitué. Et d'opposer sémantiquement à l'ordre explicite ou implicite d'une géopolitique des États-nations et des grandes puissances, le désordre d'une géopolitique particulariste et résiduelle en marge de l'Histoire et des tensions à l'homogénéisation.

La géopolitique du chaos trouve son propre cheminement. Énigme des temps anciens, le chaos est par essence ce qui ne peut être décrit et ne relève pas de la rationalité. Pour les besoins de la démonstration, l'opposition sémantique instaurée entre ordre et désordre restitue la géopolitique dans un ensemble de jugements de valeurs liées à des représentations communes et à une interprétation systémique du fonctionnement sociétal et politique. La qualification morale jusqu'ici évincée, resurgit là où on l'attendait le moins. Elle témoigne de la difficulté de la géopolitique à échapper à ses anciens démons. Elle rappelle comment cette discipline peine à rénover ses cadres d'analyse en faisant peu de cas des travaux produits dans d'autres domaines des sciences humaines et sociales qui eux réfutent l'hypothèse selon laquelle toute société ou toute organisation institutionnelle et politique peut se réduire à un système qui alterne linéairement, comme dans un tourbillon de l'Histoire, ordre à désordre ou désordre à ordre.

Depuis les recherches des anthropologues sur les rituels, le destin des sociétés humaines et les paradoxes d'inversion de sens et de valeurs dans des contextes inédits [BALANDIER, 1980 ; 1988] ou encore des philosophes sur la science et l'intentionnalité [BOUDON, 1991], les notions d'ordre/désordre se révèlent être les volets d'un même paradigme. Georges Balandier parle de couple pour signifier que l'ordre et le désordre sont « comme l'avers et le revers d'une monnaie : indissociable ». Dans le domaine anthropologique, l'inachèvement de toute organisation sociale témoigne qu'il n'y a pas d'ordre définitif. Au contraire, par-delà les tentatives d'ordonner le social, subsiste toujours un désordre immanent et menaçant tout ordre en constitution. Ces analyses rappellent l'intérêt d'étudier ces processus multiples grâce auxquels les formations sociales font de l'ordre avec du désordre mais également du désordre avec de l'ordre.

Déployer ces théories dans le domaine de la géopolitique offre de nouvelles perspectives d'études et d'analyses. Par le simple rappel que désordre et ordre ne constituent, au niveau des relations internationales, que les deux faces de Janus, l'étude du désordre prend une autre acception. La réévaluation du concept de désordre permet de rendre compte des mouvements complexes et récurrents de changements de

rapports de forces, et de stratégies et conflits d'acteurs dans le domaine géopolitique, à l'image sans doute de la sociologie du désordre, conceptualisée par Georges Balandier ; soit des mouvements qui échappent à toute analyse déterministe immédiate, à toute pensée nomologique et à toute connaissance des lois. La reconnaissance du désordre et l'acceptation de l'explication par ce concept facilitent l'exploration d'abord imperceptible des glissements entre ordres et désordres et désordres et ordres. Mais ces réflexions permettent de réfuter dans la géopolitique cette tentation sans cesse renouvelée d'opposer de manière antithétique à une géopolitique de l'ordre une géopolitique du désordre niant d'autorité à la fois que le désordre est lui-même constitutif de l'ordre, mais que l'ordre ne peut se construire sans produire du désordre. Cela permet de témoigner que le désordre recèle en lui-même des logiques de création d'un ordre. Si ce dernier peut être qualifié de paradoxal, il n'en apparaît pas moins condamnable du point de vue éthique et moral. Se libérer de tout jugement de valeur apparaît nécessaire pour rendre compte des formes renouvelées de construction des territoires en ce début du XXIe siècle. Cette évolution du regard relève sans doute de la subversion, tant elle met en cause ce qui a déterminé la géopolitique : le mythe de la rationalité absolue dans les comportements collectifs des hommes et des États-nations.

Le piège de l'opposition manichéenne entre ordre et désordre peut être dépassé par l'usage d'un nouveau concept qui recèle en lui les potentialités de la contourner. Malgré les vifs débats dont il a fait l'objet dans la communauté des sociologues, le concept d'anomie facilite cette réflexion [BESNARD, 1987]. Forgé en 1885 par le philosophe Jean-Marie Guyau, et enrichi par Durkheim au fil de ses travaux [DURKHEIM, 1893, 1897], le concept d'anomie qui désigne, au sens propre de la traduction grecque, l'absence de normes, de règles et de lois, renvoie bien à la phase de « déconstruction » tout aussi bien des règles et normes internationales observables depuis la fin de la guerre froide au niveau des relations diplomatiques entre puissances que des règles internes qui les caractérisent en termes de définition, de fonctionnement et de légitimité. Pour être un des concepts les plus féconds de la sociologie contemporaine, l'anomie réfère aux surgissements dans

certains États-nations de divisions et conflits ethniques, religieux ou communautaires que l'on croyait à jamais disparus. Ce niveau de référence n'est pas exclusif d'autres causes éloignées des premières. Car l'anomie relève de la description d'un état, d'une situation d'une collectivité déchirée, entre ordre ancien déchu et ordre à venir inquiétant, entre refus ou impossibilité de maîtriser son histoire, entre désir de changement et tentations de retour à l'ordre antérieur. Comme il en fut pour la sociologie criminelle française qui a intégré la théorie mertonienne de l'anomie dans les années 1950-1960 [KING MERTON, 1953], cette dernière notion peut inclure le concept de déviance ou de conduite déviante. Comme si l'impossibilité de reconstruire un système, de le penser et de l'anticiper pouvait faciliter l'émergence de systèmes parallèles de substitution prêts à délivrer un ordre immédiat, fut-il paradoxal dans ses ambitions et intentions. Dans ce cas, parler d'anomie c'est faire référence à la faillite des règles institutionnelles et collectives qui garantissent la solidarité organique – les liens de solidarité sociale – dans une collectivité nationale soumise aux tentations et aux formes de repli et de sécession.

Comment élaborer une géopolitique de l'anomie ? Sous quelles formes la décrire ? Pour la conceptualiser, il faut parvenir à démontrer que les formes de développement qualifiées d'anomiques dépassent la seule question d'un auto-développement circonscrit aux frontières de l'État-nation. Les formes de développement anomiques interfèrent avec les enjeux des relations internationales. Le déploiement de systèmes mafieux nichés au cœur de certains États, la culture intensive de la drogue et son exportation témoignent de ce que pourrait être cette nouvelle géopolitique. Ces formes de cancer qui rongent les structures et les systèmes de l'action publique d'États affaiblis constituent sur le plan des relations internationales une menace pour la sécurité collective. Elles justifient des réponses répressives telle l'application de l'embargo et peuvent le cas échéant conduire à des guerres préventives. Pour reprendre le cas de la drogue, la distinction opérée entre États producteurs et États consommateurs rend compte de cette perception politique de l'usage de la drogue vécu sur le plan international comme un système à part entière de destruction des forces vives des nations occidentales.

Quels pourraient être les contours de cette géopolitique de l'anomie ? Témoignons qu'elle devrait être resituée dans le mouvement de l'évolution et du changement de paradigme entre un système défunt ou en cours de destruction et un système attendu ou non encore ébauché. En bien des aspects, la géopolitique de l'anomie témoignerait de l'impossibilité structurelle de revenir à une forme d'institutions et de pouvoirs d'un ordre légitime comme en attestent les travaux de Jean-Jacques Ruffin sur l'inversion du système dans certains pays sous-développés. Pour ceux qu'il étudie notamment dans le cas du continent africain, l'état de guerre relève désormais de l'ordre du vécu permanent et le retour à la paix relève de l'ordre de l'impensable et de l'impossible [RUFFIN, 1991]. Cette géopolitique de l'anomie ne saurait être assimilée à ce que l'on a décrit comme la géopolitique du chaos. Cette dernière oppose à la notion d'ordre constitué de la guerre froide, celle d'un désordre absolu affectant toutes les échelles des activités humaines, les territoires et les ressources et pour lesquels aucun dispositif de substitution n'existe encore. La géopolitique de l'anomie considère qu'aucun territoire n'existe sans structuration et que le désordre engage des structures même si au demeurant elles s'élaborent par l'usage de la terreur et de la violence. Dans ce basculement d'un ordre connu qui a tout pour rassurer – comme le reconnaissent aujourd'hui avec nostalgie les analyses portées sur la guerre froide – à un désordre absolu et inquiétant, la géopolitique de l'anomie ne devrait pas étudier les seules conditions de destruction des territoires nés de l'effondrement d'un système juridico-institutionnel. Elle devrait interroger les manières dont l'effondrement et les conflictualités entre forces en présence reconstruisent, dans un jeu de références et modèles importés, de nouveaux territoires. Les territoires abstraits des luttes partisanes, des représentations de l'action ou tout simplement des nouveaux ordres à déployer devraient verser sur une analyse des territoires et des nouveaux modes de leur recomposition. La géopolitique de l'anomie rejoindrait ce faisant les enjeux de l'analyse géopolitique classique qui dépasse aujourd'hui la seule analyse théorique des rapports de force internationaux.

2. La violence au cœur de la géopolitique de l'anomie

Entre ordre ancien et nouveau, entre passé et futur, la spécificité de l'anomie est de relever d'un entre-deux, même si du reste personne n'est capable de prédire ni les conditions d'instauration du second, ni son contenu immédiat. Ce second ne saurait s'inscrire dans une linéarité de construction d'un ordre social et politique. L'état d'anomie géopolitique est souvent synonyme d'inquiétude et de frustration. Cet état de manque, d'absence de repères immédiats et de lignes de fuite vers un horizon futur, ne manque pas de placer au cœur de son système, la question de la violence. Plus que la violence symbolique et mimétique des sociétés traditionnelles décrites par René Girard [GIRARD, 1972], il est question de la violence comme revendication et défi d'un présent vécu sur le mode de l'insupportable. La violence renvoie moins à la structure sacrificielle d'une société qui expulse sur l'Autre ses propres démons pour construire son unité, qu'à la violence radicale et hors norme de la banalité du Mal, que décrit Hannah Arendt au sujet des processus de consomption matérielle et spirituelle des sociétés modernes [ARENDT, 1995].

La première référence incontournable est celle des travaux pionniers de Georges Sorel. Dans la décomposition d'un ordre ancien et l'impossibilité d'accéder à un ordre futur, la violence en tant que volonté et idée en actes relève de ce dispositif par lequel les individus affirment leur capacité d'action et de créativité [SOREL, 1908]. Comment ne pas considérer que la violence est une donnée intrinsèque de l'anomie sociale et politique ? À cet argumentaire, il serait de bon aloi d'objecter que Sorel, pour les besoins de sa démonstration, ne s'intéresse qu'à l'étude de la seule violence prolétarienne que recouvre la notion de grève générale. Ce qu'il assimile à un phénomène de guerre relèverait peut-être moins de l'anomie – mot qu'il ne prononce pas – que d'une société de classes à intérêts antagonistes. La grève générale et sa violence décriraient non pas un état d'anomie mais une simple opposition entre un ordre capitaliste et un ordre socialiste prêt à en découdre. Sorel décrit le phénomène de violence dans la seule logique du collectif avec pour point d'appui les syndicats et non dans une logique de l'individu. Peut-être faut-il voir là l'oubli volontaire de l'anarchisme et de toutes les formes de violence qui

placent l'individu au cœur de l'action violente dans une forme même de sublimation de son propre moi. Si la démonstration écarte plutôt des formes de violence qui nous intéressent et qui fondent la violence dans un rapport d'autorité et de servitude à quelque commandeur que ce soit, la démonstration de Sorel fait de la violence non pas une simple destruction mais un outil opérationnel au niveau des transformations et recompositions sociales et politiques. Cette affirmation est satisfaisante même s'il apparaît que le point de rupture ne soit guère éloigné. Il le fixe lui-même dans la certitude selon laquelle la violence est porteuse de valeur morale. La dimension de la violence comme acte collectif justifie encore son analyse. Dès lors que la violence ne peut être versée que du seul côté de la force collective structurante, les collectifs et groupes d'individus, l'argumentation de la valeur morale de la violence devient fragile. Le lien établi entre anomie et violence réfute à cette dernière toute valeur morale. La morale renvoie à l'Histoire et à ses jugements non à une quelconque idéalisation de ce qui est porté comme souffrances et contraintes. La violence doit se lire comme un outil d'action au service d'un positionnement particulier avec lequel joue l'homme dans une conjoncture singulière sur le plan des mutations politiques, sociales et culturelles. Produire de la violence, en jouer jusqu'à abuser autrui, est rendu aisé par la conjoncture même dans laquelle chacun peut être placé dans un instant particulier de l'Histoire. Bien loin de considérer que l'anomie produit des formes de violence spécifiques, nous envisageons que le concept d'anomie ouvre la voie à toutes les formes de violence imaginable ; tant en termes d'intensité qu'en termes de structures, qu'en termes symboliques et réels [TRIDI, 1992]. Le temps de l'anomie ouvre également à la vengeance, à la sublimation et au désespoir de ne pouvoir suivre un processus en mutation. Le sociologue Jean Duvignaud fait référence. Il témoigne que le caractère éclatant de l'anomie est celui de la subversion. Même si cette dernière ne revêt pas nécessairement la forme d'une violence immédiate, elle est productrice d'actes partiels, individuels, fragmentaires dont aucune règle, aucune loi, aucune série rationnelle ne peut en épuiser le contenu ou la comprendre [DUVIGNAUD, 1973]. Entre déchirure intérieure, catastrophe pressentie, vécu rêvé et désir d'anticipation d'un présent incertain, l'anomie par la puissance de son intentionnalité peut conduire à la

négation des structures politico-institutionnelles, à leur suppression mais aussi à leur dévoiement dans un nouveau système ou tout simplement aux hérésies religieuses, schismes, messianismes pour lesquels la rupture représente la seule alternative à l'ordre ancien. Comme énoncé de cohérence interne de la démarche anomique, la violence s'offre comme possibilité de produire sa propre légitimité rationnelle.

3. Territoires imaginaires et territoires réels de la géopolitique de l'anomie

En tant que réflexion sur de nouveaux modes de regroupement et désir d'anticipation de la réalité immédiate, la géopolitique de l'anomie s'inscrit dans un système de représentations soit un ensemble d'idées et de perceptions individuelles et collectives d'ordre politique, philosophique et/ou religieux qui proposent de nouvelles visions du monde. À l'image de la géopolitique classique, elle fait des représentations le socle sans lequel aucune réflexion préalable sur les conditions de l'action ne sera conduite. La constitution d'un système des représentations est un préalable nécessaire à toute invention du futur. C'est pourquoi la géopolitique de l'anomie comme la géopolitique ne peut se soustraire à l'analyse préalable des intentionnalités de chacune des parties qui prétend se saisir des événements pour mieux infléchir le cours de l'histoire. Le premier niveau d'analyse consiste à lire les représentations comme des constructions intellectuelles. Déterminées par l'observation des faits réels et par la réinterprétation de leur causalité dans une vision dynamique, elles associent dans des enchaînements sans cesse renouvelés, objectivité et subjectivité du sujet. S'il peut être bon de parler de vision fantasmée de la réalité, il est important de rappeler que ce qui unifie ces deux approches relève du processus d'« objectivisation » au sens de Jürgen Habermas soit l'acte par lequel ce qui relève d'une subjectivité demeurée dans le fonds et la forme inaliénable se pare des formes de la rationalité [HABERMAS, 1978]. Ce processus produit au sens sociologique et politique des morphologies qui prennent sens dans des représentations spatiales conformes à la vision de territoires imaginaires dans lesquels la dimension symbolique demeure importante.

Mais parler en termes de territoires imaginaires ne suffit pas à décrire les contours d'une géopolitique de l'anomie qui ne fait pas de l'inaction son *modus operendi*. Comme il en est également dans l'analyse géopolitique, le postulat de base est que les représentations ne peuvent être assimilées à de pures constructions intellectuelles tant elles infléchissent notre futur. Les nouveaux territoires abstraits ouvrent ainsi directement sur la recomposition de territoires de la concrétude. Ce lien entre d'une part représentations et imaginaire et d'autre part mise en forme de la réalité pour être de l'évidence ne procède en rien d'une automaticité systémique ; soit un mouvement qui serait toujours de même nature et intensité. Jean Duvignaud a témoigné que le passage de la cité-empire romaine au Moyen Âge n'avait pas aussitôt produit dans l'espace le moindre phénomène de mutation ni d'anomie tant la co-présence de l'ancien et du moderne a perduré dans une longue durée de l'histoire. En rappelant que la relation entre les sociétés théocratiques et les cités fut à la fois placée sous la domination de la technique, le mépris réciproque ou encore la guerre, il rappelle que les faits d'anomie, même s'ils ont été tardifs, ont toutefois fini par prendre le pas sur toute coexistence rationnelle entre les deux systèmes.

Le système-monde actuel est incomparable à celui du féodalisme. C'est d'inversion de système dont il faudrait parler. Autant la construction des empires-mondes a procédé de l'unification d'espaces économiques dans les strictes limites de l'espace politique de l'État moderne, autant la globalisation relève de l'affranchissement de ces contraintes. Au moment de l'effondrement avéré du socialisme, dans l'attente annoncée du capitalisme [HENRY, 1990], la problématique majeure est celle de la disparition des frontières en matière d'économie, de société et de culture qui affecte les bases territoriales des États-nations. Leur perte de substance en matière de gestion et de développement national dans un monde guidé par les principes de la concurrence et de la compétitivité fait envisager la fin de la souveraineté sur leur propre territoire [BADIE, 1999]. Et de considérer que loin de construire des empires-mondes où les limites de l'espace économique s'identifient à la construction de l'État moderne, la globalisation produit l'effacement absolu de ses territoires légitimes de représentation. De là à penser que tous les territoires

s’effacent, il n’y a qu’un pas qu’ont franchi tous les imprécateurs d’un monde définitivement englouti soit par la fin du Politique, soit par la fin de l’Histoire, la fin de la Culture, et la fin des Territoires. Il n’est pas jusqu’aux analyses sur les nouvelles technologies des communications qui proclament l’avènement d’un nouvel espace-monde délivré de toutes contraintes spatiales.

Loin d’épouser le mouvement d’effondrement des distances spatio-temporelles mises en œuvre par la globalisation, l’état d’anomie y résiste profondément. La violence en tant que passion principielle de l’anomie oppose à la déterritorialisation la reterritorialisation des sentiments et des haines communautaires. Le territoire jusque-là décrit comme le grand absent de l’Histoire resurgit de façon singulière ; là où il était le moins attendu, à l’intérieur des anciennes frontières des États-nations nées de l’implosion d’un monde bipolaire dans lequel s’exacerbent les identités particulières. Depuis longtemps, les spécialistes ont souligné le caractère profondément spatialisé de la violence qui prend pour revendication et légitimité la question identitaire. L'état d’anomie, par la violence qu’il déploie, n’échappe pas à la règle. Mais le règne de la violence ne se limite pas aux frontières des États-nations. Elle les franchit d’autant plus aisément que ces dernières ont souvent pour leur part été élaborées sur des modalités de regroupement et de rassemblement ayant nié les cultures, les continuités spatiales et territoriales entre les groupements humains. Ce qui est aujourd’hui admis pour les pays issus de la colonisation l’a été également pour les pays européens et permet de concevoir en quoi la tragédie de l’ex-Yougoslavie doit être moins lue comme une situation singulière qu’une situation exemplaire de difficultés émergentes. Les conflits d’intérêts entre pays riches et pays pauvres et à l’intérieur de chaque État, entre nantis et démunis, ou entre ceux qui ont accès aux ressources et ceux qui en sont dépossédés, posent le territoire et le principe de territorialité comme une réalité infranchissable. L'exploitation exponentielle des ressources dans une logique de leur appauvrissement et de leur pénurie, la crise écologique qui réduit plus que jamais l’espace terrestre habitable surajoutent à cette inscription territoriale de laquelle l’homme ne peut s’affranchir. La géopolitique de l’anomie n’a de sens que si elle prend en considération les conflits à venir

de réappropriation des territoires auxquels les hommes se livrent pour garantir leur propre survie.

4. Vers une géopolitique du terrorisme

Anomie, violence et enjeux du territoire vont de pair. Dans la multiplicité des formes de violence sociétale, il faut réserver une place au terrorisme. Le questionnement est ancien. Pour observer que le terrorisme procédait par vagues et poussées cycliques, alternant à des phases de densités aiguës, des phases de régression voire de disparition momentanée, les spécialistes ont postulé un lien de causalité existant entre défaillance d'un modèle de société et violence extrême. Le terrorisme a donc été situé du côté des peurs, des frustrations et des mutations des sociétés qui défient les repères et les assurances de chacun sur l'ordre et sa place dans une société dont il ne reconnaît plus les codes et les usages. Au-delà des explications propres à chaque mouvement dans un contexte particulier, les analyses du terrorisme ont fait du concept d'anomie le point nodal de leur analyse.

En signifiant les liens entre terrorisme et anomie, il est possible d'interroger les manières dont le terrorisme s'empare de la question du territoire. Elles recouvrent plusieurs significations. Le territoire peut se définir d'abord comme le lieu des luttes à mener, qu'il s'agisse du terrain où les acteurs du terrorisme se déploient ou des lieux vers lesquels les luttes sont exportées pour mieux publiciser la cause que l'on défend. Dans ce cas, il peut même exister une séparation absolue entre le territoire même de l'enjeu de la lutte et le territoire de l'exportation de sa lutte. Territoires abstraits et territoires réels flottent les uns séparés des autres. Par le passé, l'histoire de la lutte palestinienne en a été l'exemple. Mais cette notion de territoire va plus loin encore. La question logistique même de l'implantation du mouvement terroriste témoigne que le territoire est un acteur décisif de la lutte armée. Il ne peut être question d'appréhender le territoire comme une simple surface de déploiement d'activités de terreur mais bien de mesurer en quoi il demeure un outil actif de la mise en forme d'un discours et d'une stratégie. On pourrait émettre l'hypothèse que le terrorisme, quelles que soient ses formes et

son histoire, a pour fondement un principe de territorialité destiné à la satisfaction de ses ambitions. Aucun mouvement n'échapperait à cette règle. Pas même Al-Qaida qui, en étant assimilée comme un des produits pervers de la globalisation, est par trop présentée comme une organisation anamorphique et franchisée, sans réel centre décisionnel. Le mouvement est décrit comme extraterritorial ou hors territorialité que renforcerait un jeu rompu et savant avec les nouvelles technologies de l'information. Si dans des luttes à l'exportation, Al-Qaida peut au nom de la guerre internationale manifester une certaine indifférence pour l'objet, même local, de certaines luttes – comme c'est le cas en Tchétchénie pour lesquels la restauration d'une indépendance politique et territoriale n'est pas l'enjeu central – il serait erroné de parler d'abandon et d'oubli volontaire des questions territoriales. L'ambition de réaliser par la force une Umma mondialisée est une réflexion sur la notion d'échelles et de territoires de l'islam politique. L'histoire même du développement d'Al-Qaida du Soudan au Pakistan puis en Afghanistan témoigne de cette nécessité consubstantielle au terrorisme à ordonner et à construire ses propres territoires.

C'est l'objet de notre propos de penser que le terrorisme, loin de relever du seul imaginaire, impose au contraire une relecture attentive de la construction de nouvelles identités territoriales dans un ordre international en décomposition. Parler de géopolitique du terrorisme, c'est concevoir le terrorisme comme un élément de structuration des territoires au-delà de la notion de jugement moral et de valeur subjective que le mot « structure » comprend intrinsèquement. C'est considérer que le terrorisme détermine non seulement ses propres territoires mais construit par réaction le territoire même de son adversaire qui le combat. Les attentats du 11 septembre 2001 l'ont signifié. Même si Bill Clinton fut le président des États-Unis à remettre en cause le multilatéralisme sous gouvernance onusienne au profit d'un retour à l'unilatéralisme, c'est bien Al-Qaida, qui, par la force et la violence de ses actes terroristes sur le territoire américain, contraint la présidence Bush à accélérer le retour à une doctrine agressive de lutte impériale et de protection de ses intérêts stratégiques planétaires. Ce qui se lit sur le plan des relations

internationales se perçoit sur le plan des évolutions des territoires placés dans la tourmente du terrorisme et de la lutte anti-terroriste.

Références des ouvrages cités dans le chapitre 1

Arendt Hannah, *Qu'est-ce que la Politique ?,* Paris, Seuil, 1995.

Badie Bertrand, *Un monde sans souveraineté*, Paris, Fayard, 1999.

Balandier Georges, *Le Pouvoir sur scène*, Paris, Balland, 1980.

Balandier Georges, *Le désordre*, Paris, Fayard, 1988.

Besnard Philippe, *L'anomie : ses usages et ses fonctions dans la discipline sociologique depuis Durkheim*, Paris, PUF, 1987).

Boudon Raymond, *La place du désordre*, Paris, PUF, 1991.

Durkheim Émile, *De la division du travail social*, Paris, Alcan, 1893 ; *Le suicide*, Paris, Alcan, 1897.

Duvignaud Jean, *L'anomie, hérésie et subversion*, Paris, Anthropos, 1973.

Girard René, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.

Habermas Jürgen *Technik und Wissenschaft als « Ideologie », La Technique et la science comme idéologie*, Paris, Denoël, 1978.

Henry Michel, *Du communisme au capitalisme, Théorie d'une catastrophe*, Paris, Odile Jacob, 1990.

King Merton Robert, *Éléments de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1953.

Ruffin Jean-Jacques, *L'Empire et les nouveaux barbares*, *Rupture Nord-Sud*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1991.

Sorel Georges, *Réflexions sur la violence*, Paris, Marcel Rivière, 1908.

Tridi Rachid, *L'Algérie en quelques mots, ou l'autopsie d'une anomie*, Paris, L'Harmattan, 1992.

2

Références, outils et méthodes de la géopolitique du terrorisme

1. La géopolitique au service de l'analyse du terrorisme

Parce qu'elle ne fut pas liée directement à l'histoire des passions politiques mais à l'histoire de la construction et du développement des États-nations, la géopolitique a ignoré le terrorisme. La violence terroriste fut rangée dans la catégorie des troubles internes de la souveraineté nationale. Restitué plutôt du côté des soubresauts de l'Histoire et de ses bégaiements, le terrorisme ne fut décrit que sous la forme d'une force menaçant la sécurité intérieure. Il n'a jamais trouvé place dans une analyse éprouvée des rapports géopolitiques de l'échiquier des grandes puissances. Si la dimension internationaliste de certaines violences fut observée, elle n'a jamais été conceptualisée comme une forme susceptible d'altérer les rapports de force entre puissances. Tel est le cas de l'anarchisme des années 1880-1920 présenté le plus souvent dans sa seule capacité de nuisance propre à chaque État et non pas comme une forme coordonnée de lutte remettant en cause le jeu des puissances entre elles.

Il serait illusoire de chercher à produire une généalogie des théories géopolitiques depuis leur émergence au fil de l'Histoire. Bien des analystes se sont soumis à cet exercice parvenant à spécifier ce que les auteurs et leurs théories devaient à leur époque, aux enjeux de sécurité de la nation et à la culture dans laquelle ils s'inscrivaient [DUSSOUY, 2006]. Ce type de travail demeurant accessible, il s'avère plus significatif de revenir sur les pas des théoriciens de premier plan afin de saisir de quelles manières les paradigmes qu'ils ont construits interrogent les

outils et les méthodes susceptibles d'être employés pour interpréter le terrorisme comme un domaine relevant de la géopolitique.

C'est à Friedrich Ratzel (1844-1904) qu'il faut initialement faire référence. Par l'importance de ses travaux sur la *Politische Geographie*, ce géographe germanique et nationaliste convaincu, est un des fondateurs de la géopolitique. S'il semble ne faire que prolonger les débats de la philosophie des Lumières sur la place de l'Homme dans les systèmes politiques et sociaux, son apport majeur réside dans l'invention géographique des rapports de puissance à l'échelle des États européens. En reprenant à son compte le mot de *Lebensraum*, Ratzel témoigne que l'homme et les sociétés demeurent tributaires du sol et de la terre. Et d'user même du mot grec d'*œkoumène* pour rendre compte de l'intérêt que représente, pour le développement de l'être humain, le milieu ou ce que l'on désigne aujourd'hui sous le vocable d'« écologie humaine ». À l'image de tout organisme vivant – ce qui a permis de parler de vision organiciste du géographe – Ratzel rapporte le déploiement de l'homme mais aussi des civilisations dans la relation étroite au sol et au territoire dans lesquels ils se déploient. Le territoire est moins situé du côté de la vision spatiale d'un espace plan et linéaire, simple support à l'activité humaine, que du côté de la différenciation, du mouvement et des aspérités qui lui confèrent la relation entre sol, homme et activités. La géographie ratzelienne fait de l'espace moins un support aux activités humaines et politiques qu'une forme décisive – à défaut d'être déterministe –, productrice d'interactions avec les établissements humains. Elle situe le devenir des relations internationales entre États-nations dans deux registres différents du politique : l'équilibre et le conflit. Le premier, le plus rare, ne serait que l'expression spatiale de la tendance à l'égalisation et à la ressemblance. Le second, le plus probable, ferait de l'espace une des causes de différenciation des puissances et un enjeu de la violence entre elles. Car la lutte pour la vie est en partie une lutte pour l'espace. Et de produire dans le domaine des relations internationales ce que Gérard Dussouy appelle les « sept lois de l'espace » qui fondent cette anthropo-géographie ratzelienne :

- la culture en tant que construction collective favorise le déploiement et le rayonnement de l'État ;

- la croissance de l'État ne relève pas d'un quelconque principe naturaliste. Elle est la conséquence du développement intellectuel, moral, politique et social des peuples qui le forment ;
- l'histoire de la croissance de l'État relève généralement d'un processus d'absorption et d'une intégration des plus petits par les plus forts ;
- la frontière constitue un des organes périphériques majeurs de l'État moderne tant elle imprime le mouvement de sa croissance ou de son repli. Elle témoigne de la vitalité ou du déclin des systèmes politico-militaires contemporains ;
- dans sa croissance, l'État s'efforce d'atteindre les positions politiques avantageuses que les atouts géographiques, tels des facteurs continentaux et débouchés maritimes représentent pour lui ;
- les *stimuli* à la croissance spatiale des États ne relèvent pas de l'intérieur mais de l'extérieur que procurent les rivalités, les menaces et les risques des États voisins ;
- le mouvement général conduit à la croissance des États qui devraient atteindre des dimensions continentales.

La géographie ratzelienne fait figure de modèle pour toute réflexion qui prend en compte l'espace comme une donnée majeure du politique quelles qu'en soient ses formes. Au-delà du darwinisme social dont elle fait preuve en reliant lutte pour la vie à lutte pour l'espace, l'antropogéographie de Ratzel témoigne que le territoire demeure le lieu de tous les rapports de force tant il existe selon lui une contradiction entre le mouvement continu pour la vie et l'espace de la terre qui ne change jamais. Elle situe l'essence du conflit dans le jeu des contradictions entre action humaine et enjeux territoriaux. Dans l'esprit de Ratzel, le combat sur la terre pour l'espace recouvre toutes les formes avérées de violences politiques que ce soient des guerres entre États, des guerres coloniales et autres. Si en termes de violence extrême, Ratzel n'étudie guère au-delà de ce qu'il appelle le génocide des Indiens d'Amérique, selon lui, toutes les formes de violence institutionnelles et/ou radicales prennent sens dans

l'analyse des rapports de force entre groupes humains pour le contrôle de l'espace. Dans sa lecture déterministe des rapports de force entre les acteurs politiques pour s'approprier l'espace, ce théoricien soutient que les espaces du politique ne peuvent se départir du rapport au sol et au territoire ; l'espace du politique ouvre à des formes physiques et des morphologies spatiales. L'enracinement de l'État dans le sol oblige l'analyste à considérer la question des limites de son autorité et de leurs évolutions. Penser la question des frontières et de leurs modifications est nécessaire. Le géographe allemand rapporte la relation entre l'État et le sol dans une analyse dynamique dialectique. Le sol est à la fois le support de l'action publique mais aussi le substrat qui, par effet retour, détermine l'État dans sa structure et son épaisseur institutionnelles. Il rappelle que le développement de la civilisation et de l'État relève d'une organisation progressive du sol passant par une relation étroite renouvelée entre celui-ci et le peuple. Dans cette perspective, la guerre devient l'acte de « Promener la frontière sur le terrain d'autrui ». En faisant de l'État un des ressorts majeurs de l'Histoire, Ratzel contraint chacun à décrire l'espace comme le lieu d'une interaction continue entre le politique et le sol entendu dans ses acceptations les plus larges de ses caractères spatiaux jusqu'à ses cultures. Bien que fortement marquées du sceau des enjeux hégémoniques et stratégiques des grandes puissances au tournant du XXe siècle, les théories de Friedrich Ratzel sont tonifiantes pour ceux qui réinterrogent les rapports de force entre puissances dans une époque de restriction des ressources de quelque nature que ce soit. Elles le sont également pour ceux qui ambitionnent de décrire les nouvelles formes de territorialisation qui s'opèrent dans le désordre international né de la fin d'un monde bipolaire. Elles le sont *a fortiori*, dès lors que l'on s'intéresse à des formes de production de violence politique extrême auxquelles se rattache le terrorisme mondialisé du XXIe siècle.

Dans le prolongement de Ratzel, et de la vision naturaliste du développement des États-nations au cours du XIXe siècle, le militaire allemand Karl Haushofer (1869-1946), affecté par le résultat des négociations de paix du traité de Versailles, promeut pour les élites de son pays une réflexion stratégique afin de redéfinir un destin national. Récusant la géographie politique, il colle au plus près à la définition de la

géopolitique inventée de toutes pièces en 1899 par le Suédois Rudolf Kjellèn. Plutôt que d'étudier seulement le rapport entre la puissance étatique et les conditions de sa distribution et de son exercice en fonction des données géographiques – sols, contraintes morphologiques, climats et ressources –, Karl Haushofer se donne pour objet l'étude des aspects spatiaux de l'action politique. Le concept politique retrouve ses droits, selon des agencements et des présupposés nouveaux. Ce qui l'intéresse au premier plan l'éloigne progressivement des objectifs de Ratzel. Plus que la façon dont le territoire structure l'État qui s'appuie sur lui pour développer sa puissance, Karl Haushofer s'interroge sur la manière dont les États définissent des ambitions territoriales pour construire leur puissance et leur domination. Il interroge la question du territoire en géopolitique non seulement sous l'angle de potentialités ou de ressources propres à usage interne mais comme un enjeu stratégique de survie et de construction de la puissance des États-nations. Au-delà de ses études menées sur l'Extrême-Orient et la puissance japonaise dans l'entre-deux-guerres, ses travaux sur les conditions de la reconstruction de la puissance allemande après la défaite de 1918 forment le corps de ses réflexions. En défenseur d'une grande Allemagne restaurée dans sa force et son identité, Karl Haushofer en appelle à la tradition pangermaniste pour justifier la création d'une communauté de civilisation – le *Deutschum* – dans un espace territorial rénové – selon les impératifs du *Lebensraum*. On se doit de rappeler les aspects sulfureux de travaux théoriques déployés, pour un temps, dans une proximité bienveillante avec le nazisme. Lui-même s'est bercé de l'illusion d'avoir été le maître à penser d'Adolf Hitler via son ami Rudolf Hess [DUSSOUY, *op. cit*.]. En dépit de l'absence de toute définition claire du concept de géopolitique chez Karl Haushofer [RAFFESTIN, 1995], ses contenus ont notablement évolué, notamment sur la question de la territorialité. L'espace figure au cœur de sa théorie aussi contestable soit-elle. Il devient premier tant il conditionne non seulement le développement des États mais leur puissance. La suprématie du territoire fait évidence. L'enjeu territorial n'est pas de l'ordre du mythe ou de la représentation symbolique. Il est un déterminant du calcul stratégique. Penser en termes de géopolitique, c'est considérer que l'espace peut être objet de la pensée, on pourrait presque dire vectorisé dans la construction d'une

stratégie et d'une politique. Plus que Ratzel, Karl Haushofer situe la géopolitique du côté des sciences de l'action et de l'intentionnalité. Le recours à la force et à la guerre est dès lors envisagé comme moyens et enjeux par l'État de la construction territoriale de sa puissance. La géopolitique atteint sa définition moderne, celle qui lie inexorablement aux ambitions de suprématie les enjeux de domination des relations diplomatiques et le cas échéant des stratégies militaires belliqueuses. Bien que contestables sur le plan scientifique, notamment en ce qui concerne l'analyse des rapports de force entre grandes puissances au vu de l'immanence de la géographie spatiale, les analyses de Karl Haushofer restituent le territoire au cœur des rapports et enjeux politiques contemporains. Avec Karl Haushofer, la géopolitique allemande pose comme première les dynamiques territoriales de rapports de force et de conflits potentiels au détriment des modes de régulation institutionnelle et traditionnelle de la diplomatie et des relations internationales. La notion de puissance est désormais inséparable des enjeux territoriaux.

Aux réflexions propres de Karl Haushofer, font écho les analyses d'un intellectuel allemand non moins équivoque quant à ses relations avec le nazisme, le philosophe Carl Schmitt (1888-1985). Ce dernier n'a de cesse de rappeler que tout ordre fondamental relève d'un ordre spatial, et que toute transformation des rapports de force entre puissances est inséparable non seulement d'une évolution du politique mais aussi d'une appropriation territoriale nouvelle. Carl Schmitt porte plus en avant la problématique de Karl Haushofer. Analysant la guerre de guérilla menée par le peuple espagnol de 1808 à 1813 contre Napoléon Ier, le philosophe observe qu'il s'agit de la première guerre menée par les partisans – des irréguliers – contre une armée régulière moderne, aguerrie et professionnelle. Pour comprendre que ce nouveau type de conflit remet radicalement en cause la nature du *jus belli* des guerres conventionnelles entre nations souveraines, le philosophe allemand n'en comprend pas moins que ce que l'on qualifierait d'asymétrique selon la terminologie usitée aujourd'hui ne remet pas en cause la fonction stratégique du territoire [SCHMITT, 1972]. En opposant symétriquement aux figures du pirate et du corsaire la figure du partisan espagnol, Carl Schmitt se ressaisit des distinctions opérées par l'École britannique de géopolitique.

Au titre de ses plus importants représentants, le géographe Mackinder (1861-1947), opposant aux théories expansionnistes pangermanistes, a rapidement signifié dans le conflit terre-mer, la fragilité d'une géopolitique purement maritime. Dans son sillage, Carl Schmitt témoigne que la terre et la mer en tant qu'espaces élémentaires différents où se situent l'activité humaine et les affrontements belliqueux entre nations ont développé non seulement des théâtres d'opérations de types différents, mais des concepts différents de guerre, d'ennemis et de prise de guerre. En opérant la distinction entre combattants des mers et combattants des terres, Carl Schmitt situe inexorablement le partisan espagnol du côté de la géostratégie de la terre, soit du même côté que les troupes françaises qu'il combat jusqu'à la mort. Au-delà de l'asymétrie des moyens mobilisés par les troupes régulières et les guérillas, le philosophe allemand rapporte la stratégie des seconds à celle des premiers. Dans la mesure où « le partisan va continuer à représenter un type spécifiquement terrien du combat actif du moins tant que subsistera la possibilité sur notre planète, des guerres anticolonialistes », le territoire, comme pour celui de ses adversaires, demeure au cœur de son raisonnement stratégique. Le partisan « représente encore une parcelle du vrai sol ; il est l'un des derniers à monter la garde sur la terre ferme, cet élément de l'histoire universelle dont la destruction n'est pas encore parachevée ». Carl Schmitt souligne la continuité qui relie le guérillero de l'époque napoléonienne aux guerres des partisans de Mao Tsé-toung et d'Hô Chi Minh ou encore de Fidel Castro. La guerre subversive projette, selon lui, le terrorisme et la lutte antiterroriste dans un même mouvement. Garant d'une certaine réalité de terrain – on pourrait presque parler de vérité bien que Carl Schmitt se garde d'employer ce mot – le partisan est bien celui qui « force l'ennemi à s'enfoncer dans un autre espace ». Il « ajoute une autre dimension, plus obscure, une dimension de la profondeur, où tout port ostensible de l'uniforme est un danger de mort ». Au sujet de la clandestinité imposée par les circonstances, Carl Schmitt parle à ce sujet d'*Untergrund* comme pour mieux signifier la tridimensionnalité du territoire même de la guerre des partisans. La notion de territoire de conflits atteint une dimension inégalée.

Comme dans d'autres domaines des sciences humaines et sociales, le conflit historique entre l'Allemagne et la France a interdit la mobilité des concepts de part et d'autre du Rhin. Le débat français s'oriente vers une atténuation des thèses allemandes tant elles apparaissent enracinées dans les tentations bellicistes et expansionnistes de l'Allemagne. Bien que marqué par la lecture des thèses de Ratzel, le géographe Vidal de La Blache réintroduit la géopolitique dans une vision dynamique de constructions d'ensembles régionaux à partir des unités que déterminent les régions historiques de la France en lien avec leurs ressources et leur histoire. Cette géopolitique aussi naturaliste que celle de Ratzel, mais néanmoins plus d'essence néo-lamarckienne que proprement darwinienne [CLAVAL, 1994], pose le principe de la construction territoriale moins par le seul déterminisme des caractères physiques de l'espace que dans la valeur d'une géographie humaine fondée sur les échanges et les activités. Sa *géographie politique*, terme qu'il emploie à dessein, impose une relecture de la construction des entités territoriales moins par conflits, comme dans la géopolitique allemande, que par fluidité, échanges, phénomène d'accumulation, identification de points de vue convergents et processus de coagulation. Son ouvrage, *La France de l'Est*, *Lorraine-Vosges, Alsace,* publié en 1919 ne peut être seulement considéré comme le pendant symétrique des écrits de Haushofer placés sous le sceau de l'humiliation de la défaite allemande et du traité de Versailles. Pour Vidal de La Blache, il s'agit de signifier comment la construction de l'unité territoriale a profité du véritable moteur de la révolution industrielle et de son introduction dans les villes placées sous le sceau de l'économie de la production. Les solidarités économiques et les enjeux de transport et mobilité interne aux espaces urbains ont renforcé le sentiment d'identité et d'appartenance à une même collectivité. Vidal de La Blache établit la passerelle entre géographie et politique. Sa géographie politique porte le mérite de signifier que la géopolitique n'est pas la seule affaire d'espaces continentaux voire de territoires nationaux, ni du reste qu'elle ne peut exister que dans une analyse symbiotique avec une généalogie de l'édification moderne de l'État-nation. Par ses modes d'analyses sur les espaces régionaux et les pays, Vidal de La Blache démontre que l'analyse géopolitique peut être conduite à de multiples échelles notamment celles de la micro-

géographie. Cette découverte compense largement les reproches usuellement faits à Vidal de La Blache concernant la faiblesse et l'absence d'analyse des ambitions du politique. Dans la lignée du premier, il faut mentionner le géographe Albert Demangeon qui, sensible au déclin de l'Europe et notamment de la puissance britannique depuis la fin du XIXe siècle, porte son interrogation sur les conditions de développement d'une performance et compétitivité entre nations [DEMANGEON, 1920]. Sa réflexion se tourne vers l'étude de l'espace moins en tant qu'unité morphologique que vers la notion de structure qui réordonne à diverses échelles, le travail, la valeur, les échanges et la production. La structure de l'espace est fonction d'organisations, dont l'État n'est pas un des acteurs les moins signifiants. La performance des territoires réside dans les transformations économiques contemporaines à l'échelle de l'économie-monde libérale. Elle relève des capacités d'organisation et de rationalisation de l'action à partir de systèmes de communication qui acheminent les informations de part et d'autre des territoires. Sans parler d'une géopolitique de l'information, les analyses d'Albert Demangeon rendent compte de la nécessité d'intégrer à l'analyse géopolitique la question de la communication dans ses rapports à la structuration des territoires et de la constitution de certaines identités ou « mentalités » selon l'expression de notre auteur.

En rassemblant les analyses des géographes du politique sous la bannière d'École géopolitique française, les commentaires de l'époque ont laissé imaginer une profondeur et une cohérence de points de vue qui ne résistent guère à l'analyse des contenus. Ce que l'on réunit sous le vocable d'École géopolitique française semble avoir été seulement marqué durablement par l'ambivalence du regard porté sur le modèle ratzelien. Auteur en 1936 d'une *Géopolitique*, Jacques Ancel pour avaliser les concepts de Ratzel en matière d'État et de nation au fondement de la *Geopolitik* allemande, récuse sa pensée au nom de son dogmatisme, de son déterminisme physique et de son nationalisme politique. La critique la plus radicale concerne les disciples du géographe allemand. Otto Maull, auteur en 1925 d'un *Politische Geographie*, est écarté pour voir dans les géomorphologies naturelles et leurs caractères les conditions déterminantes de l'expansion initiale des États agraires.

Plus symbolique encore est le rejet des recherches de l'universitaire et juriste Manfred Langhans-Ratzeburg, auteur d'une réflexion sur « les zones de friction géopolitiques de la terre ». À leur titre, il place la question sarroise – zone de rivalité entre la France et l'Allemagne, la Haute Silésie – entre Allemagne et Pologne –, l'Istrie – entre la Yougoslavie et l'Italie –, ou encore la Galicie orientale – entre la Pologne et la Russie. Ce que récuse Jacques Ancel, c'est l'usage imprécis de ce vocable qui rassemble pêle-mêle des conflits interétatiques, mais aussi des revendications irrédentistes. La critique de la théorie des « zones de friction géopolitiques de la guerre » trouve sens dans le contexte international de tensions accrues entre la France et l'Allemagne et de l'avènement du IIIe Reich. Jacques Ancel ne cache pas l'inquiétude que lui suggère tout usage belliciste d'une géopolitique tournée vers la justification de la politique pangermaniste de la nouvelle Allemagne. On comprend en quoi la géopolitique française et plus spécifiquement les travaux de Jacques Ancel viennent à penser une géopolitique des frontières à l'opposé des présupposés allemands. Dans son esprit, si le terme de frontière peut recouvrir historiquement des réalités aussi différentes que la nature et ses contraintes, les langues et identités culturelles ou encore la conscience nationale et les enjeux de sécurité, elle n'est jamais autrement définie que par la relation consubstantielle entre l'homme et son territoire. La géopolitique est objet de la géographie humaine. En construisant le lien entre les deux, Jacques Ancel détermine l'étude des frontières du seul côté des conditions de déploiement humain et de leur différenciation de part et d'autre de la coupure physique instaurée. La frontière s'érige alors comme cadre provisoire ou permanent susceptible de réfléchir les contraintes morphologiques qu'elle épouse, confirmant le plus souvent des dissemblances préexistantes. Bien qu'il affirme la nécessité de parvenir à élaborer un concept dynamique de la frontière et de son devenir dans une époque inquiétante quant à la sécurité collective, Jacques Ancel est demeuré en deçà de ses ambitions. La frontière reste chez lui un produit de la nature et de ses obstacles même s'il s'évertue à démontrer que les contraintes morphologiques ne s'érigent pas nécessairement en frontières naturelles. S'il concède que la frontière a pour objet la sécurité collective, il ne cherche à aucun moment à situer la nature conflictuelle qu'engagent les frontières dans des

logiques de dégradations des relations entre États voisins. Critique de la *geopolitik* allemande dans ses attendus idéologiques, Jacques Ancel, bien qu'ancien poilu, demeure silencieux sur la guerre de 1914-1918. Incapable d'intégrer la notion de conflictualité dans les espaces frontières, ni sur les stratégies territoriales des puissances impériales dans le domaine de la colonisation, le géographe s'inscrit dans la tradition d'Ernest Renan, soit la recherche d'une identité nationale française du sol par l'appartenance à un territoire et à une culture. Sa géopolitique humaniste et/ou humanisée pose la civilisation comme première et seule apte à dépasser les différences de part et d'autre de la frontière. Engagé dans la résistance, il meurt en 1943 au service de la France. Quand bien même elle serait parvenue à se constituer sur le plan des outils et de son épistémologie, la géopolitique française apparaît au sortir de la seconde guerre mondiale être à terme condamnée. En écartant la question de la violence, du conflit et des rapports de force entre États-nations, la synthèse promue par Jacques Ancel ne parvient pas à rendre intelligible la situation géopolitique née de la guerre froide. En 1950, historiens et géographes se prononcent en La Sorbonne, en faveur de l'arrêt de l'enseignement de la géopolitique. La première géopolitique française a désormais vécu. Ironie de l'Histoire, elle s'effondre dans la foulée même de la disparition de la géopolitique allemande contre laquelle elle s'était battue.

Avec l'installation des grandes puissances dans la guerre froide, la bipolarisation du monde, loin d'enterrer toute démarche géopoliticienne, la relance. L'explication centrale est à rechercher dans les nouvelles formes de découpe des continents et des territoires que suscite l'antagonisme entre les deux Blocs. Du côté américain, la question centrale est celle d'échapper à toute forme d'isolement que ne peut manquer de susciter l'URSS en tant que grande puissance. Les crises successives de la guerre froide – blocus de Berlin en 1948, guerre de Corée en 1950, rébellion hongroise de 1956, mur de Berlin en 1961, affaire des missiles de Cuba en 1961 – sont les détonateurs qui facilitent la reconstruction de la géopolitique même si au demeurant elle sera désormais d'essence plus stratégique que géographique. Au titre des nombreux géopoliticiens américains de la guerre froide, mention doit être

accordée à Nicholas John Spykman, auteur en 1942 d'une réflexion majeure sur la place des États-Unis dans le monde [SPYKMAN, 1942]. Pour cet auteur, confronté aux enjeux de redéfinition du rôle des États-Unis dans la seconde guerre mondiale, la géopolitique reverse du côté de la stratégie et de l'action militaire au service d'une ambition politique. Le retour à Clausewitz est évident. La guerre et les enjeux de puissance relèvent d'une démarche logique. La sécurité des États-Unis exige une réflexion stratégique sur la protection tant en temps de paix qu'en temps de guerre de ses intérêts vitaux. Les rapports de force fondent la réalité. Il s'agit de prévenir toute coalition politique à l'Est ou dans le Pacifique contestant l'hégémonie américaine. Le déplacement de l'objet de la géopolitique est évident. Même si l'espace reste un cadre physique de référence à l'analyse des potentialités et faiblesses de chaque État, il n'est plus ce cœur, ce sel de la terre irréductible grâce auquel la géopolitique allemande de l'entre-deux-guerres s'imaginait justifier le pangermanisme agressif. Spykman ne s'y trompe pas. Il s'évertue à justifier la rupture que sa théorie consacre avec la géopolitique allemande. Il affiche la nécessité de s'émanciper de la vision mythique et métaphysique du territoire pour lui substituer au contraire une interprétation plus conventionnelle. Le territoire, tout autant que la frontière, n'a de sens que comme domaine d'application par l'État de sa politique en matière de paix et/ou de guerre. La localisation géographique du pays, comme sa relation avec les centres du pouvoir militaire définit son problème de sécurité.

Ce retour à une pensée de l'espace, épurée des réflexions sur les spécificités culturelles du lieu et de leurs potentialités à interagir avec les politiques et les systèmes d'action venant du centre, anticipe la géopolitique des années 1950, celle qui émerge de l'âge nucléaire et du rapport de force constitué entre les États-Unis et l'Union soviétique. Avec l'équilibre de la terreur résultant de la course aux armements nucléaires entre les deux grands, la géopolitique s'apparente à la science de la stratégie de la dissuasion nucléaire. Cette dernière envisage le conflit sous le seul regard de l'usage de l'arme nucléaire, de sa légitimité et de ses conséquences. Le « un coup sans durée » s'offre comme une pensée de l'absolu qui récuse toute considération spatiale et temporelle.

Aux origines de la stratégie nucléaire française, le général Lucien Poirier témoigne que la puissance unitaire de la charge atomique contracte les valeurs de temps et d'espace [POIRIER, 1977]. Il en tire les conclusions sur le plan épistémologique en spécifiant que la notion de géostratégie est une « tautologie » tant l'espace demeure une des catégories usuelles de la pensée stratégique. Au tournant des années 1990, avec la fin de la guerre froide et les bouleversements induits dans le système mondial des relations internationales, la pensée de Lucien Poirier évolue. Face à la complexité d'un monde multipolaire, sa théorie s'affine. Qualifiée d'« intégrale », la stratégie globale de défense à promouvoir requalifie la géopolitique et la géostratégie décrites comme insécables l'une de l'autre. Face au chaos international, le stratège français rappelle que les attributs géographiques sont facteurs de puissance et/ou de vulnérabilité et que les localisations ou les positions dans l'espace géographique relèvent de données objectives qui affectent les valeurs brutes et nominales des capacités d'action et de réaction de la nation. Et de justifier la nécessité d'une évaluation permanente des données et des valeurs spatiales et temporelles.

Ce retour à la géopolitique chez les militaires fait écho au mouvement plus global de retour de la géopolitique amorcée par la géographie à partir des années 1970. Les guerres révolutionnaires d'Amérique latine, l'échec de la guérilla guevariste dans la forêt bolivienne et le conflit du Viêtnam ont témoigné que l'espace, en tant que ressources et enjeux stratégiques, ne pouvait être écarté de l'analyse du conflit militaire mené soit entre puissances étatiques soit contre des forces à l'intérieur de l'État-nation. Il n'échappe à aucun expert que les guerres révolutionnaires possèdent leurs propres logiques géostratégiques. Du conflit Est-Ouest, à l'Extrême-Orient en passant par le Moyen-Orient, se fait jour une géopolitique de la subversion [CLAVAL, *op. cit.*] qui pose la « petite guerre », selon l'expression consacrée par les stratèges français, comme régie par des rapports spécifiques au temps et à l'espace. Plus qu'aucun autre, le conflit asymétrique assumé par des forces révolutionnaires contre des forces légales se joue du territoire et de l'ensemble de ses contraintes pour mieux se défendre et engager le combat. Il s'agit également des contraintes topographiques : forêts

vierges, déserts inhospitaliers, chaînes de montagnes ; des données climatiques : climats extrêmes, moussons ; de ses ressources spécifiques : accès à l'eau, accès à des réserves naturelles ; ou encore des ressources nourricières de communautés villageoises. Se dissoudre dans l'espace pour mieux s'y réfugier, s'y ressourcer, s'y entraîner, ou procéder à des attaques inopinées, relève de stratégies comprises dès les années 1970. La relance de la géopolitique à partir de 1976 correspond chez Yves Lacoste, fondateur de la revue *Hérodote*, au souhait d'intégrer au raisonnement conventionnel l'ensemble des conflits irrédentistes et des luttes pour la libération nationale. Dès le 16 août 1972, Yves Lacoste de retour du Viêtnam, pour s'indigner dans *Le Monde* de la manière dont le commandement américain envisageait de bombarder les digues des deltas du Fleuve Rouge dans le but de provoquer l'inondation des régions habitées rappelait que le savoir géographique demeure au service de la stratégie [LACOSTE, 1976]. Avec le mouvement d'études géographiques, né autour de la revue *Hérodote*, la géopolitique renaît comme étude de l'intentionnalité en lien avec la pensée territoriale de la stratégie militaire. Pour réfuter les enseignements ratzéliens et haushofériens, son directeur entend fonder une géopolitique scientifique, susceptible d'analyser tous les types de conflits nés de rivalités territoriales. Le présupposé théorique sur l'espace est celui de la continuité absolue entre les conflits inter-étatiques et les conflits infra-étatiques. Au-delà des enjeux de respect ou non du droit international de la guerre et de la paix, le conflit moderne, qu'il soit de nature interne ou externe, enchevêtrerait à l'infini les mêmes débats, enjeux et paradigmes du territoire, de sa place, de sa fonction et de ses usages dans la conquête du pouvoir et de zones d'influence. La définition de la géopolitique d'Yves Lacoste qualifiée, par certains confrères de « boulimique », lève les verrous de la première géopolitique héritée du XIXe siècle. Aux côtés de la géopolitique des relations internationales, il y a place pour une géopolitique parallèle plus noblement appelée « de l'intérieur » qui postule que quelles que soient la nature, l'échelle, l'intensité, et la durée du conflit, il y a forcément des enjeux et des visées de territoires même si au demeurant leur possession et leur appropriation physique ne sont pas à l'ordre du jour.

La géopolitique globalisante d'Yves Lacoste – des marges insurrectionnelles à l'État-nation jusqu'aux ensembles régionaux et continentaux – permet à terme d'envisager une géopolitique du terrorisme. Mais si cette dernière encore à construire doit et devra beaucoup à l'ancienne géopolitique de la subversion fondée par le géographe, il serait erroné de penser qu'elle n'en sera que le prolongement.

La géopolitique du terrorisme puise dans l'ensemble de l'histoire de la géopolitique les éléments de sa définition. Elle devrait être lue comme une somme, celle des apports successifs produits depuis les précurseurs – Ratzel et Haushofer sur la fonction stratégique de l'espace – jusqu'à ceux de la nouvelle géopolitique d'*Hérodote* sur la production des territoires de sécession des marges et périphéries des États-nations en prenant aussi en considération les acquis de l'école française de géographie sur les micro-échelles de la géopolitique. Nous avons essayé d'en produire la démonstration.

Les facteurs permanents d'analyse d'une géopolitique du terrorisme devraient ainsi prendre en considération les considérations suivantes :

- l'émergence de la violence radicale peut être rapportée à une somme de systèmes de causalités bien différentes les unes des autres pouvant aussi bien recouper les anciens antagonismes nés des découpages artificiels des frontières de la colonisation, le désordre né des conditions d'effondrement des États-nations au sortir d'un système bipolaire, ou encore les contrecoups et les réactions engendrés par les puissances impériales sur leur théâtre d'opérations extérieures ;
- au-delà des causes, le plus souvent d'essence politique, c'est l'état d'anomie politique mais aussi sociale qui suscite le recours à toutes les formes de violence ;
- dans la perspective de sa mise en œuvre, l'espace et le territoire deviennent le premier lieu d'enjeu des conflictualités entre groupes humains. Il ne peut y avoir une prise en considération de la variable terroriste sans la rapporter, en deçà des causes des conflits politiques, à la mesure du territoire comme lieu de

production de violence mais aussi support à cette même violence. Le territoire extériorise la violence qu'il engendre par ailleurs ;

- la géopolitique de la subversion et du terrorisme ne peut ignorer la variable spatiale dans l'ensemble de ses dimensions stratégiques mais aussi prescriptives en termes de formes de violence et de gestion des territoires pour la constituer comme levier d'action idéologique ;
- l'importance des situations de conflits dans le monde dans lesquelles la violence terroriste est présente, les interactions instituées entre les combats des uns et des autres – les alliances objectives et causes communes par-delà des objectifs et des buts politiques différents – témoignent d'une géopolitique de la violence mondialisée qui renvoie, pour le coup, aux données structurelles de la géopolitique classique. De façon pendante, la structuration sur les plans des relations bilatérales, multilatérales et de la gouvernance mondiale, de la lutte antiterroriste contribue à façonner les contours d'une géopolitique mondiale de la terreur. Ce n'est pas un des moindres paradoxes de voir surgir, dans un monde qui a privilégié les logiques déterritorialisantes d'une globalisation agressive, la recomposition de rationalités territoriales de subversion et de lutte antiterroriste à l'origine d'une nouvelle géopolitique mondialiste.

2. Le terrorisme : territoires versus réseaux

Dans l'ordre de notre réflexion, il a été question de signifier en quoi le terrorisme ne pouvait être analysé comme phénomène exogène à l'environnement politique et stratégique des sociétés dans lesquelles il se meut. Pour avoir été banalisé comme phénomène de violence, le terrorisme s'est trouvé privé de toute analyse qui mette en jeu d'autres données que celles qui portaient sur la nature de la protestation ou des formes de frustration accumulées par les individus recourant à des violences extrêmes. Le déficit d'analyse et l'aporie intellectuelle auxquelles les sociétés sont attachées pour ne pas s'interroger sur leurs

propres faiblesses et responsabilités, justifient de rechercher d'autres systèmes potentiels d'analyse au rang desquels la géopolitique semble des plus prometteuses. Une géopolitique du terrorisme est non seulement de l'ordre du faisable mais aussi de la nécessité. Elle offrirait les moyens de mieux comprendre les lignes de fracture du monde contemporain et les interactions qui se déploient entre violence, terrorisme et territoires au point d'engager à marche forcée la recomposition du système des relations internationales.

La première étape franchie, il est désormais possible d'aller plus avant dans cette réflexion. C'est l'objet de ce propos de qualifier la nature du terrorisme en reposant la question par trop évidente : qu'est-ce que le terrorisme ? Mais, plutôt que de cheminer sur des sentiers trop empruntés, nous souhaiterions interroger ce phénomène de manière inusitée. Pour les besoins de la démonstration, il semble impérieux de se départir de ce qui fonde le cœur de l'explication du terrorisme, soit le schème d'une analyse causale déductive, qui interroge, de manière mécanique sinon systémique et dans un ordre immuable, des catégories consacrées par les spécialistes. Rappelons-les ici : la nature des frustrations et des reproches accumulés justifiant la sortie du débat démocratique et/ou institutionnel, les fondements idéologiques conduisant au recours à la force, les objectifs politiques et stratégiques du mouvement, les conditions du passage à l'acte, les moyens utilisés, les opérations de terreur, enfin l'impact et la réception de cette violence tant au niveau du Politique que de la société. C'est donc à l'énoncé théorique, aux éléments de justification de la lutte politique que nous souhaitons échapper. Le présupposé auquel il est fait référence est que c'est en s'écartant de la nature de l'énoncé qu'il devrait être possible de lire autrement le terrorisme. Nous procédons à une opération somme toute banale dans le domaine de l'analyse des sciences sociales au tournant des années 1950-1960. Elle s'inspire du structuralisme pour lequel l'événement est source de confusion et demeure l'arbre qui masque la forêt. Dans la doxa structuraliste, la notion d'événement pour renvoyer à l'événementiel est critiquée. Elle est considérée comme accordant la part trop belle au principe de libre arbitre. Le structuralisme dénonce dans les manières de faire des sciences sociales de l'époque et notamment de

l'histoire événementielle la référence exclusive aux faits des hommes illustres. Il rejette l'absence d'aménité prodiguée pour expliquer des comportements de l'homme politique moins édictés par la raison ou la rationalité immédiate que par des traditions, des coutumes, des manières de faire et des *habitus* séculaires et éprouvés dans la permanence de l'Histoire. Selon lui, l'événement, en l'occurrence le fait politique, demeure illusion de la nouveauté, du jamais vu ou encore de l'impensable. Telle la fonction symbolique du masque et de ses usages cérémoniaux dans les cultures traditionnelles, l'événement offrirait aux hommes l'illusion d'échapper à leur propre finitude, tout en concédant précisément aux rituels les moyens d'exercer le rappel des règles et normes ancestrales. Rejoignant l'énoncé structuraliste, il s'agit d'interroger les terrorismes, moins dans leur novation en termes d'énonciation de la violence ou encore de formes de violence que dans ce qui les relie par-delà des mots d'ordre et jeu de références aussi diversifiés que le marxisme, le socialisme, le maoïsme, le nationalisme, le libéralisme, l'anticapitalisme, le régionalisme, l'autonomisme ou encore l'islamisme… L'opération à laquelle il s'agit de procéder, à l'image même du structuralisme dans les sciences sociales, dépolitise l'objet même du sujet. Non seulement la recherche des invariants d'un mouvement à l'autre, comme construction répétitive de structure et de systèmes d'action, banalise l'objet politique de chacune des luttes abordées, mais elle tend aussi à s'affranchir de tout jugement de l'Histoire. Pour les besoins de cette démonstration, nous parlerons indistinctement de mouvements insurrectionnels classés au ban de l'humanité comme groupuscules terroristes et d'autres consacrés *a posteriori* par l'Histoire au panthéon des mouvements de résistance et de libération nationale. Notre parti pris se situe bien au-delà du jugement de l'Histoire puisque ce qu'il s'agit d'interroger est ce qui fonde les terrorismes, par les effets de structure dans des logiques de permanence et de continuité au-delà de leur opposition en termes de nature de contexte et de références idéologiques et culturelles. L'hypothèse majeure soumise à la sagacité du lecteur est que les terrorismes, en tant que recherche d'une efficacité, dépendent, pour une large part, autant des revendications idéologiques que des dispositifs et moyens logistiques

dont ils se dotent pour atteindre dans le feu de l'action le succès militaire et politique.

Si le structuralisme est approprié pour penser de manière singulière le terrorisme, il n'en demeure pas moins essentiel de répondre aux questions suivantes : De quelles connaissances, le structuralisme peut-il être porteur pour analyser cette forme absolue de violence ? Quelles implications en termes de connaissance l'approche structuraliste offre-elle à l'analyse du terrorisme ? Indéniablement, le rapport spécifique entre Histoire et violence facilite la mise en perspective entre la démarche scientifique structuraliste et le terrorisme comme objet des sciences sociales. Comme méthode d'analyse, le structuralisme s'inscrit dans la longue durée par opposition au temps court de l'événement. Quelle que soit la nature des contextes politiques, le terrorisme, pour être aussi vieux que l'humanité, s'inscrit dans la longue durée des civilisations. En tant que phénomène historique, il se prête à une analyse qui cherche à déceler des lignes de permanence, de continuité et de proximité mimétiques qui mettent à distance toute affirmation sur la rupture, la rhétorique de la rupture révolutionnaire et de l'avènement d'une ère nouvelle. L'analyse structuraliste privilégie une approche interne de l'objet d'étude de l'ordre du contenant plutôt que le propos et ses énonciations situés de l'ordre du contenu. C'est cette approche que nous retenons en écartant d'emblée la parole et le verbe et leurs contenus toujours présents dans les actions délictueuses du terrorisme. Sans parole, ni communiqué, ni rhétorique de la victoire et/ou de la rupture, le terrorisme demeurerait étranger à lui-même, comme incapable de légitimer le recours à la violence meurtrière et de lui donner sens à défaut de rationalité.

L'approche structuraliste pousse à concevoir le terrorisme comme un enjeu de structure. Pour prétendre dépasser le stade de la violence pure et se projeter comme force et/ou puissance politique à venir, toute organisation terroriste construit un rapport au temps et à l'Histoire. Il s'agit là d'un paradoxe. Pour être lu par les médias comme un acte de violence inscrit dans le temps bref d'un événement aussi dramatique soit-il, le terrorisme se définit dans un processus historique de transformation du Politique. S'il réfute tout fatalisme dans le continuum des oppressions

de l'Histoire, il se restitue pleinement dans cette dernière pour faire acte de présence aux enjeux du moment. Le terrorisme s'approprie l'histoire passée, le temps historique qui lui permet de justifier sa prise d'armes. Sans cette disposition, l'action violente se révélerait anachronique, hors du temps même qu'elle prétend saisir, pour s'offrir comme une alternative idéologique et politique du moment. S'il énonce la rupture, comme unique substitut à la réalité immédiate, le terrorisme fait du temps une variable positive. Situé moins du côté de la menace, des risques de l'échec du mouvement et du dépérissement de la cause, le temps s'offre comme valeur de l'espérance. Car avec lui, on s'imagine convaincre, rassembler, conquérir l'opinion publique, inverser les valeurs politiques et changer la face du monde.

La prise de conscience de la variable temps agit, de concert avec d'autres paramètres tels l'insuccès des protestations initiales, l'humiliation de la violence répressive, comme un puissant facteur d'évolution des luttes. L'histoire de la *Rote Armee Fraktion* (RAF) en Allemagne le rappelle. Ce qui dans les temps de gestation relevait d'une protestation spontanée empreinte de revendications libertaires – le point d'honneur à une lutte sans arme, sans violence, ni effusion de sang – cède, sous le poids des répressions, à une escalade dans les voies de fait. Les formes de lutte se radicalisent, l'option armée est légitimée et la violence physique pensée comme inéluctable [BECKER, 1977]. Le versement dans la clandestinité de premiers opérateurs signale l'impossible retour immédiat à la normalité existentielle. Désormais l'action terroriste ne peut réellement exister sans le développement d'un appareil, ou d'une infrastructure qui l'abrite, le déploie et le restitue en action.

Rien ne témoigne mieux du poids de la structure que les appellations des mouvements retenus par les acteurs des luttes. L'enjeu est ici de taille. Qualifier relève du processus identitaire. Il s'agit de signifier autant les orientations idéologiques du mouvement que d'en démontrer le sérieux dans l'intentionnalité et les buts. La RAF, en français Fraction de l'Armée rouge, fortement marquée par le maoïsme, s'origine en référence à l'Armée rouge japonaise. Les dénominations se réfèrent au domaine du management privé et aux théories de l'organisation comme en

témoignent, pourtant dans des contextes aussi différents les uns des autres, les appellations d'Organisation de l'armée secrète (OAS), d'Organisation de libération de la Palestine (OLP), d'Organisation de la jeunesse nationaliste arabe (OJNA) et d'Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne (IMRO). Quand bien même le mot organisation ne figure pas dans l'intitulé des groupes terroristes, les références aux notions de structures et d'ordre demeurent présentes comme pour témoigner du professionnalisme et de l'expérience nécessaires en ce domaine. Pour signifier la rigueur et le sérieux de leur entreprise, les acteurs de la terreur puisent dans la terminologie militaire les mots clés de leur dénomination. Au cours du XXe siècle, le mot « armée » fait florès comme en témoignent les intitulés suivants : l'Armée révolutionnaire irlandaise (IRA), l'Armée de libération nationale (ALN), l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), les Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC), l'Armée guérillera du peuple guatémaltèque (EGP), l'Armée islamique de Salut (AIS). Si le mot « armée » ne peut être saisi, même accompagné d'un qualitatif – l'adjectif révolutionnaire – c'est à la notion d'organisation paramilitaire qu'il est fait référence. En tant qu'antithèse de la politique institutionnelle, le jeu des références ramène inexorablement du côté de l'imaginaire et de la représentation des énergies, forces et discipline que la guérilla engage. Il faut faire référence aux nombreux groupes qui retiennent le mot « front » ou encore « brigade » ou encore « cellule ». Dans la même veine, il est intéressant d'interroger l'usage des mots « mouvement », « alliance » ou encore de « groupe », « fraction » et « parti ».

L'importance accordée aux enjeux de structure et d'organisation est une des données essentielles de ce que le droit pénal a le premier consacré sous l'expression évocatrice d'« entreprise terroriste » afin de ne pas circonscrire la sanction aux acteurs d'actes délictueux mais aussi à tous ceux qui, d'une manière ou une autre, s'offraient comme soutien et support tactique et logistique de la violence à l'œuvre. Pour des raisons d'efficacité stratégique et de sécurité individuelle et collective, l'attention accordée aux questions d'organisation dans la mouvance du terrorisme s'affiche aussi fondamentale que la recherche immédiate de la plate-

forme idéologique commune par laquelle se soude une collectivité et grâce à laquelle le recours à la lutte armée contre les biens et les personnes trouve sens et légitimité collective. La structure signifie la cohésion. Elle est synonyme de secret absolu. Si elle est connue des forces antiterroristes, c'est toute l'organisation qui se retrouve compromise. L'obsession du secret se double d'une suspicion permanente par laquelle bien des groupes terroristes fondent un climat de contraintes et d'oppression de leurs propres membres par peur d'être infiltrés, dénoncés et démantelés.

Penser donc la structure et l'organisation du mouvement, quels que soient sa nature, son contexte et ses objectifs, est une constante du terrorisme. Les exemples sont nombreux et peuvent être tirés de l'histoire. La confrérie des Assassins est fondée au XIe siècle par l'ismaélien Hasan-i-Sabbâ pour propager l'orthodoxie chiite sur les terres du sunnisme. Son histoire est d'autant plus intéressante que sa redécouverte scientifique à la fin des années 1960 est allée de pair avec son entrée dans l'historiographie du terrorisme contemporain. Dès cette époque, la confrérie est définie comme la première réelle entreprise terroriste de l'humanité [LEWIS, 1982]. Avec l'expansion du terrorisme international dans les années 1970-1980, elle est perçue comme la forme archétypale de ses violences extrêmes. Avec les événements du 11 septembre 2001, elle est aujourd'hui assimilée à une véritable internationale du terrorisme et devient tant dans l'imaginaire collectif que pour beaucoup de spécialistes, l'ancêtre du mouvement Al-Qaida.

Le rapprochement conduit entre la secte des Assassins et Al-Qaida repose, par-delà un saut vertigineux de près de dix siècles, sur un ensemble de convergences au rang desquelles figure la question de l'islam et de sa diffusion par la violence. Pour la secte des Assassins, produit du mouvement nizârite se détachant du mouvement ismaélien, c'est en tant que mouvement d'obédience chiite que le sunnisme fait figure d'ennemi. Marqué par le wahhabisme sunnite de la terre de l'Islam, Al-Qaida désigne comme premier ennemi le chiisme qui doit être combattu au même titre que « les Païens et les Croisés ». Si la problématique de la conflictualité inversée oppose, par-delà l'Histoire, la secte des Assassins à Al-Qaida, les similitudes factuelles offrent la

sensation que le second n'est que l'héritier du premier. Observons la secte des Assassins et nous saisirons mieux la logique des rapprochements effectués avec Al-Qaida. Originaire de Qom, haut lieu du chiisme duodécimain, Hasan-i Sabbâh, fortement marqué par une éducation religieuse, s'engage dans le militantisme religieux chiite en terre sunnite. Après l'Irak et l'Égypte, il se rend dans les provinces caspiennes du Gîlan et du Mâzandarân pour atteindre la région montagneuse du Daïlam et reconquérir au chiisme les tribus passées au Xe siècle sous la coupe de l'Empire seldjoukide d'obédience sunnite. Pour faciliter ses incursions en toute impunité, Hasan-i Sabbâh conquiert sans violence la forteresse d'Alamût bâtie sur un éperon rocheux à 1 800 mètres d'altitude au cœur même du massif inhospitalier de l'Elbourz. Par sa capacité à dominer une importante vallée close et fertile, Hasan-i Sabbâh reclus en autarcie pendant trente-cinq ans jusqu'à sa mort dans le château d'Alamût peut faire œuvre de propagandiste par les armes et commander les assassinats de tous ceux – princes, théologiens, généraux, gouverneurs – qui condamnent la doctrine ismaélienne et autorisent et/ou se félicitent des meurtres des « hérétiques ». Pour bâtir cet empire de la peur, Hasan-i Sabbâh en tant que Seigneur de la Montagne – *Shaykh al Djeball* – structure ses fidèles et affidés dans un système d'ordre gnostique et guerrier – *da'wa* (mission ou prédication) – directement inspiré de la métaphysique ismaélienne. La société secrète qui en découle se fonde sur un système de serments et d'initiations et sur une hiérarchie de rang fondée sur la connaissance théologique. Au sommet de l'organisation prennent place les *da'î* – les missionnaires ou rassembleurs – fidèles lieutenants du guide suprême, et de surcroît gardiens des mystères sacrés. Le rang le plus bas des initiés est celui des *mustajîb* – les répondants. Chacun des membres de l'Ordre ne peut accéder aux mystères sacrés qu'après une longue période probatoire d'épreuves engageant l'acquisition de rites initiatiques. Les *fidâ'î* – ceux qui se dévouent – sont investis de la responsabilité de perpétrer les attentats meurtriers sur des cibles humaines préalablement désignées. Ils ont en charge la défense de la terre sainte qu'incarne la citadelle d'Alamût en tant que prélude terrestre à la cité céleste de la félicité. Le don de sa propre vie par le martyr ouvre à chacun les portes du paradis éternel.

Cette description de la secte des Assassins offre les moyens de percevoir en quoi le terrorisme, en tant que puissance de destruction, ne peut se comprendre sans réflexion logistique et tactique sur sa structure organisationnelle. Mais l'étude de la secte offre l'exemple accompli de lien instauré entre temporalité et territoire. Pour conforter son autorité depuis sa forteresse et soumettre les populations de la région du Daïlam au chiisme duodécimain, Hasan-i Sabbâh se lance à l'assaut des places fortes et autres châteaux forts du district du Rûdhar, situés dans le voisinage de son quartier général. Au sud-est, dans la région du Kûhistan, il provoque des soulèvements populaires et s'assure le contrôle des villes importantes. Peu de temps après, il réitère cette opération dans le sud-ouest de la Perse en confiant à Abû Hamza la mission de s'emparer de deux châteaux forts situés près de la ville d'Arrajân. Dans tous les cas, la conquête armée cède rapidement la place au déploiement de structures politiques dont les responsables locaux sont les *da'î* qui gèrent en véritables gouverneurs la levée des impôts, la levée des troupes et l'organisation sociale et religieuse de leurs provinces.

La secte des Assassins se présente sous les traits d'une organisation aboutie dans la gestion territoriale par la violence. Par-delà ses aspects singuliers, elle témoigne qu'au cœur de la pensée stratégique par la terreur, se déploient des réflexions sur la construction de la puissance et la gestion de cette puissance en termes de contrôle et de rationalisation du territoire perçu alternativement ou de manière concomitante comme une somme de contraintes mais aussi de ressources et de potentialités d'amplification de l'action. De sorte que, toute analyse ou tentative de compréhension du terrorisme par la seule donnée psychologique ou analytique est vouée à l'échec. D'abord parce qu'elle instrumentalise une opposition de principe caricaturale entre rationalité – la société – et irrationalité – le terrorisme. Ensuite, parce que cette perception duale développée notamment après la seconde guerre mondiale et aux États-Unis par le psychiatre autrichien Friedrich Hacker à partir de recherches sur l'agressivité inscrit le principe d'irrationalité dans la perspective univoque de pulsions individuelles et collectives qui engendreraient le nihilisme – destruction de soi et des autres – et le fanatisme – la défense de sa foi par la fureur [HACKER, 1973]. Ce présupposé nihiliste ne peut

rendre compte des rationalités internes propres aux groupuscules et ne permet pas non plus d'appréhender leurs moyens organisationnels ni leurs ambitions stratégiques. L'usage en cours aujourd'hui des expressions de « terrorisme millénariste » ou de « terrorisme nihiliste » dénie, par référence eschatologique, tout sens à cette violence. Les présupposés sur l'irrationalité de la violence sont, dans le cas du Moyen-Orient actuel, le mode privilégié par lequel l'Occident s'affranchit de toute réflexion élaborée sur les causes des attentats-suicides perpétrés d'Afghanistan jusqu'à la bande de Gaza, dont le dénominateur commun se limite pourtant au seul mode opératoire.

Au XIXe siècle des Révolutions, les mouvements revendiquant l'arme de la terreur inscrivent leurs luttes dans une approche des enjeux de l'organisation interne au groupe combattant et de l'organisation extérieure de la société offrant les conditions d'optimaliser les conditions du succès collectif. De nouveau, l'imaginaire doit céder la place à l'analyse des faits. L'histoire de l'anarchisme en tant que doctrine mais aussi pratique, témoigne de l'étendue de cette disjonction entre image d'Épinal et mise en œuvre de l'action. Par-delà les stéréotypes classiques d'une violence gratuite référée à la liberté absolue de vivre et d'agir selon sa loi propre en dehors de tout système, l'anarchisme, qu'il ait été du reste individualiste ou sociétaire, se réfère explicitement à la nécessité de l'organisation [GUÉRIN, 1965]. La constitution d'une « société sans État » implique au préalable la constitution « d'une société, organisée, vivante » dont « l'organisation nouvelle se fait librement, socialement, et avant tout en partant de la base ». En tant qu' « organisateurs de tout premier ordre » selon l'expression forgée par le philosophe marxiste Henri Lefebvre, les anarchistes s'évertuent au fil des congrès de la Première Internationale à définir l'organisation politique et sociale de liberté à construire sur les bases de la destruction de l'État et des nations, pour faire triompher les idées libertaires. La création des associations ouvrières a pour objet de suppléer le vide occasionné par la destruction des forces aliénantes de la production et du gouvernement. Chez Bakounine comme chez Proudhon, la commune en tant que structure indépendante et autonome devient l'échelon élémentaire d'organisation du système politique démocratique et de l'autogestion économique. Le

terrain même de la lutte armée et de l'action violente puise dans l'ensemble des théories disponibles sur la société future, les conditions mêmes de leurs réalisations. Pour répondre au projet fédératif des communes libres de Bakounine, les mouvements anarchistes adoptent pour modèle stratégique de conduire la lutte à partir de cellules implantées en villes et à la campagne afin de mieux propager la révolution. Versées rapidement dans la clandestinité, enchâssées par prudence dans le silence des conspirateurs, ces cellules sont autant les lieux d'une intense fraternité humaine que des structures opérationnelles combinant à la fois, éducation des plus pauvres, propagande politique, solidarité sociale, planification des attentats futurs. Dans certains groupes, il existe déjà une séparation entre une branche politique et une branche militaire.

L'histoire de la violence politique et du terrorisme en Russie influe directement sur l'élaboration des théories de la lutte révolutionnaire au XXe siècle. Avec l'émergence du marxisme et du socialisme révolutionnaire, les doctrines de l'action violente sont soumises à des débats qui ont pour point commun de définir à la fois les conditions d'usage de la violence, mais aussi les conditions et contextes géostratégiques à incorporer pour faire triompher la cause. Il n'est pas de notre propos de procéder à une analyse de ces nombreuses théories. Il s'agit modestement de situer leurs relations au temps et à l'espace afin d'éclairer les modalités particulières qui fondent la violence terroriste dans un siècle éprouvé par les conflits et crises de tous ordres. S'il affirme que le marxisme ne répudie aucune forme de lutte, Lénine reconnaît néanmoins que la lutte armée doit dépasser l'« ancien terrorisme » anarchiste pour atteindre la « lutte de partisans » qui solidifie le lien entre acteurs révolutionnaires et populations. L'insurrection doit intégrer les notions de temps et d'espace. La lutte marxiste ambitionne de « s'élever aux formes plus complexes d'une guerre civile prolongée, englobant tout le pays, c'est-à-dire d'une lutte armée entre deux parties du peuple » [LÉNINE, 1905]. Les nouvelles formes de lutte imposées par les circonstances exigent la constitution d'infrastructures stratégiques prenant en considération le territoire comme un espace de lutte, mais également de ressources. Selon lui, la

guerre civile se mènera par une série de grandes batailles peu nombreuses, séparées par des intervalles de temps relativement considérables, au cours desquels se produisent d'innombrables escarmouches. Lénine enjoint d'organiser la lutte armée en créant dans les grandes villes et leurs faubourgs des détachements révolutionnaires de 25 à 75 hommes aguerris équipés de couteaux, revolvers et jusqu'à des bombes, capables de mener des opérations coordonnées de destruction. Pour sa propre lutte, l'action révolutionnaire léniniste réintègre le concept de temps et d'espace propre à la pensée bourgeoise réformiste du XIXe siècle.

C'est parce qu'il la juge inadaptée à la situation sociale de la Chine, que Mao récuse l'application du modèle de la guerre révolutionnaire soviétique. Redoutant la collusion d'intérêts entre la bourgeoisie nationale et le prolétariat à l'origine selon lui de l'échec de la première guerre révolutionnaire de 1924-1927, il préconise la conduite d'une guerre révolutionnaire agraire, qui offre la particularité de pouvoir se développer et s'ancrer dans une réalité territoriale qui oblige l'adversaire à procéder lui-même par les deux formes fondamentales du combat voulues par les révolutionnaires. Les actions offensives et défensives font ainsi écho aux attaques et contre-attaques de la guérilla. Le succès sur plus de 12 000 kilomètres du Jiangxi au Jingning de la Longue Marche ne saurait masquer la spécificité d'une guerre engagée par la constitution de bases d'appui arrière révolutionnaires. Dans la pensée maoïste, la base d'appui est à constituer avant même d'imaginer toute contre-offensive stratégique. Dans la mesure où l'immensité du territoire garantit un défaut de communication, elle est susceptible de répondre aux enjeux d'une guerre devant durer dans le temps et l'espace. Son édification repose sur la définition de lieux et de territoires sur lesquels les détachements des partisans s'appuient pour conserver et accroître leur force, anéantir et chasser l'ennemi, accomplir toutes les tâches stratégiques et atteindre les buts de guerre recherchés. Si les plaines, les deltas fluviaux, les lacs peuvent servir de base d'appui, les montagnes, en tant que lieux inaccessibles, demeurent les territoires les mieux à même de remplir cette fonction stratégique [MAO TSÉ-TOUNG, 1955]. Rien

en cela ne différencie le maoïsme de la secte des Assassins ou d'Al-Qaida sur lequel nous reviendrons plus tard.

Laboratoire des luttes anti-impérialistes, l'Amérique latine est, après la seconde guerre mondiale, le haut lieu de mise en œuvre des guérillas marxistes. Le modèle de la lutte puise dans le léninisme et le maoïsme les éléments stratégiques. Il s'agit de constituer des groupes armés et d'appliquer la stratégie du foco (foyer stratégique mobile) qui consiste à convertir à l'idéal révolutionnaire les populations rurales des campagnes pour tenter ensuite de gagner en force la ville et les centres de pouvoir. Cette stratégie marque l'ensemble des luttes de guérilla de Colombie, du Pérou, de l'Équateur, du Venezuela ou encore du Guatemala, du Nicaragua et de l'Argentine. Inspiratrice de la lutte cubaine, elle n'interdit pas à Fidel Castro, fort de ses premiers échecs, de faire de la Sierra Maestra où il se terre à partir du début de 1957 un « territoire libre », sorte d'État dans l'État doté des équipements et infrastructures facilitant l'accueil, l'instruction des guérilleros le rejoignant dans la lutte. Sauvé in extremis de la destruction, il garantit, l'année suivante, le lancement des incursions contre les troupes régulières. Même s'il affirme que la mobilité est la qualité fondamentale de la guerre de guérilla, Che Guevara rappelle que « l'appui de la population locale est une condition sine qua non » pour remporter la victoire. Il concède que la montagne permet aux combattants de se fixer et de « constituer une base centrale capable de soutenir une guerre de position » qui peut contenir « des petites installations comme des hôpitaux, des centres d'éducation ou d'entraînement, voire de magasins, du matériel de diffusion… » [CHE GUEVARA, 1961]. Son arrestation et son assassinat dans la jungle bolivienne en 1967 témoignent de l'échec du vœu le plus essentiel du castrisme : voir le jour « où les Andes se transformeraient en la Sierra Maestra de l'Amérique latine » [DEBRAY, 1974]. Le rappel de la réalité est cruel. En dépit des théories et des tactiques de subversion par la guérilla, les conditions du succès résident dans l'appropriation et l'adhésion par les populations locales à une lutte révolutionnaire internationaliste exportée de Cuba.

La question stratégique du territoire demeure au cœur des luttes d'Amérique latine. Pour les Tupamaros d'Uruguay, le diagnostic est clair.

Ne disposant pas de « territoires inexpugnables », telles montagnes, collines et forêts « qui permettraient l'installation d'un foyer de guérilla durable », ils renversent la problématique maoïste et guevariste en s'appropriant la ville de Montevideo « une ville de plus de 300 km^2 de bâtiments » pour importer la violence au cœur du dispositif vital du capitalisme [LABROUSSE, 1971]. Par la densité des populations présentes et des richesses nationales, les potentialités d'échange économique, la concentration des équipements du pouvoir étatique, la présence des casernes des armées régulières et des dépôts et ressources stratégiques, le sentiment d'insécurité psychique et la publicisation des faits d'armes qu'elle procure, la ville devient une bastille sinon à occuper tout au moins à frapper dans son cœur et dans sa chair. Le renversement de système est absolu comme en témoignent les mots employés. La ville est décrite comme une « véritable jungle », qui offre, une fois les communications coupées, toute possibilité d'action mais aussi de repli. Partisan de l'éradication du capitalisme par la révolution mondiale marxiste-léniniste, le brésilien Carlos Marighela oppose à la théorie du foco, la mise en œuvre dans son pays d'une guérilla urbaine. Considérant que la classe moyenne est plus favorable aux idéaux du marxisme-léninisme que la paysannerie, il revendique l'espace urbain comme le lieu de convergence des forces pour lutter contre la dictature militaire. Théoricien et stratège, Carlos Marighela, témoigne du changement de nature des luttes que contient le concept de guérilla urbaine. Dans son *Petit Manuel du guérillero urbain* écrit en 1967, il souligne en quoi le guérillero urbain n'est plus ce combattant d'un territoire sanctuarisé qui le protège dans l'attente de la bataille suprême. Vêtu d'une façon qui n'attire pas l'attention, vivant de son travail et de son activité professionnelle jusqu'au passage à la clandestinité, le guérillero urbain ne se distingue en rien du commun des mortels. Son armement est léger, facilement dissimulable, afin de bénéficier d'une grande mobilité et d'autonomie. Rassemblé en « groupes de feu » ne dépassant pas 4 ou 5 personnes, il procède à des attaques, des enlèvements, des assassinats, des vols, des « expropriations » révolutionnaires. Chaque « groupe de feu » agit de sa propre initiative pour les opérations courantes, exception faite des tâches décidées par le commandement général de la guérilla. Enfin et surtout, le guérillero urbain ne « cherchera jamais à fortifier ou à

défendre une base fixe » [MARIGHELA, 1970]. Si la guérilla urbaine a pour mission la déstabilisation des armées régulières et la révélation de l'oppression de l'adversaire, elle n'existe encore chez ce théoricien militaire que dans la mesure où elle sera suivie dans une phase ultérieure par le déclenchement d'une guérilla rurale qui, elle, a pour finalité la mobilisation et l'implantation des masses sur le territoire afin de construire une force révolutionnaire capable de gagner la bataille ultime. Dans son traité sur *La contre-insurrection et la guerre révolutionnaire*, Pablo Torres intègre les notions de mobilité et d'itinérance propres aux notions de guerre révolutionnaire et de guérilla urbaine. Mais il témoigne également de la place prépondérante que constitue la mise en œuvre d'une organisation stratégique fondée sur l'espace. Elle justifie à la fois la constitution de « régions de guérilla » – territoires à faibles ressources logistiques utilisés provisoirement comme théâtres d'opérations irrégulières –, des « zones préparées » – grandes étendues de terrains qui se prêtent à la guerre de guérillas – et enfin des « bases de guérilla » [TORRES, 1971]. Dans la continuité de la pensée du Che mais désormais confrontée aux stratèges communistes de la guerre du Viêtnam, la base de la guérilla est réalisée dans une région éloignée des lieux de combats, protégée par des montagnes et/ou une forêt vierge pour offrir dans la sécurité, les moyens coordonner la lutte, instruire les combattants, garder les prisonniers, fabriquer les armes et les vêtements, guérir les blessés.

Avec Marighela et les théoriciens de la guérilla urbaine, les deux formes de l'action subversive déjà décrites – le territoire et le réseau – trouvent leurs fondements et leurs complémentarités tactiques. Cette superposition entre territoires – qui possèdent leurs propres ramifications de réseaux – et les réseaux – dont la hiérarchisation, la longueur et la densité du maillage réticulaire produisent du territoire – fonde l'originalité même d'un ensemble de mouvements terroristes apparus dans le cadre des luttes pour l'émancipation, au moment de la contestation des jougs coloniaux.

Nous ne saurions tous les décrire. Quelques exemples devraient suffire. Tel est le cas du Front de libération nationale de l'Algérie (FLN) constitué à partir du 1er novembre 1954 pour se libérer de la tutelle coloniale française. Le FLN a pour vocation la formation politique axée

sur l'idéologie nationale. Aux côtés du FLN est constituée l'Armée de libération nationale (ALN). Ce n'est qu'après avoir été formé et s'être engagé sur le plan politique qu'un élément peut être versé dans l'ALN constituée en commandements et structures paramilitaires. Il y apprend enfin « son rôle futur de guérillero » [JEANSON, 1955]. En théoricien du FLN, Abane Ramdane soutient la nécessité d'une guerre de libération fondée sur la question de maquis répartis sur l'ensemble du territoire algérien et la constitution de réseaux en soutien actif à la résistance. Le territoire algérien est décomposé en six régions politiques et militaires – les wilayas – organisant et structurant la résistance sur le terrain. Fort du congrès de la Soummam en août-septembre 1956, le FLN fait le choix de la guérilla urbaine en lançant les premiers attentats à Alger. Jusqu'à la fin de l'indépendance de l'Algérie, les deux modèles de la lutte armée se juxtaposent. La violence extrême de la contre-terreur, mise en place par les partisans de l'Algérie française à travers l'Organisation de l'armée secrète (OAS) fondée en janvier 1961, s'est apparentée, à la structure du FLN identifiée par les militaires français [DURANTON-CABROL, 1999]. La structure hiérarchisée clandestine comprenait à la fois des responsables, des sympathisants, des militants mais aussi des exécutants issus tant des milieux intellectuels, militaires, des Français et des Algériens. La structure territorialisée visait à la fois une structuration verticale – par profession – et une structuration horizontale – comprenant comme unités de base du plus grand au plus petit, la région, la colline, le secteur ; la ville pouvant elle-même se subdiviser en quartiers, immeubles, cellules de manière à contrôler tout l'espace. Même si l'efficacité de la structure horizontale est restée problématique, la tentation fut grande de penser en même temps réseau et territoire. Catholique contre-révolutionnaire, Robert Martel propriétaire de vignoble dans la Mitidja, membre du Mouvement populaire du 13 mai (MP3) tentera vainement de constituer sur place un maquis pour lutter contre le FLN.

Cet exemple témoigne que la pensée stratégique du terrorisme ne peut être abordée dans une approche binaire qui opposerait à un terrorisme d'essence marxiste fondé principalement sur le concept de territoire, un contre-terrorisme d'essence d'extrême-droite et de retour à l'ordre fondé

sur le réseau. Rappelons là encore l'hétérogénéité des débats menés sur ces questions stratégiques par les mouvements de résistance en France occupée. Faire du plateau du Vercors une zone de maquis inexpugnable destinée à briser les forces allemandes pendant le débarquement fut l'un des conflits majeurs opposant résistance intérieure et résistance extérieure. L'écrasement du maquis par le dépôt de nuit de troupes aéroportées rappelle les limites stratégiques de tout projet de réduit qui sous-estime les capacités techniques de l'adversaire à s'en emparer par les armes et le stratagème.

Le terrorisme contemporain demeure marqué par le sceau de cette double réflexion stratégique du territoire et du réseau. De manière quasi paradoxale, le combat des Palestiniens contre l'État d'Israël a longtemps privilégié le territoire sur le réseau. Bien qu'amputés de la Palestine à l'origine de leurs revendications, les mouvements radicaux palestiniens ont fait du lieu de leur exil – Jordanie, Syrie et Liban notamment – les bases de guérilla, à même de construire et de coordonner leurs actions de terreur dans les territoires occupés ou à l'échelle internationale. Le Fatah (Mouvement national palestinien de libération) de Yasser Arafat est, au début des années 1970 rigoureusement hiérarchisé et territorialisé. La Syrie, l'Égypte, la Jordanie, l'Irak, le Koweït et la Palestine occupée disposent chacun d'un Congrès central du territoire responsable de l'application de la politique du Fatah chez lui. Chacun d'entre eux nomme des membres des Congrès régionaux qui désignent les membres des Comités d'arrondissement – petite ville ou village – qui eux-mêmes désignent les membres du Congrès de quartier qui eux-mêmes désignent les membres du Comité, le premier maillon de l'organisation comprenant une dizaine de personnes. Le Congrès général du Fatah composé des délégués des congrès « centraux » est la plus haute autorité du mouvement. Elle détermine les lignes de force de la politique générale, nomme le Conseil révolutionnaire dans lequel sont élus les membres de l'exécutif [DENOYAN, 1970]. Mais là encore, des évolutions très contrastées se sont rapidement faites. Au sujet du bidonville palestinien de Aïn el-Héloué au Sud-Liban, Bernard Rougier a démontré en quoi, sous l'effet conjoint de l'élimination politique du Fatah, le gel de tout avenir politique et développement économique et social a profondément

changé la donne. Ce territoire confiné et forclos spatialement est devenu par la globalisation de l'information le réceptacle de toutes les variétés de l'islamisme radical expérimentées par le jihadisme international de la guerre d'Afghanistan [ROUGIER, 2004].

En faisant le choix tactique de la guérilla urbaine révolutionnaire, les membres de la RAF ont souligné pour leur part le refus de souscrire au choix d'une lutte menée depuis la protection de la frontière d'un autre État-nation. Si leur lutte contre l'impérialisme planétaire demeure l'objectif final, la RAF se considère comme une structure parmi d'autres de l'Internationale des mouvements de libération combattant du Viêtnam à l'Amérique latine. Loin du guevarisme, elle ne croit pas à une progression étape par étape du processus unitaire révolutionnaire mondial. Si les combattants de la RAF ont joué de l'opposition entre Ouest et Est pour trouver parfois aide et assistance en République démocratique allemande (RDA), l'organisation a fait le choix de conduire la lutte depuis et sur le seul terrain de l'impérialisme ouest-allemand. Elle concevait la nécessité d'une lutte d'abord circonscrite à ce territoire avant d'imaginer que l'internationalisme prolétarien puisse donner corps à la guérilla dans les métropoles du capital [RAF, 1977]. À cette stratégie de la lutte revendiquée dans la continuité du maoïsme, s'opposent dans des contextes idéologiques aussi différents les uns des autres le cas du mouvement basque Euskadi ta Askatasuna « Pays basque et liberté » (ETA) ou encore celui du Hezbollah ou encore des Forces Armées révolutionnaires colombiennes (FARC) pour lesquels toute réflexion stratégique sur les moyens de conduire la lutte passe néanmoins par une pensée impérieuse du territoire avant même celle des réseaux.

Les modèles de gestion territoriale et de gestion en réseaux, avec toutes les nuances et tous les dégradés de l'une à l'autre, demeurent pour longtemps les seules formes possibles et efficaces de la conduite stratégique de l'action insurrectionnelle dans l'espace et dans le temps.

3. Les constructions territoriales du terrorisme

Le terrorisme est affaire de structures. Aborder la violence politique en ces termes ne relève pas de la rigidité absolue et d'une improbable

adaptabilité. Par ses dimensions concrètes et opérationnelles, le terrorisme fait preuve d'à propos, de capacités d'évolution et de changements rapides. Penser le territoire et s'y déployer en tant que forces de sa structuration et de son développement dans une économie de la violence, n'engage pas de perte de capacités d'action et de réaction. Le concevoir ainsi serait faire un contresens par rapport à ce que doit être le terrorisme pour prospérer : allier à la fois à la structuration et à l'organisation, la souplesse d'adaptabilité et de réactivité dans n'importe quel type de contexte stratégique et de situation tactique. Nous possédons là la raison pour laquelle un groupe terroriste n'est jamais que territoire ni jamais que réseau. Les deux s'allient indéfiniment selon des cycles temporels discontinus dans lesquels les relations entre territoires et réseaux revêtent des formes différentes, chaque fois inédites selon la nature du combat à mener. Dans l'histoire du terrorisme contemporain, les exemples abondent pour signifier en quoi un mouvement terroriste doit être analysé selon ce double registre et comment il se révolutionne lui-même selon les circonstances et les contextes mêmes de l'action combattante. En plus de vingt ans au service de la cause palestinienne et du conseil révolutionnaire du Fatah, Mohammad Abou Daoud a témoigné de la multiplicité des phases stratégiques mises en œuvre. Avec les multiples jeux d'alliances, de revirements et de conflits conduits entre 1948 et 1993 dans le Moyen-Orient des États-nations, son organisation a procédé de manière continue à des réajustements stratégiques qui ont alterné à la constitution de bases arrières « révolutionnaires » des phases plus conventionnelles de guérilla urbaine ou encore des actions en profondeur par attentats suicides en Israël et dans les territoires occupés [ABOU DAOUD, 1999]. C'est la diversité des stratégies mises en œuvre qui caractérise dans les faits le terrorisme. L'injonction de la concrétude explique la part centrale accordée dans les divers mouvements aux débats, discussions politiques et considérations tactiques. Ils sont incontournables dans des instants de vérité et de basculement aussi délicats que ceux de l'acceptation du passage d'une radicalité d'opposition sociale politique à une violence terroriste ou encore dans l'adoption de techniques de violence toujours plus exponentielles qui scellent l'impossibilité du retour en arrière. Qu'il s'agisse pour le Fatah de souscrire au principe de la prise d'otage d'athlètes israéliens aux jeux

Olympiques de Munich, ou pour la RAF de valider le principe de la lutte armée par la guérilla urbaine, l'escalade dans la violence engage souvent entre acteurs polémiques, conflictualités et déchirures éprouvant à terme la cohésion d'ensemble [MARENSSIN, 1972].

La stratégie et la tactique suscitent une réflexion sur le territoire qui dépasse le fait d'armes. Elles sont au cœur d'analyses conséquentes sur les moyens logistiques et la conduite des opérations terroristes ; ce dont atteste la réflexion sur le concept de guérilla urbaine réapproprié par la RAF depuis la mise au point initiale des Tupamaros, elle-même enrichie par les analyses du brésilien Carlos Marighella. La critique du modèle de la lutte castriste est sous-jacente à leur raisonnement. La stratégie du foco leur apparaît absurde tant elle postule un lien de causalité par trop immédiat et simpliste entre guérilla rurale, conscience de classe paysanne et lutte contre l'oppresseur. Ce qui importe, ce n'est pas tant le succès de Castro depuis la Sierra Maestra, décrit comme le résultat d'un concours de circonstances, que l'échec du Che dans la jungle brésilienne, restitué sous la forme très sévère d'un contresens tactique et historique. La survalorisation du rôle de la paysannerie dans le processus révolutionnaire ne se serait-elle pas produite au détriment de la ville, dévalorisée comme lieu des nouveaux rapports de force entre prolétaires et capitalistes, entre miséreux et nantis, entre délaissés et appareil normatif de l'État ? La théorie du foco relève, selon eux, d'une stratégie de « l'immobilisme » car la guérilla rurale doit, après chaque action, « disparaître dans des régions écartées, d'accès difficile, ou plonger dans le peuple dont on ne la distinguera pas ». Pour sa part, la guérilla urbaine est synonyme de souplesse et d'adaptabilité car « il est possible de disparaître après chaque action dans des retraites toutes préparées, sans être vulnérable par les contacts avec la population ». Et de rajouter qu'en termes de structure, la ville offre de multiples avantages, tels les biens de consommation nécessaires évitant les risques de sortie de l'anonymat, les capacités de se déplacer dans les rues sans être repéré, les potentialités d'entrer en contact et d'échanges. Par l'anonymat qu'elle encourage et la capacité d'absorption qu'elle offre, la métropole est un espace favorable à la guérilla urbaine.

Dans la théorie de la guérilla urbaine, la notion de territoire va de pair, comme dans la guérilla rurale, avec le concept de frontières et de limites. L'indice probant demeure la référence continue et utilisée par les combattants de la RAF à la devise de Mao selon laquelle « entre l'ennemi et nous, il nous faut tracer une ligne de démarcation bien nette ». Ainsi la guérilla urbaine devrait être moins perçue comme l'antithèse de la théorie de la guérilla rurale, que comme l'adaptation de ses fondements à la réalité du combat dans un autre type d'espace. La notion de frontières et de limites est vécue comme un élément stratégique d'autant plus primordial que la ville, par nature, délie à la fois les distances sociales, spatiales, politiques et culturelles. Ce qui pourrait relever du seul avantage de susciter de l'empathie externe pour la lutte, ouvre en réalité un espace de risques incalculables. Faire échec à la traque de la police par voies d'affiches, diffusion de portraits robots, enquêtes de proximité, aux appels incessants au devoir civique par la dénonciation publique auprès des autorités, justifie de se couper radicalement de la population. Mais l'établissement d'une frontière face aux enjeux de « sécurité intérieure de l'appareil idéologique d'État » possède une fonction propre au militantisme et à l'action révolutionnaire. Elle est le moyen de maintenir la flamme idéologique et l'ardeur au combat armé en tonifiant les liens entre les membres du groupe afin d'éviter les risques de dispersion ou de sécession par effets de contamination extérieure. Dans la courte histoire de la RAF, comme dans d'autres situations de groupuscules terroristes, les conditions de la poursuite de la lutte, les enjeux du leadership intellectuel et/ou militaire, les choix et orientations idéologiques ou de luttes stratégiques sonnent comme autant d'épreuves mettant à mal la cohésion du groupe dans un foisonnement de brouilles et de conflits interpersonnels [KLEIN, 1980].

Instaurer une frontière entre la population et les combattants en ville relève de la recherche d'une efficience stratégique dans la lutte, dans la protection du groupe en tant qu'unité combattante et dans la sécurité collective. Comment se déploient au sein de la guérilla urbaine de la RAF les notions de territoires, de frontières intérieures et de limites ? Les éléments de réponse résident dans l'organisation de la lutte décrite par ses responsables. En tant qu'entité révolutionnaire, combattue par

l'appareil d'État, la RAF, dès lors qu'elle a admis le recours à la violence, fait de « l'illégalité » le principe actif de séparation entre extérieur et intérieur. « La résistance » qu'elle revendique oppose au « visible » de la lutte antisubversive, selon eux d'essence « fasciste », un principe d'espérance fondé sur la « possibilité » et « l'actualité du développement révolutionnaire ». La guérilla hiérarchise strictement les relations sociales à constituer dans l'espace urbain selon les principes de la maîtrise absolue du processus insurrectionnel. Si Andreas Baader affirme que la guérilla urbaine « est toujours du côté des masses », et n'a jamais dirigé ses actions « contre le peuple », la RAF manifeste à son endroit une forme de défiance tant le capitalisme et l'impérialisme tendent à lui substituer « l'individu-des-métropoles ». Résultat de la division du travail et de l'infantilisation des rapports de production, le citadin est décrit comme une personne aliénée au système dont tout contribue à lui rendre impossible sa libération : l'école, l'université, le bureau mais encore « la maison individuelle de série », les « cités de béton des banlieues », les « cellules de prison » ou encore les « asiles et les sections spéciales ». Si la libération des masses représente un enjeu, elle ne saurait s'obtenir par simple prosélytisme révolutionnaire. Pour les partisans de la lutte armée, le monde des villes se scinde en deux camps étanches : les partisans de la révolution et les forces contre-révolutionnaires. La première de ces catégories se subdivise elle-même en deux sous-groupes :

- les sympathisants et les militants à la cause pour l'aide logistique apportée – notamment du point de vue de l'accès à l'information, la constitution des planques et des caches secrètes et de l'aide matérielle et financière ;
- les membres de la guérilla urbaine dont le groupe qui demeure de « faible force » constituent l'élément révolutionnaire devant permettre de « déclencher la guerre révolutionnaire du peuple ».

Cette analyse spatiale en termes de ressources humaines se dédouble d'une réflexion sur les frontières de la lutte à conduire dans la grande ville. Par souci d'efficacité, la guérilla urbaine procède à une distinction initiale entre « zones opérationnelles » et « zones d'appui ». Les premières rassemblent les fonctions stratégiques, politiques, économiques et militaires, symboles de l'impérialisme allemand mais

aussi américain et mondial. Elles concentrent les cibles de toute nature, qu'il s'agisse des services administratifs, des commissariats, des centres de directions, mais aussi des quartiers résidentiels de la classe dominante. Les zones d'appui permettent à la guérilla de disperser ses unités combattantes, de trouver refuge après une opération, de reconstruire la capacité militaire pour une action ultérieure. Entre les deux, émerge un « front invisible » qui oblige l'adversaire à procéder à l'éparpillement de ses forces. Dans le temps, la RFA imagine contraindre ce dernier à construire une « longue ligne de front » dénommée aussi « deuxième ligne de démarcation » qui réfléchit, au niveau de la ville, l'opposition entre puissances impérialistes et prolétariat mondial. L'existence de ce front physique de combat devrait donner aux groupes de la RAF les moyens de compenser la dissymétrie des forces militaires, en procédant à la multiplication par la surprise d'engagements armés tout au long de la ligne. La constitution d'un front physique de la lutte entre révolutionnaires et anti-révolutionnaires permet, selon les stratèges du mouvement, d'envisager le passage à la seconde phase, celle de l'embrasement généralisé par soutien populaire à la « guerre de résistance ».

L'exemple de la RAF offre l'opportunité de saisir la place et les contenus mêmes de cette notion de territoire dans la lutte terroriste contemporaine comme il permet également de percevoir la continuité existant entre la guérilla rurale et la guérilla urbaine. Le territoire n'existe que sous une forme ambivalente. Pour la guérilla urbaine, il est aussi bien moteur que frein, assurances ou risques, plus-value ou contraintes, sécurité ou insécurité, concentration ou dispersion… Même si ses réalités sont donc multiples, il demeure un substrat fondamental de toute théorie fondée sur l'action violente et sa gestion dans le temps. Selon le contexte de déploiement des luttes et selon leur nature, la conception du territoire présente plus ou moins de réalité, de densité et d'extension possible. Les arrestations à grande échelle des membres de la RAF, la détention de ses chefs historiques dans la prison de Stammhein, leur mort collective en 1975 ont bien évidemment empêché le déploiement de la doctrine de la « deuxième ligne de démarcation » qui aurait fait la part belle tant à la

multiplication des attentats en « zones opérationnelles » qu'à la structuration de leur logistique en « zones d'appui ».

Dans d'autres cas, l'organisation territoriale de la lutte de mouvements terroristes a été beaucoup plus aboutie. Le temps de la lutte – et donc de l'expérience – se révèle être un atout pour y parvenir. Avec près de cinquante ans d'existence, l'ETA, pour avoir traversé bien des crises la menaçant même de disparaître après les succès de la répression policière de 1968-1969, est parvenue à pousser en avant sa réflexion stratégique sur les notions de front de lutte, de frontières et de territoire. Les fondements doctrinaux de l'ETA l'ont naturellement conduit à cette réflexion. Le mouvement nationaliste prend source dans la considération que l'Euskadi est un « pays occupé » et qu'il doit se libérer du joug totalitaire du franquisme. L'idéal de restauration des libertés basques par la lutte jusqu'à la mort pour l'indépendance de l'Euskadi forge l'essence du mouvement conforté dans ses jugements par la brutalité de la répression franquiste. Comme en témoignent les spécialistes, le franquisme a rendu « presque » réel le « mirage colonialiste » de l'ETA. Si l'on surajoute à cet héritage anticolonialiste celui du tiers-mondisme et de ses guerres révolutionnaires de Cuba et du Viêtnam, l'opposition rapidement faite par le mouvement entre territoire de lutte et base arrière, relève d'une logique implacable. Dès 1963, la délégation de l'ETA rassemblée à Bayonne adopte le principe de « la guerre révolutionnaire ». Dès 1968, l'organisation abandonne implicitement l'idée de la lutte anticolonialiste au profit de la lutte anti-impérialiste. Dans son parti pris en faveur d'une réorientation en direction de la militarisation de ses activités, elle affiche un double objectif. D'une part en référence à l'anarchisme et la « propagande par le fait », il s'agit de multiplier les attentats ciblés contre les personnalités et les représentants de l'État. D'autre part, il s'agit de déclencher une lutte armée insurrectionnelle populaire contre l'État franquiste [ELORZA, 2002]. Après 1968-1969, les militants exilés en France s'engagent dans la constitution de groupes d'étude et de réflexion baptisés « Cellules rouges ». L'ETA militaire se refuse à reconnaître le caractère démocratique du nouveau système politique né sur les cendres du franquisme. En Pays basque espagnol, braquages, plastiquages et attentats à l'explosif se succèdent à un rythme

inédit. En 1977, au moment où l'aventure de la RAF s'achève, l'ETA, en dépit de multiples crises et sécessions diverses, devient une puissante organisation sur le plan financier, performante sur le plan structurel par sa capacité à se déployer de part et d'autre de la frontière franco-espagnole. L'action de sa branche armée est d'autant plus efficace que le Pays basque français est devenu, au fil du temps, le lien de repli des combattants, le lieu de contacts entre membres, le territoire de prélèvement de « l'impôt révolutionnaire », le lieu de dépôts et de caches d'armes et le lieu des assemblées importantes du mouvement. Des stages de formation paramilitaire à destination des jeunes militants du Pays basque espagnol se déroulent au Pays basque français. L'encadrement des nouveaux activistes y est assuré par une logistique irréprochable qui s'étend jusqu'à la mise à disposition de logements et de locaux pour dispenser les cours et les entraînements. Enfin depuis le territoire français, les dirigeants de l'ETA parviennent à contrôler les deux structures de commandos armés constituées : les commandos « légaux » – les membres mènent leur activité clandestine en conservant une légalité familiale, sociale et professionnelle – et les « commandos « illégaux » ou clandestins dans lesquels les combattants se sont réfugiés en France et passent clandestinement « à l'intérieur » pour commettre des actes terroristes. Sur place, les commandos « illégaux » sont aidés par les collaborateurs « légaux ». L'opération réalisée, le commando « illégal », composé d'environs six personnes, rentre en France afin d'être à son tour remplacé par un autre qui lui succède. La tolérance des autorités publiques françaises – en échange, l'ETA n'étend pas sa lutte au territoire basque français – a contribué au bon fonctionnement du dispositif de la lutte armée. Il faut attendre l'évolution de la politique française à l'égard du mouvement et la pleine coopération policière hispano-française à partir de 1984 pour que le Pays basque français perde la quiétude de son statut de sanctuaire du terrorisme. L'extradition fonctionne avec célérité entre Paris et Madrid. Les interventions policières et judiciaires de la France contre les militants exilés chez elle les obligent à quitter le sol national et à prendre les chemins du départ notamment vers Cuba, le Nicaragua et l'Algérie. Le 29 mars 1992, l'équipe dirigeante de l'ETA est arrêtée, côté français à Bidart. Le 3 octobre 2004, le numéro un présumé de l'appareil politique de l'ETA est arrêté à Salies-de-Béarn.

En tant que premier vice-président de la section d'instruction « lutte anti-terroriste » du tribunal de grande instance de Paris, le juge Jean-Louis Bruguière a rappelé que le terrorisme en tant que mal « d'essence politique » ne pouvait être assimilé à une forme parmi d'autres de la criminalité organisée [BRUGUIÈRE, 1996]. Si le terrorisme « s'analyse comme une forme de guerre, mettant en œuvre une stratégie indirecte contre l'État », tout l'oppose à une mafia qui se saisit de l'État ou de ses faiblesses pour instrumentaliser son action. Dans la criminalité organisée, aucune réflexion prépondérante de statut politique ne peut exister *a priori*. À l'idéologie militante du groupe terroriste qui justifie et conduit à l'action violente s'oppose un pragmatisme de fait immédiat de la mafia qui n'a que pour objectif le profit, la survie et/ou l'extension du crime et l'intensification de la corruption. Les spécialistes en criminalité opposent au terrorisme qui s'affirme comme « extérieur » au système, les mafias qui vivent du système au point d'en constituer progressivement à l'intérieur un de ses « rouages ». À cette distinction fondamentale se surajoute un autre type d'argument plus centré sur les questions de légitimation et de fonctionnement. Quasi absolue dans le cas des mafias, la clandestinité du terrorisme ne peut qu'être partielle, ou intermittente. Tout mouvement se doit, d'un instant à l'autre, afficher dans l'espace public ses objectifs politiques pour faire sens auprès des populations à conquérir et aussi de l'État, de la nation ou des pays que l'on combat. L'acte terroriste n'existe pas sans revendication. La meilleure démonstration réside dans les attentats du 11 septembre, non immédiatement revendiqués mais admis, reconnus et revendiqués ultérieurement par les responsables d'Al-Qaida. Pour la Camorra, clandestinité et silence absolus sont une fin en soi. Ils constituent la condition sine qua non du succès de l'entreprise mafieuse.

La distinction fondamentale établie entre ces deux formes de dispositifs de recours à la violence demeure d'autant plus difficile à maintenir dans les faits que les frontières qui les séparent sont elles-mêmes plus ou moins floues et sujettes à caution selon les cas étudiés. Jean-Luc Marret l'a compris. Pour signifier l'essence des différences mais aussi les points communs entre terrorisme et criminalité organisée, il propose d'enrichir d'autorité le concept déjà évoqué d'« entreprise

terroriste » en suggérant de parler aujourd'hui « d'entreprise politique terroriste » [MARRET, 2000]. Car pour lui, il y a longtemps que le terrorisme puise dans l'arsenal des délits de droit commun – braquages d'établissements bancaires, rançonnements d'activités lucratives, levée par force de l'« impôt révolutionnaire » et kidnapping – les moyens de financer ses luttes. Pour leur part, les mafias peuvent aussi recourir dans certains contextes à l'arme terroriste. Dans le premier cas, il doit être fait référence aux Brigades Rouges (*Brigate Rosse*) et au « hold-up d'auto-financement » initial mené à Milan par Renato Curcio à l'encontre d'un convoyeur de fonds [CURCIO, 1993]. Selon les analyses statistiques menées sur les groupes terroristes en Italie, 7,1 % des actions des BR l'ont été au titre de l'autofinancement (soit 46 actions sur 648 effectivement recensées). En France, le mouvement Action directe (AD) a aussi produit des types de violence relevant du grand banditisme. Dans le second cas, il faut citer les attentats perpétrés par Cosa Nostra contre le général d'armée Dalla Chiésa et les juges Facolne et Borsellino. Il n'est pas jusqu'aux discours de la criminalité organisée qui se parent d'arguments idéologiques pour légitimer les voies de l'illégalité. Co-fondateur avec Pablo Escobar du cartel de Medellin dans les années 1970, le trafiquant de marijuana, Carlos Ledher Rivas, a affirmé que « la cocaïne se convertirait en bombe atomique utilisée contre l'impérialisme américain » [RUFFIN, 1996]. Pendant un court instant, Carlos Ledher Rivas s'est imaginé que l'accession aux fonctions de président de la Colombie garantirait le succès de leur entreprise. Il crée, pour quelque temps, dans son département du Quindio, un mouvement politique, le Mouvement latin socialiste (MLS) qui s'octroie les faveurs d'une partie de la population par un système de gestion clientéliste.

Avec la fin du monde bipolaire, les acteurs de la sécurité policière s'accordent à reconnaître la perméabilité accrue entre les deux systèmes de violence. Entre les notions de terrorisme et de criminalité organisée s'insère aujourd'hui le concept de « criminalisation du terrorisme » qui renvoie désormais à la reconnaissance de liens plus structurels entre les deux entités. Pour se doter de ressources financières, il ne s'agit plus de pratiquer de simples hold-up, des prises d'otages ou du racket, mais d'élaborer une structure délictueuse garantissant des revenus continus.

De nouvelles activités sont toujours nécessaires et souhaitables. En 1996, Jean-Louis Debré, ministre de l'Intérieur, notait déjà que « depuis 1994, la frontière entre militants islamistes et délinquants est devenue incertaine et perméable ». À la grande échelle de la violence politique, la culture de la drogue fait, en ce domaine, figure de fer de lance de ce passage des mouvements armés à la criminalisation et de la nouvelle économie du terrorisme. Entre le prix de revenu de production et le prix de revente aux consommateurs, tant la cocaïne que l'héroïne offrent en moyenne une multiplication des prix par 1 000 à 1 500. Le Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE), fondé en 1972 par des partisans d'un État tamoul, a développé des réseaux de compagnies écrans dans les domaines des transports et du textile pour développer ses activités de blanchiment d'argent, de trafic de drogues et d'armes et d'immigration clandestine. Dans les années 1980, à travers la production du pavot et du cannabis dans la plaine de la Bekaa, des milices chrétiennes libanaises ont organisé des réseaux européens d'écoulement d'héroïne et de haschich pour soutenir financièrement leur communauté dans la guerre. Pour les guérillas qui se développent en milieu rural et sans aide extérieure, la drogue est une source de revenus d'autant plus avantageuse que l'on s'engage en amont et en aval dans sa production et commercialisation. Mais la drogue offre également les moyens de « fidéliser » des populations paysannes en leur permettant de financer l'approvisionnement de leurs cultures, l'extension des terres cultivables et la commercialisation de leur production. Comme pour bien d'autres manières de se trouver des ressources, la drogue est un puissant agent de conversion d'une criminalité d'essence idéologique à une criminalité de droit commun.

Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) fondé en 1978 comme mouvement de guérilla pour lutter pour l'instauration d'un État kurde indépendant est réputé avoir construit sa logistique financière sur le racket, le trafic de stupéfiants et l'immigration clandestine. L'héroïne est acheminée depuis la région du Kurdistan vers la Turquie où elle transite vers l'Allemagne et les Pays-Bas. Le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) soumet les agriculteurs à une taxe financière sur leur production de cannabis. En cas de commercialisation

directe par les agriculteurs mêmes, une seconde taxe complémentaire est prélevée [CHOCQUET, 2003]. Il n'est donc pas jusqu'au contrôle des routes de la drogue qui ne devienne un enjeu stratégique. Édifier des laboratoires de transformation de la drogue, relève d'un enjeu de taille dans la constitution d'un bassin continu de revenus financiers. Spécialiste de la criminalité et du terrorisme, Xavier Raufer n'hésite pas à parler à cet égard de « narco-terrorisme » [RAUFER, 1993].

En tant que producteur de formes et de morphologies spatiales, le terrorisme ramène d'autorité vers le monde des mafias. Comme ce dernier, le concept d'association criminelle pose comme centrale la question de la territorialité. Bien des points de comparaison émergent à partir de cette appréhension du lien entre violence et espace. À l'image du terrorisme, les mafias ne prospèrent-elles pas dans le sillage d'États affaiblis régissant des régions fantoches dépossédées de toutes règles, normes et autorités publiques ? Comme son épigone, le crime organisé n'est-il pas lui non plus producteur de territoires fragmentés, possédant leur autonomie de gestion et d'action ? Les mafias ne prospèrent-elles pas dans le vide opéré par la décomposition de systèmes politiques territoriaux ? Comme dans le cas du terrorisme, le crime organisé ne substituerait-il pas à un gouvernement de droit de l'État-nation une « gouvernance de fait » de la violence comme principe de régulation des rapports économiques et sociaux ? Ces similitudes dans les conditions territoriales de déploiement du terrorisme et de la mafia ont été perçues par les acteurs de la lutte anti-terroriste et les acteurs de la répression du banditisme. Elles apparaissent jusqu'à présent avoir plutôt embarrassé les analystes que permis de faire fructifier une étude croisée des deux. À l'instar du divorce opéré dans le juridique et le judiciaire entre criminalité de droit commun et criminalité de type politique, la distance prudemment affichée reflète la césure historique et culturelle entre des domaines d'expertise qui ont acquis, au fil du temps, des légitimités scientifiques autonomes l'une de l'autre. L'effet centripète de séparation prime sur toute possibilité de lecture comparée. Pourtant déjà, des auteurs, tel Christian Chocquet, ont montré l'utilité de s'engager dans une analyse comparative entre ces formes de terreur. Cette comparaison mériterait d'être portée encore plus loin qu'elle ne peut l'être actuellement.

Dans le cas du crime organisé, le territoire assume la même fonction stratégique que dans le domaine du terrorisme. Il semble du reste caricatural d'opposer, comme le fait Jean-François Gayraud spécialiste du crime organisé, au « champ de ruines, espace chaotique et dangereux » du terrorisme à Beyrouth, Mogadiscio et Karachi, le « havre de prospérité capitaliste » sous influence mafieuse de Hong Kong ou même encore « la charmante et paisible bourgade méditerranéenne de Corleone [GAYRAUD, 2005]. Si le concept de frontière intérieure entre front et repli semble plus difficile à concevoir dans la criminalité organisée – parce que non théorisé – que dans le terrorisme, il semble néanmoins exister. C'est le statut en tout cas que possède le village des Corleone en pleine gloire du clan mafieux. Si l'on se tourne cette fois vers le terrorisme, il n'existe pas nécessairement – comme nous l'avons souligné – de liens absolus entre territoire de repli et celui de l'action. De sorte que, à côté des théâtres des opérations, se juxtaposent des sanctuaires et des refuges desquels la violence est bannie. Cette analyse opposant les territoires de la mafia à ceux du terrorisme tend à faire oublier que l'action violente d'ordre politique n'est jamais que l'outil d'un dessein plus vaste qui requiert, avant même l'hypothèse de la victoire à terme, la construction d'un ordre spatial pour en assurer sa logistique. Ordre et désordre ressurgissent comme les deux faces d'un même paradigme qui rapproche le terrorisme du crime organisé. Dans le monde de la mafia, la gestion des affaires courantes de la prédation et du clientélisme requiert une forme paradoxale de stabilité par la reconstruction d'un ordre établi sur de nouvelles règles ou de nouveaux rapports de violence qui supplantent l'ordre institutionnel initial ou son absence. Le terrorisme oppose à l'oppression de l'État-nation, la nécessité de construire un territoire efficace de sa lutte, qui se fonde sur la construction d'une stabilité partielle dans un système de déstabilisation plus globale. Au-delà de l'abîme qui sépare l'entité intégrée et invisible des mafias de la visibilité nécessaire du terrorisme, force est aussi de constater là encore une surdétermination de cette opposition de principe. Si l'organisation « mafia » et/ou son organigramme doivent demeurer secrets, le pouvoir mafieux lui doit exercer une présence réelle sur le territoire. Il apparaît telle une marque de fabrique relever de la constitution d'une identité spécifique pour construire dans le temps du maillage, des accords et des

échanges, de la solidarité et des liens éprouvés entre ses membres. Le terrorisme requiert également des liens avec la société civile. L'infrastructure sécuritaire des planques et caches animées le plus souvent par les militants du premier cercle sert les objectifs de recrutement de nouveaux partisans et combattants dans les cellules de base. Militants et sympathisants interagissent avec les membres actifs comme autant de cercles qui permettent de relier la société civile avec les groupes d'action clandestine. Plus que les intérêts immédiats d'essence opposée, les modes comparables de leur gestion rapprochent mafia et terrorisme. Car les deux font de la « variable temps » une donnée essentielle, une sorte d'investissement à terme pour forger la plus-value de leur succès à venir. Pour la mafia, il s'agit d'étendre et d'approfondir les liens interpersonnels pour favoriser l'accession à des marchés économiques et financiers, des appels d'offre, des secteurs de l'activité illégale ou même légale. La « protection contre rémunération » est du reste présentée et justifiée selon les termes même du discours du capitalisme d'investissement. Tel le principe de l'assurance-vie, il s'agit le plus souvent de constituer une forme de « capital sécurité » pour les siens, qui engage le groupe mafieux au-delà même du risque de décès du chef de famille. En échange, le serment de fidélité et d'assistance crée au protégé une « dette » qui l'engage vis-à-vis de son débiteur à n'importe quel moment de sa vie propre. Dans bien des cas, la dette même ne saurait s'éteindre avec le décès du protégé et demeure en suspens sur la tête de ses progénitures. Étendre et approfondir les liens interpersonnels pour rallier de nouveaux sympathisants et militants pour préparer la guerre de libération contre l'oppresseur demeurent un objectif stratégique du terrorisme. Jean-François Gayraud reconnaît que le « mafieux est un animal territorial » dans la mesure où son pouvoir est moins abstrait et impersonnel que concret et profondément enraciné dans un territoire dans lequel il convoite la souveraineté au pouvoir visible et institutionnel. De ce point de vue, rien ne le différencie de cet autre « animal territorial » qu'est le terroriste. Pour l'un comme pour l'autre, le concept de temps est fondateur de la construction des territoires de production et de gestion de la violence.

Références des ouvrages cités dans le chapitre 2

Abou Daoud Mohammad, *Palestine. De Jérusalem à Munich*, Paris,

Anne Carrière, 1999.

Becker Jilian, *La bande à Baader*, Paris, Fayard, 1977.

Bruguière Jean-Louis, « La menace terroriste », *Défense Nationale*, avril 1996.

Chocquet Christian, *Terrorisme et criminalité organisée*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Claval Paul, *Géopolitique et géostratégie*, Paris, Nathan, 1994.

Curcio Renato, *A viso aperto, Milano*, AME, 1993 ; traduction française *À visage découvert*, Paris, Lieu commun, 1993.

Debray Régis, *La guérilla du Che*, Paris, Le Seuil, 1974.

Demangeon Albert, *Le Déclin de l'Europe*, Paris, Payot, 1920.

Denoyan Gilbert, *El Fath parle*, Paris, Albin Michel, 1970.

Duranton-Cabrol Anne-Marie, *Le temps de l'OAS*, Bruxelles, Complexe, 1999.

Dussouy Gérard, *Les théories géopolitiques*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Elorza A., *La Historia de ETA*, 2000, traduction française, *ETA, une histoire*, Paris, Denöel impacts, 2002.

Gayraud Jean-François, *Le monde des mafias*, Paris, Odile Jacob, 2005.

Guérin Daniel, *L'anarchisme*, Paris, Gallimard, 1965.

Guevara (Che), *Textes militaires*, Paris, Maspero, 1961.

Hacker Friedrich, *Terror*, Wien, Verlag Fritz Molden, 1973, traduction fançaise, *Terreur et terrorisme*, Paris, Flammarion, 1976.

Jeanson Colette et Francis, *L'Algérie hors la loi*, Paris, Seuil, 1955.

Klein Hanz Joachim, *La mort mercenaire. Témoignage d'un ancien terroriste ouest-allemand*, Paris, Le Seuil, 1980.

Labrousse Alain, *Les Tupamaros. Guérilla urbaine en Uruguay*, Paris, Le Seuil, 1971.

Lacoste Yves, *La géographie, ça sert à faire la guerre*, Paris, Maspero, 1976.

Lénine, *Sur la guerre des Partisans*, 1905, in Marx/Engels, Lénine/Staline,

La lutte des Partisans, Paris, 10/18, 1975.

Lewis Bernard, *The Assassins. A radical Sect in Islam*, London, Weidenfeld and Nicholson, 1967, traduction française *Les Assassins*, Paris, Berger-Levrault, 1982.

Mao Tsé-toung, *La guerre révolutionnaire*, Paris, Éditions sociales, 1955.

Marenssin Émilie, *La bande à Baader ou la violence révolutionnaire*, Paris, Champ Libre, 1972.

Marighela Carlos, *Pour la libération du Brésil*, Paris, Le Seuil, 1970.

Marret Jean-Luc, *Techniques du terrorisme*, Paris, PUF, 2000.

Poirier Lucien, *Des stratégies nucléaires*, Paris, Hachette, 1977.

RAF, *Textes des prisonniers de la RAF et dernières lettres d'Ulrike Meinhof,* Paris, Maspero, 1977.

Raffestin Claude, *Géopolitique et histoire*, Lausanne, Payot, 1995.

Raufer Xavier, *Les superpuissances du crime, enquête sur le narco-terrorisme*, Paris, Plon, 1993.

Rougier Bernard, *Le jihad au quotidien*, Paris, PUF, 2004.

Ruffin Jean-Claude, *Économie des guerres civiles*, Paris, Pluriel, 1996.

Schmitt Carl, *Theorie des Partisanen*, 1962, traduction *Théorie du partisan*, Paris, Calmann-Lévy, 1972.

Spykman Nicholas John, *America's Strategy in world Politics. The United States and the Balance of Power*, USA, Harcourt, Brace and World, Inc, 1942.

Torres Pablo, *La contre-insurrection et la guerre révolutionnaire*, Paris, L'Herne, 1971.

3

Les stratégies territoriales du terrorisme

1. Les territoires d'Al-Qaida

Les analyses des précédents chapitres ont sensibilité le lecteur à la nécessité d'étudier les mouvements terroristes dans la double logique articulée du territoire et des réseaux. Nos remarques peuvent-elles faciliter la lecture et la compréhension du phénomène Al-Qaida ? Poser cette question, c'est revendiquer le parti pris du structuralisme pour analyser cette entreprise, selon l'appréhension de sa structure organisationnelle. C'est considérer que la logique du contenant – la structure – est liée au contenu du mouvement et à ses énoncés. Le premier indice favorable à notre démonstration se retrouve dans la dénomination même d'Al-Qaida. Les différents sens du mot sont des référentiels précis aux notions de structure, d'ordre et d'organisation. « La base », pour les uns, « la règle » selon les autres, ou encore « la base et la norme » sonnent comme des référents à l'idée de reconstruction d'un ordre terrestre par la restauration ici-bas de la loi divine. L'expression de « base solide » (*al-qâ'ida al-sulba*) serait une expression des plus anciennes servant à désigner la ville de Médine, base de repli et de redéploiement des troupes en vue de porter la guerre sainte en direction de La Mecque. La notion de structure et les formes qui en découlent s'imposent comme un incontournable de la rhétorique et de l'action du mouvement Al-Qaida. Jean-Pierre Filiu a témoigné que « la projection planétaire de la subversion terroriste n'est en effet concevable qu'à partir d'un ancrage géographiquement délimité » [FILIU, 2006].

Comme bien d'autres groupuscules radicaux, Al-Qaida est née avant les attentats tragiques du 11 septembre 2001 qui l'ont révélé à l'opinion

publique mondiale. Les spécialistes sont unanimes pour témoigner que son origine véritable est le creuset de la guerre d'Afghanistan menée par les activistes islamistes opposés à l'entrée dans le pays des troupes soviétiques venues à partir de décembre 1979 soutenir le régime communiste menacé dans ses fondements par la guerre civile. Ce point d'histoire situe Al-Qaida par ses origines dans la stricte logique d'un conflit de type guérilla pour lequel la libération du joug du régime communiste afghan définit les limites territoriales de son action. Versée du côté d'une « guerre de libération nationale » – nonobstant le fait que le régime communiste du président Najibullah soutenu par l'URSS ait lui-même été afghan – Al-Qaida, dans sa version originelle, est intimement liée à une réflexion stratégique spatialisée. Nuançons les analyses de Joseph Maïla dans *Le Monde* du 4 octobre 2001 qui oppose à l'islamisme déployé dans les années quatre-vingt, le terrorisme du 11 septembre. Selon lui, le premier serait l'héritier de la double tradition de la guérilla et de la guerre sainte, soit celle « du foco jordanien ou sud-libanais et du jihad ». Quant à la figure de la violence du World Trade Center, elle serait sortie de nulle part puisqu'« elle ne sert aucune révolution spécifique, aucune cause explicitement désignée, et paraît à ce point silencieuse qu'aucun communiqué ne vient, comme à l'accoutumée, triomphalement la revendiquer, qu'aucune argumentation ne tente de la justifier ». Même si Al-Qaida a réfuté, pour leur dimension socialiste et laïque, les modèles du panarabisme nassérien et de la lutte armée palestinienne, ses dirigeants ont puisé tant dans cette dernière que dans près de quatorze siècles de traités, manuels, récits et épopées des combats et guerres arabes, la chrestomathie nécessaire à la constitution d'une théorie stratégique [CHARNAY, 1984]. Abdallah Azzam savant religieux palestinien est un fil conducteur majeur en assurant la continuité entre le « jihad palestinien » et le « jihad afghan ». Membre de la guérilla palestinienne en 1967-1969, il effectue des études de droit musulman à Al-Azhar au Caire. Au début des années 1980, il rejoint l'Afghanistan pour combattre le régime pro-soviétique. En 1984, il publie *La Défense des territoires musulmans* dans lequel il appelle et justifie le dépassement du jihad comme obligation collective pour en faire une obligation individuelle (*fard'ayn*) pour tout musulman du monde entier [HEGGHAMMER, in KEPEL, 2005]. La même année, il fonde avec Ben

Laden, le premier camp d'entraînement pour les « Arabes » en Afghanistan. En conflit avec celui-ci sur la question de la constitution d'unités de combat purement arabes, il disparaît dans un attentat en 1989. Il semble donc impossible d'imaginer que la réflexion stratégique territoriale d'Al-Qaida puisse néanmoins se dissoudre dans la seule proclamation du jihad planétaire.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont joué un rôle de premier plan dans la construction d'une barrière opaque empêchant à chacun de conserver en mémoire le champ de profondeur nécessaire pour comprendre Al-Qaida. L'importance de la monstruosité, les novations dans l'horreur en sont à l'origine. Le détournement des avions utilisés comme missiles ciblés, la brutalité extrême de l'acte, l'effondrement des Twin Towers, le nombre élevé de victimes, la panique généralisée à Manhattan, mais aussi la découverte de kamikazes planifiant l'horreur et prêts à mourir sans sourciller ni éprouver le moindre doute, ont fait voler en éclats la relation entre histoire et présent. L'agression absolue sans revendication immédiate mais aussi la découverte *a posteriori* d'une organisation qui enfreint les règles et coutumes classiques du terrorisme – au moins celles que chacun imagine pour se rassurer – y ont été pour beaucoup. Observons qu'Al-Qaida, avant le 11 septembre 2001, est presque exclusivement connue des spécialistes de la lutte antiterroriste. Ses attentats antérieurs n'ont pas été rapportés au récit historique sur la genèse du mouvement. Même si le nom de Ben Laden surgit au fil des attentats de Khobar, d'Aden, de Nairobi ou de Dar-es-Salaam, il demeure confiné au cercle des spécialistes. Ces poussées de violence n'ont pas permis au public de connaître Al-Qaida avant le 11 septembre 2001 ni même immédiatement après. Ce déficit de connaissance de l'opinion publique a accentué le sentiment d'incompréhension et de rupture par rapport au terrorisme international des années 1970-1980. Non seulement faire connaître l'objet de la lutte justifiait une communication médiatique éprouvée – tracts, conférences de presse clandestine, dépêches, lettres aux journaux, proclamations, interview – mais il pouvait aussi faire partie de la stratégie d'intimidation de déposer des bombes, dont on informait de leur existence avant déclenchement, les forces de polices, comme pour mieux tenter une ultime négociation politique. Signifier que le passage à

la violence résultait d'un processus qui aurait pu être évité si la puissance publique avait accepté d'entendre les revendications politiques a souvent décrit une étape intermédiaire du processus de radicalisation des guérillas révolutionnaires. Mettre la responsabilité de la violence sur les autorités légales a justifié une communication continue avec les médias.

Pour toutes les raisons évoquées, Al-Qaida est apparue moins comme un produit de l'Histoire que le résultat d'une irruption, hors de toute référence, de la violence politique extrême du début du XXIe siècle. Les premières analyses sur les attentats du 11 septembre 2001 soulignent la disparition des références usuelles au terrorisme. Pour la majorité des observateurs, les attaques terroristes du 11 septembre sont une « césure dans l'histoire du monde ». L'étude des articles publiés « à chaud » dans le journal *Le Monde* sert de fil directeur. Le 15 septembre, Nicolas Baverez place les attentats sous le sceau d'une triple rupture ; rupture dans l'histoire des États-Unis, rupture dans l'histoire de la violence, rupture dans l'après-guerre froide. Le 4 octobre, Joseph Maïla parle de violence « méta-djihadique » pour mieux qualifier la novation fondamentale que représente le carnage du 11 septembre. Le 12 octobre, Ran Halevi, en plaçant le terrorisme d'Al-Qaida comme acte de guerre, libère le lecteur de toute référence historique. Le seul lien qu'il décèle réside dans la seconde Intifada, marquée également par la volonté exacerbée de tuer en mourant en kamikaze [HALEVI, 2002]. Le parallèle fait avec Pearl Harbor accentue le sentiment de vivre une situation totalement impensable. Pour véhiculer dans l'opinion publique l'idée selon laquelle le 11 septembre en tant qu'un acte de guerre justifie de mener « la guerre contre le terrorisme », cette référence véhicule moins le désir de comprendre la cause des attentats, et donc la place d'Al-Qaida dans l'histoire du terrorisme, que de répondre à une pure fonction de légitimation politique de guerres à venir.

Rupture, nouveauté, impensable, énormité, défi, inattendu, définissent le vocabulaire qui articule le récit de la destruction des tours de Manhattan. Les tenants de la rupture de l'Histoire, comme les partisans de la qualification de l'attaque du 11 septembre comme acte de guerre, monopolisent l'espace public en laissant peu de place à tous ceux qui s'insurgent contre une vision par trop émotionnelle et simplificatrice. Dès

novembre 2001, en témoignant que « le terrorisme n'est pas un phénomène spontané venu droit de l'enfer », Pascal Boniface rappelle qu'en dépit de leur importance ces attentats ne constituent pas une « rupture de l'histoire » [BONIFACE, 2001]. Le philosophe allemand Jürgen Habermas ne se trompe pas. Dès décembre 2001, il observe que s'il y a « césure de l'histoire » le 11 septembre devrait soutenir la comparaison avec la césure fondatrice du XXe siècle qu'incarne, en août 1914, l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et le déclenchement de la première guerre mondiale. Il ajoute aussitôt : « ce n'est que rétrospectivement que l'on pourra savoir si, avec toute la charge symbolique que cela suppose, l'effondrement des citadelles du capitalisme dans le sud de Manhattan représente une césure de la même ampleur qu'août 1914, ou si cette catastrophe n'a fait que confirmer d'une manière dramatique et inhumaine la vulnérabilité de notre civilisation complexe – vulnérabilité dont nous avons déjà conscience depuis très longtemps » [Derrida, Habermas, 2003]. Impossible de répondre à la question posée par le philosophe. La restituer rappelle que le débat n'est pas clos aujourd'hui. Cette interrogation témoigne que la rhétorique de la novation, par l'imaginaire qu'elle contient, présente les auteurs de l'attaque du 11 septembre comme une organisation affranchie de toute référence à l'histoire politique de la violence. À l'absolue nouveauté de l'acte terroriste, ne pourrait que correspondre la novation absolue de l'organisation responsable. Le néologisme « d'hyperterrorisme » en témoigne [HEISBOURG, 2001]. C'est du côté des représentations que nous nous situons là, pour percevoir en quoi les descriptions d'Al-Qaida prolongent les analyses sur les frappes du 11 septembre 2001.

Accréditer « cet ennemi d'autant plus redoutable qu'il est inconnu » de la capacité à défier la première puissance mondiale au niveau de sa défense, de l'administration de la sécurité intérieure et de l'organisation financière et politique, ne peut seulement se faire sur la reconnaissance de la fragilité intrinsèque des sociétés modernes complexes. Le sentiment de vulnérabilité se double du désir quasi mortifère de concéder à son ennemi d'aujourd'hui les avantages de la surpuissance humaine et technique. Mais cette dernière, pour exister, doit dépasser toutes les

formes entendues et imaginables du terrorisme. Car sur le plan de l'entendement, « l'impensable » résiste à toute rationalité explicative. Les premières analyses du 11 septembre procèdent par système d'analyse analogique mais antithétique entre d'une part la notion de vulnérabilité sociétale et celle de surpuissance terroriste. Le 15 septembre 2001, Nicolas Baverez en s'insurgeant contre le fait que les démocraties dont les États-Unis aient « délibérément placé le monde en pilotage automatique » conforte dans cette allégorie l'opposition sémantique entre victimes et assaillants. On le sait, c'est en débranchant le pilotage automatique que les terroristes ont infléchi la trajectoire des avions de lignes. Plus globalement, c'est la problématique du réseau (*network*) qui fait sens. Du côté des faiblesses, les auteurs s'accordent à reconnaître l'illusion technologique dont les grandes puissances ont fait preuve, en faisant de l'Internet un espace d'émancipation de toute forme de régulation. Les informations initiales obtenues sur les voyages effectués par les membres des équipes kamikazes, pour déjouer toute suspicion quant à leur rassemblement et leurs intentions, confortent cet usage de la notion de réseau. Cette dernière semble la mieux à même pour qualifier cette forme de terrorisme composée de cellules éloignées géographiquement les unes des autres par des océans et des continents mais toujours en relation de fait les unes avec les autres. Dans cet imaginaire d'une efficacité absolue, qui ne procède en rien d'une référence à la notion de « réseau de résistance », réseau humain et réseau technologique se confondent. À l'organisation quasi militaire de plusieurs équipes entraînées à la préparation de leur fait d'armes, tant par la simulation au pilotage d'avions de lignes que par la préparation de leur opération clandestine, se surajoute l'idée d'un usage aguerri des technologies de l'information. Le rapport de la commission du 11 septembre relativise ce point de vue. Si les voyages internationaux entre les membres des différentes cellules ont joué un rôle crucial dans la planification des attentats, c'est dans la mesure où les communications électroniques étaient considérées comme peu sûres [*Rapport final de la commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis*, 2005]. Déplacer les hommes en les transformant en messagers de l'organisation afin d'informer les autres membres des directives à appliquer, faire circuler sans aucune trace l'argent nécessaire à la

logistique des différentes cellules relève plus d'une vision classique des échanges humains que d'une vision moderne axée sur l'usage de nouvelles technologies de communication.

Dès 2002, alors que selon certains « Ben Laden et ses lieutenants sont aussi connus que Bill Gates et ses logiciels » [BRISARD, DASQUIÉ, 2002], le terrorisme du 11 septembre 2001 passe du statut de « groupe terroriste » à celui de « réseau terroriste ». Un second facteur justifie cette évolution. Les premières conclusions de l'étude du Saudi Benladen Group (SBG) sont rendues publiques. Bien qu'aucun lien formel ne soit établi entre l'organisation terroriste et le consortium familial, assimilation fut faite entre les deux. La notion de « réseaux financiers de la terreur » surdétermine le concept initial de « réseau terroriste ». La dimension internationale est érigée en explication de la différence avec le passé. Les notions de « réseau terroriste mondialisé », « réseau planétaire d'Al-Qaida », d'« organisation multinationale » et de « multinationale planétaire » résonnent dans les médias. Elles accréditent l'idée qu'en tant que « produit de la globalisation », Al-Qaida, ne pouvant être comparé à aucun autre mouvement terroriste, devrait être perçu comme un système dont « la terre entière peut devenir son champ d'action potentiel » [GUNARATNA, 2002]. Al-Qaida est assimilée à une sorte de pieuvre tentaculaire qui la rapproche de la criminalité organisée transnationale des mafias, cartels et autres triades. La notion de réseau mondialisé appliquée à Al-Qaida véhicule un ensemble de représentations qui assimilent la « performance » destructrice du 11 septembre aux caractéristiques de la machinerie technologique que constitue Internet. À la globalisation de la circulation instantanée de l'information d'un point à un autre de la planète, correspond une « globalisation meurtrière ». L'analogie comparative est prolongée plus loin. Internet est décrit comme un objet dépossédé de centralité spécifique à l'image de son ancêtre l'Arpanet lancé en 1967 et réalisé en 1972 par l'Agence pour les projets de recherche avancée de défense du Département américain de la Défense (ARPA, Defense Advanced Research Projects Agency). De même, Al-Qaida se décrit dans une logique d'anamorphose dans laquelle la centralité serait réduite à la portion la plus congrue : soit le commandement spirituel et idéologique de Ben Laden et du cercle de ses

lieutenants. Dans son ouvrage au titre évocateur, *Understanding Terror Network*, Marc Sageman, en partant de l'analyse des réseaux sociaux du jihadisme bascule sur l'étude des réseaux de communication virtuelle au service d'Al-Qaida [SAGEMAN, 2004 ; 2005]. La figure métonymique s'inverse. Le vocabulaire spécialisé de la science technologique est mis au service de la description du mouvement terroriste. Sageman parle de densité, de nœuds, de connexion. D'autres spécialistes décrivent des « interfaces », des « flux » et des « hubs terroristes » [RODIER, 2006]. Dans la surenchère de l'imaginaire technologique à laquelle chacun est soumis, les propos de Ben Laden font office d'aiguillon. En témoignant, pour ses projets, que « la communauté des croyants (l'Umma) fonctionnait tel un courant électrique », il fascine son interlocuteur qui trouve « cette image d'une modernité audacieuse pour un homme qui aspire à nous ramener près de cinq mille ans en arrière » [BARI ATWAN, 2006].

En décrivant un système souple, fondé à la fois sur la rationalité mais aussi sur l'aléatoire de la distribution, l'adaptabilité instantanée à toute situation de blocage, la notion de réseau décrit la difficulté de sanctionner les acteurs dans la mesure où ils semblent insaisissables dans cet espace complexe de nœuds, canaux et sous-réseaux. La notion de réseau véhicule un imaginaire d'impuissance et d'impunité : comment parvenir à le pénétrer sans informer l'adversaire ? Comment décrypter les codes d'accès secrets ? Les notions de « nébuleuse » ou encore de « galaxie » employées par les spécialistes renforcent les dimensions évoquées. En prononçant la fin de la séparation entre « intérieur » et « extérieur » du mouvement, cette notion surajoute au sentiment de ne plus être en capacité d'en analyser ses limites et donc de pouvoir le circonscrire et l'annihiler. Nébuleuse et réseau trouvent leur point d'aboutissement dans de nouvelles notions qui elles-mêmes ne font qu'en proroger d'autres. Tel est le cas de la notion de « cyberterrorisme » – convergence entre le terrorisme et le cyberespace – constituée avant 2000 et celle de « cyberjihad » d'après le 11 septembre 2001 qui amplifient les analyses de « l'hyperterrorisme ». Dès 2003, mention est faite qu'Al-Qaida tirerait sa force de nuisance de sa capacité à s'emparer de la toile informatique pour en faire un forum mondial de communication, d'instruction et de

propagande idéologique mais aussi de logistique, de recrutement et de formation militaire [BARI ATWAN, *op. cit*.]. Internet vécu comme l'outil de la nouvelle guérilla accrédite l'hypothèse que le jihadiste dispose pour combattre au quotidien, de sa fameuse Kalachnikov et de son ordinateur portable. Sageman l'affirme : « tous les moudjahidines salafistes du djihad mondial semblent posséder leur ordinateur ». La « naissance de la nouvelle croyance » que constitue « la guerre sans fin contre le mal et la nécessité de la guerre préventive contre le terrorisme identifié au mal absolu » se trouve derechef confortée par cet imaginaire de la surpuissance technologique d'Al-Qaida [LABÉVIÈRE, 2003]. L'organisation est assimilée au premier hacker mondial. N'aurait-elle pas exhorté ses fidèles à « accomplir un djihad électronique » comme un « devoir sacré » ? Le cheikh Omar Bakri Mohammed, leader de la formation islamiste Al-Mouhajiroun, n'a-t-il pas affirmé que « tous les moyens informatiques y compris Internet, sont examinés à la lumière de leurs applications dans le cadre de la guerre à grande échelle menée contre l'Occident » ? Al-Qaida est créditée, non seulement d'être parvenue à développer des sites relais de propagande de ses actions et de sa pensée, mais également de transmettre des informations cryptées – plans et photographies de sites ciblés notamment sur les sites de chats, de sport ou d'annonces pornographiques – pour planifier de nouvelles opérations. En tant qu'hacker de premier plan, des sites institutionnels auraient été pénétrés tant pour recueillir de l'information que pour y loger des fichiers d'étude et d'analyse des données. Pour les béotiens, cybercriminalité, cyberterrorisme, cyberguerre et cyberjihadisme sont des synonymes pour qualifier cette « société de la communication du terrorisme » du « e-learning terroriste ».

Rappelant l'importance du fantasme de « Pearl Harbor informatique », les médiologues témoignent que « le jihad à l'ère numérique » relève plus du mythe de la surpuissance technologique que de la réalité du terrorisme. S'ils reconnaissent qu'il est difficile de douter que les réseaux jihadistes ne recourent aux moyens électroniques, ils en interrogent la portée et la puissance réelles. François-Bernard Huyghe témoigne que par mesure de sécurité, la communication entre jihadistes demeure des plus conventionnelles par le contact physique et direct entre les

personnes. Quant au stockage de plans d'attaques dans les disques durs et les ordinateurs portables et l'usage des cybercafés, il « n'est pas plus étonnant que d'apprendre que les anarchistes de la Belle Époque utilisaient le courrier et passaient la journée à la bibliothèque ou que les groupes anti-colonialistes de l'après-guerre employaient la radio ». La formation par Internet au jihadisme, demeure, selon lui, de peu d'intérêt tant les informations diffusées sont évidentes, connues et peu factuelles [HUYGHE, 2004]. Pour souscrire à l'idée que la transformation majeure apportée au terrorisme par la révolution numérique « touche le rapport entre l'image et l'action », ce sociologue des médias ne remet pas en cause la fonction et l'usage du territoire dans la lutte armée. Outre les relations verbales irremplaçables entre membres de communauté à communauté, de village à village, de quartier à quartier et de région à région, il témoigne que la « bonne mosquée » est le lieu où il est alors possible d'obtenir les adresses URL actualisées des sites islamiques qui changent très rapidement pour des raisons de sécurité. S'il concède qu'avec Al-Qaida, la guerre est devenue « en réseaux », c'est pour mieux signifier la nature des liens qui se tissent au niveau stratégique entre les territoires de libération que sont la Palestine, l'Irak ou encore la Tchétchénie.

Au-delà de la recherche des « âges médiologiques de l'attentat », l'analyse de ces experts pointe l'écart existant dans l'étude d'Al-Qaida entre imaginaire et réalité. Elle rejoint nos interrogations sur les infléchissements que la notion de « réseau terroriste » engage dans l'appréhension du mouvement. Par-delà de la véracité des potentialités même de nuisance d'Al-Qaida dans le domaine de l'informatique, l'élaboration d'un nouveau vocabulaire par trop lié à celui des technologies de l'information procède de la dissolution de toute représentation spatiale et territoriale du mouvement terroriste. La perte de référence à la notion de territoire n'est pas vécue comme une impasse analytique mais comme le signe d'une plus grande performance de la violence, sans point d'origine, sans histoire, sans espace mais aussi sans contrainte. Derrière l'analogie au concept de réseau informatique, c'est la question conventionnelle de la forme et de la fonction du territoire qui disparaît. Un paradoxe conceptuel émerge. Si, avec le 11 septembre, les

États-Unis ont redécouvert que « leur territoire n'est pas déterritorialisé », la première puissance mondiale le devrait à la plus importante organisation terroriste, en passe de se détacher progressivement de son propre territoire pour atteindre une plus grande efficacité destructrice. Marc Sageman conclut que Al-Qaida est devenue une « communauté virtuelle idéale » reposant sur « l'attachement virtuel à des abstractions telles que Dieu ou l'Umma ». Richard Labévière témoigne que la référence à l'Umma absolue est en réalité une déterritorialisation de la « nation musulmane » hors de tout espace-temps [LABÉVIÈRE, *op. cit*.]. Ne devrions-nous pas considérer, comme Jean-Pierre Filiu l'a affirmé, que la solidité de la base des données informatiques (*al-qâ'ida al-ma'lûmât*) est fonction de la solidité de la base matérielle (*al-qâ'ida al-sulba*) ? Le domaine du virtuel chez Al-Qaida n'a de sens qu'en fonction de ses capacités à se déployer comme organisation de combat dans le territoire réel.

Élaborer une géopolitique actualisée du terrorisme requiert de procéder à la réévaluation du concept de territoire chez Al-Qaida. Le divorce semble absolu entre la vision occidentale de la « toile » mondialisée du terrorisme global et les énoncés mêmes du mouvement en matière de gestion politique de la violence. Il pourrait être formulé l'hypothèse que cette différenciation entre Occident et Orient recouvre le schéma analytique de l'Orientalisme dans lequel la figure de l'Autre, aussi haï soit-il, demeure en réalité tantôt une caricature tantôt un complément de notre propre image [SAÏD, 1980].

La référence initiale au territoire réside dans la volonté assumée par Oussama Ben Laden d'être l'un des fils « d'un des plus grands constructeurs des infrastructures de l'Arabie saoudite ». Il reconnaît s'être formé dès l'âge de dix ans en travaillant sur « les chantiers routiers de son père ». Son père illettré mais fortuné fait figure de modèle. Plus que les études d'économie suivies à l'université de Djeddah, c'est le fait d'avoir travaillé dans le secteur des routes de l'entreprise paternelle qui l'a marqué. Il comprend que le territoire et son aménagement offrent à tout bâtisseur autorité et puissance. La référence fondamentale au territoire existe dans Al-Qaida par la relation aux règles et normes que l'islam institue dans le domaine de la théologie et de la philosophie

politique. Le Coran fixe le destin spirituel de l'islam par la construction du *dâr al-islam* (la maison de Dieu) dont Mahomet en tant que prophète est le propagandiste avéré par ses luttes politiques et militaires dans la péninsule Arabique. Pour s'opposer au monde des Infidèles, le *dâr al-islam* décrit en termes philosophique un territoire censé se développer tant par le *dâr-al-harb* (le monde de la guerre) et cette troisième catégorie admise depuis longtemps par les ulémas et théologiens, le *dâr al-suth* ou *dâr al-ahd* (le monde de la réconciliation ou de l'alliance). Ce dernier autorise la signature d'accords de paix et de protection avec les États chrétiens et juifs [GARDET, 1954]. Pour vivre ensemble, le territoire de l'islam requiert un acte de foi pensé à la fois comme individuel mais aussi collectif. L'amour de Dieu, le sens de fraternité et de la justice prennent pied dans la collectivité spirituelle que fonde l'Umma. Droits, devoirs et prescriptions la définissent. Le pouvoir exécutif de la communauté musulmane réside dans la notion de califat ou imanat suprême. Chargé de défendre la religion sur les terres de l'islam, le calife en tant que successeur du Prophète est le garant de la cohésion d'ensemble de la communauté. Le maintien de l'égalité entre tous les croyants, à quelque race qu'ils appartiennent, est au fondement de sa fonction. Puissance temporelle par excellence, il contient en lui la fonction spirituelle au point de régir le destin de la communauté à partir de la loi religieuse. À la mort de Mahomet, les quatre premiers califes assurent non seulement le renforcement de l'islam dans la péninsule arabique mais favorisent l'extension du royaume sur une grande partie de la partie orientale de la Méditerranée. Avant les luttes autour du califat qui entraînèrent la division entre sunnites et chiites, l'islam a connu son premier âge d'or.

La restauration d'un califat que régirait la loi coranique de la charia est au fondement de l'islam radical. Déjà la création par Hassan Al-Banna de l'association des Frères Musulmans en 1928 est concommittente du désarroi causé par la disparition du califat ottoman d'Istanbul aboli par Atatürck en 1924 [KEPEL, 2000]. Mais selon le réformiste syrien Rashîd Ridâ, qui inspire directement Hassan Al-Banna, la « Politique de la légalité islamique » vers laquelle il faut tendre est plus proche « du vrai califat de Muhammad et de ses quatre successeurs immédiats à Médine »

que de celui venu après [CARRÉ, SEURAT, 1983]. Son fondateur Hassan Al-Banna l'affirme. En cas de victoire, « le pouvoir est remis à un calife, la patrie est l'ensemble de *dar al-islam* ». La proximité de ces thèses avec celles d'Al-Qaida est évidente. La mission première que revendique pour son organisation Oussama Ben Laden se réinscrit dans la reconstruction d'un lien immédiat entre l'islam des origines et la conjoncture présente par-delà même plus de dix siècles d'histoire. L'épaisseur culturelle et multiséculaire de l'islam sont réduites à néant et autorisent toutes les réinterprétations. C'est dans l'absolue continuité d'essence a-historique qu'il affirme sa mission thaumaturgique : « nous poursuivons la mission de notre Prophète… Cette mission est de répandre la parole de Dieu… Nous voulons défendre notre peuple et notre pays… » Aux cinq piliers traditionnels de l'islam – la profession de foi, la prière, le jeûne du Ramadan, le pèlerinage à La Mecque et l'aumône de la Zakat – Ben Laden, pour reprendre le *Hadith* (parole du prophète rapportée par un *muhaddith*, celui qui rapporte) transmis par al-Tirmidhi (824-892), ajoute cinq injonctions complémentaires. Ce sont l'observance, l'obéissance, le jihad, l'exil (*hirja*) et la communauté (*jamâ'a*). À l'épicentre du raisonnement émerge l'idée que le *dâr al-islam* est en voie de disparition par accaparement des terres par les impies. Les États-Unis, Israël et les grandes puissances alliées sont décrits comme des colonisateurs. L'imaginaire de la terre perdue de l'islam est au fondement de la réflexion sur l'espace même de la reconquête et de la renaissance. Al-Qaida apparaît exister prioritairement et quasi exclusivement comme le combat dans la voie de Dieu au profit de la restauration d'un territoire absolument concret. Au fil des entretiens de Ben Laden et de ses principaux lieutenants, des fatwa et déclarations de jihad, il s'avère aisé de décrire les différentes natures de cercles territoriaux qui sous-tendent le projet doctrinal. Parler de cercle est sans doute plus approprié que de parler de frontières, car dans l'histoire même d'Al-Qaida et de ses visées stratégiques, les frontières demeurent peu ou prou précises et évoluent au fil du temps, des opportunités, des réussites et des échecs. Le combat pour un vicariat unifié de l'islam n'oppose pas seulement un intérieur à un extérieur, il se vit aussi comme un combat de l'intérieur à l'intérieur contre les musulmans dénoncés comme traîtres et corrompus par l'occidentalisation

économique, politique et culturelle. Dans la mesure où la notion de frontière pose une délimitation formelle du dâr Al-Islam, elle demeure sujette à débat puisqu'elle renvoie aux différents califats de référence. Le principe adopté tardivement selon lequel une terre qui a été une fois conquise par l'islam se doit de réintégrer le *dâr al-islam*, confère à la notion de califat une dimension inégalée. Il ne s'agit plus d'une unique référence à un califat historique mais la construction d'un califat imaginaire somme de l'ensemble des califats permettant d'envisager le règne de l'islam des steppes mongoles jusqu'à l'Inde méridionale en allant vers l'ouest jusqu'à l'Espagne andalouse.

Le premier cercle, le plus ancien sans doute, s'enracine dans la lutte conte les mécréants sur les terres de l'islam. Il est au fondement même de la création d'Al-Qaida et de son implantation en terre afghane. Il recouvre précisément bien les thèses d'Abdallah Azzam sur *La Défense des territoires musulmans* et sur la continuité revendiquée entre la lutte palestinienne et l'Afghanistan tant il considère qu'il s'agit d'un même front de l'expansionnisme ennemi dans la région. Dans son esprit, si la Palestine « en tant que terre bénie » est « la cause sacrée de l'Islam », l'Afghanistan en tant qu'espace géopolitique insoumis – frontières ouvertes, montagnes inaccessibles et régions tribales autonomes – constitue l'opportunité immédiate de construire le jihad contre les infidèles. L'Afghanistan est la première marche de la reconquête des territoires musulmans. La solidarité proclamée entre les luttes palestiniennes et afghanes face à une menace présentée comme préméditée, globale et rationnelle contre le *dâr al-islam* justifie que tout Arabe accomplisse le jihad dans l'un ou l'autre territoire. Le lien institué entre combat religieux et combats locaux justifie une organisation stratégique établie sur des dimensions territoriales que définit avec Ben Laden la constitution en Afghanistan de *al-qâida al-sulba* et de l'organisation à Peshawar du Bureau des Services (*maktab al-khadamât*) appelé à faciliter par-delà la frontière le cheminement des volontaires arabes vers les camps d'entraînement et les groupes de combattants. En octobre 1986, Ben Laden fonde « la tanière des compagnons » pour y entraîner des troupes exclusivement arabes. Les camps d'entraînement se multiplient pour forger une véritable infrastructure de lutte armée. Ils

assument la triple mission de sanctuaires de territoires contrôlés, de formation et de commandement et de diffusion de l'expertise [DELORY, 2005].

Le retrait soviétique d'Afghanistan et la disparition d'Azzam libèrent Ben Laden de la stratégie du jeu de domino, établie sur l'hypothèse de la victoire en Afghanistan. En 1989, il crée *al-qâ'ida al-ma'lûmat*, structure légère pour garder trace des combattants disparus, délivrer des informations aux familles concernées et centraliser les données sur les volontaires combattants arabes [BERGEN, 2001 ; 2002]. Ben Laden quitte l'Afghanistan pour le Soudan où il trouve refuge pour porter le glaive contre l'Arabie saoudite et le Yémen. Cette parenthèse de près de quatre ans (1992-1996) lui offre les moyens de parfaire sa notion de base opérationnelle territorialisée. Depuis ce sanctuaire sous protection des autorités soudanaises, il organise l'approvisionnement en armes du front afghan, la récolte de fonds et de combattants, et se lance avec le groupe Ben Laden dans le lancement de travaux d'infrastructure des ponts, autoroutes, aéroports et complexes résidentiels. On atteint le second cercle de la lutte d'Al-Qaida. Chassé du Soudan à la demande des Américains, il rejoint l'Afghanistan en 1996. C'est depuis les montagnes de l'Hindou Kouch en Afghanistan qu'est adressé le 23 août 1996 son message par lequel il enjoint ses « frères musulmans » à libérer du joug de la présence militaire américaine « l'occupation du pays des deux sanctuaires le foyer de la maison de l'islam et le berceau de la prophétie depuis le décès du Prophète et la source du message divin ou se trouve la sainte Kaaba vers laquelle prient l'ensemble des musulmans… » Comme l'a montré Jean-Pierre Filliu, Ben Laden joue explicitement du registre de l'hégire, du Prophète et de ses compagnons pour qualifier sa lutte dans ce pays (Jean-Pierre Filiu, *Al-Qaida en guerre contre l'Islam*, conférence prononcée à Madrid le 5 novembre 2007 dans le cadre du programme La Tribuna de Casa Arabe 2007). La définition de la lutte sur les terres historiques des « Deux Lieux Saints » de l'islam originel recouvre une sorte de défense de la « topographie légendaire » de la mémoire collective spirituelle des lieux et Terres saintes de l'islam, pendant obligée à celle des Évangiles déjà décrite [HALBWACHS, 1941]. Outre La Mecque et la Kaaba, Médine et le tombeau du Prophète, elle

comprend bien évidemment Jérusalem, la mosquée Al-Aqsa et le Dôme du Rocher.

L'appel du 23 février 1998 en faveur de la création du Front islamique mondial pour le jihad contre les Juifs et les Croisés marque le dépassement définitif de la stratégie géopolitique d'Abdallah Azzam. Ce troisième cercle spatial du conflit ne peut s'interpréter comme une rupture dans l'organisation même de la lutte. La constitution du jihad planétaire requiert plus que jamais la constitution d'une « base territoriale » que Ben Laden cherche à développer de concert avec le pouvoir taliban en Afghanistan. Fort de sa première expérience de la guerre contre les troupes soviétiques, de l'expérience déployée au Soudan en tant qu'entrepreneur de travaux publics et d'organisateur de la mobilisation jihadiste, il ambitionne de faire de son pays d'accueil le Jihadistan nécessaire à la poursuite de la lutte. Il l'affirme, seul l'Afghanistan des talibans est un pays islamique. L'effondrement rapide de ce régime sous les coups de la coalition internationale marque la fin de son entreprise terroriste territorialisée. L'exportation de la lutte par combattants arabes interposés sur un front ouvert pose comme difficulté majeure de révéler les contradictions émergentes entre des conflits locaux et un combat mondialisé. Dans le cas de la Tchétchénie, même si les techniques de violence du jihadisme internationaliste wahhabite prennent le pas sur les formes de la guérilla, cela ne recouvre guère un rapprochement entre les islamo-nationalistes tchétchènes et l'islamisme jihadite des combattants arabes. Au nom des enjeux de libération nationale de la Tchétchénie, les premiers rejettent la dimension eschatologique d'un jihadisme déterritorialisé qui ne fait de ce territoire qu'un front supplémentaire parmi d'autres. Le jihadisme internationaliste est perçu comme cherchant moins à œuvrer à l'indépendance de la Tchétchénie qu'à maintenir une zone de front supplémentaire pour alimenter l'idéal de conflictualité permanente [LARZILLIÈRE, 2006]. Comme dans les cas avérés de la Palestine avec le Fatah mais aussi le Hamas, ou encore de l'Irak, avec les mouvements sunnites, Al-Qaida se heurte sur le terrain, à des réalités politiques complexes qui rendent particulièrement aléatoires et difficiles l'acceptation de son jihad planétaire. Le cyberjihad ne peut être présenté comme un substitut au territoire qui lui fait aujourd'hui défaut. Anne

Stenersen le souligne. Internet ne peut être analysé comme « un camp virtuel de formation » [STENERSEN, 2008]. Au mieux, « banque de ressources » pour les sympathisants et les apprentis jihadistes, il ne peut suppléer la construction de bases territoriales nécessaires à la formation des combattants et sans lesquelles le jihad planétaire est voué à l'échec.

2. Les territoires des FARC

La Colombie fait figure de cas d'école sur le plan de la construction territoriale par la violence. Premier fournisseur de cocaïne au monde, ce pays dispose depuis le milieu des années 1990 des plus grandes surfaces de la planète – environs 80 000 hectares – dévolus à la culture du coca. À cette même époque, elle est, selon les experts, considérée comme la plate-forme de la transformation de la coca produite par ses voisins méridionaux au point d'avoir été qualifiée de « leader mondial de l'industrie de la cocaïne » [BROUET, 1991].

Ce triste privilège est la résultante d'un long processus historique qui prend corps dans la tolérance et l'incitation à la consommation de coca déployée avant la Conquête espagnole. Comme stimulant, l'usage de la coca était encouragé pour permettre à la main-d'œuvre de supporter la pénibilité du travail dans les haciendas et dans les gisements miniers argentifères. La colonisation espagnole confirma l'usage du coca comme substitut alimentaire dans les fermes et les mines. Au XIXe siècle, la régulation de la production du trafic et de la consommation de drogue est au cœur des préoccupations des gouvernements andins. Elle n'aboutit à aucun progrès notable. Dans la première moitié du XXe siècle, la culture illicite du coca prend de l'ampleur. Au début des années 1970, l'État colombien perd le contrôle de son propre territoire. Des organisations criminelles colombiennes – les cartels – parviennent à concentrer la fabrication de la cocaïne et le trafic international de la drogue. Les cartels de Medellin et de Cali sont les plus puissantes de ces organisations. Les bénéfices des organisations colombiennes sont estimés pour 1988 entre quatre et cinq milliards de dollars.

Forts de leur puissance financière, les cartels acquièrent 48 % des meilleures terres du pays dans un pays où 68 % des propriétaires

possèdent seulement 5,2 % des terres arables [VARGAS MEZA, 2005]. Les narco-trafiquants deviennent dépositaires de territoires d'exploitation et de raffinage de la drogue dans lesquels ils exercent leurs « propres lois ». Leurs premiers empires s'étendent des campagnes vers les villes. La ville de Medellin, lieu du cartel dirigé par Rivas Pablo Escobar devient le haut lieu du pouvoir par la violence et l'argent de la drogue. Pour faciliter son enracinement, l'industrie de la drogue s'efforce d'intégrer l'espace du politique pour mieux le corrompre par le clientéliste. À la différence de Carlos Ledher, Rivas Pablo Escobar est élu en 1982, membre du Parlement colombien au titre d'un nouveau parti politique, le Mouvement de rénovation nationale. Il se voit accéder à la présidence de la République. L'argent de la drogue favorise la corruption. Les assassinats se multiplient. En 1984, le ministre de la Justice, Rodrigo Lara Bonilla, est tué pour s'être intéressé de près aux affaires illégales des barons de la cocaïne. Des personnalités politiques sont séquestrées. À ce « terrorisme à grande échelle » s'oppose la gestion de proximité du territoire mafieux. L'argent étant roi, Pablo Escobar construit routes, maisons et hôpitaux. Un barrio de Medellin de deux cents maisons porte son nom. Dépenses somptuaires et dépenses fonctionnelles stratégiques se mêlent dans une sorte d'aménagement du territoire paradoxal puisqu'il finance pêle-mêle une piste de patins à roulettes, l'électrification du stade de football de Medellin, l'aménagement de son hacienda Los Napoles, un aéroport et plus de 500 maisons pour les plus pauvres ainsi que des hôpitaux. Il construit des lacs artificiels dans la proximité de son hacienda de 3 500 hectares dans laquelle il crée un zoo comprenant des centaines d'animaux exotiques importés illégalement. L'entrée du zoo est gratuite car selon lui, « le peuple est propriétaire et on ne peut pas faire payer le propriétaire » [PROLONGEAU, 1992]. Avec une fortune évaluée à plus de 4 millions de dollars, Pablo Escobar est accrédité, selon les services américains de la lutte anti-narcotique, d'avoir créé directement plus de 24 000 emplois. Sa mort en 1993 ne met pas fin à la spirale de la violence.

L'histoire des FARC (*Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia*) suit les évolutions politiques, sociales et culturelles de la Colombie. Produit de la résistance paysanne au cours des années 1950, le mouvement rebelle agraire marqué par le parti communiste participe au

mouvement révolutionnaire qui procède de l'assassinat du leader paysan et populiste Jorge Eliécer Gaitàn le 9 avril 1948. L'expérience de la *Violencia* qui s'étend pendant une période de quinze ans, engage une guerre civile entre forces conservatrices et guérillas marxistes. Via les transferts des populations fuyant les violences et les exactions, le territoire colombien se fragmente en zones de refuge. Aux zones d'autodéfense communistes s'opposent rapidement des zones aux mains des forces conservatrices et des forces libérales. Fort du succès de la révolution cubaine, le parti communiste préconise « la combinaison de toutes les formes de lutte ». Après la répression des « plans de sécurité nationale » de 1964, l'autodéfense paysanne adhère au principe de la lutte armée. Les FARC sont créées en 1966. Il s'agit alors d'opposer au simple discours politique démocratique, la construction d'une action révolutionnaire qui rejoigne dans la lutte les mouvements progressistes d'Amérique centrale relayés par l'engagement social d'une partie de l'Église catholique. Le principe de la guérilla est revendiqué comme système d'appui de l'action révolutionnaire. Dans la pure logique du guevarisme et de la stratégie du foco, les FARC se rallient à l'idée de l'implantation et de l'enracinement, pour une longue durée, d'infrastructures militaires dans le territoire colombien. Il s'agit de faciliter à la fois l'éducation, la mobilisation du prolétariat rural et son encadrement dans la lutte pour créer les conditions d'accéder au pouvoir. Comme dans le maoïsme, la complicité entre paysans et guérilleros est décrite comme la condition élémentaire pour construire une logistique opérationnelle permettant de harceler l'ennemi, mais aussi de se replier dans des « zones libérées ». Elle engage le principe de la lutte armée tant dans les campagnes que dans les villes [DROUHAUD, 2008].

En accompagnant les flux constants de colonisation, le mouvement connaît un important développement au milieu des années 1970 qui aboutit à la constitution de « Républiques indépendantes » [PÉCAUT, 2008]. Structures des périphéries et non du centre d'où elles se retirent en laissant libre le territoire aux conflits entre acteurs institutionnels, mouvements d'extrême-gauche et autres guérillas, les FARC s'ancrent territorialement dans l'espace rural. La constitution d'enclaves placées sous leur domination dans des régions comme le Moyen Magdalena,

l'Arauca et les deux départements du Santander, offre aux FARC les moyens d'ouvrir des camps régis par une organisation administrative et militaire particulièrement stricte. Le camp offre les moyens de construire une cohérence idéologique, le maintien du moral des troupes et une organisation logistique pour engager des opérations de guérilla et ouvrir plusieurs zones de combats. Selon Daniel Pécaut, les FARC utilisent la technique des « fronts » institués à partir de 1968. Les « fronts » rassemblent 200 combattants environ qui se subdivisent en colonnes (110), en compagnies (54), en guérillas (24) et en escouades (12). En 1975, ils sont au nombre de 5, en 1982 au nombre de 24. Consolider les premiers fronts dès qu'ils sont constitués fonde la priorité stratégique. Au risque de dispersion et de dilution dans l'espace colombien, les stratèges du mouvement privilégient une stratégie pragmatique de terrain qui consiste à renforcer des « fronts propriétaires » en faisant usage de l'« *harcerse pasito* » (laisser-passer) pouvant aller jusqu'à la conclusion d'accords avec les autorités civiles et militaires. À la suite du « Plenum Amplifié » tenu cette en 1975, les FARC portent à 48 les « fronts » à venir afin d'engager le processus de renversement du régime dans les huit prochaines années. L'organisation militaire des FARC repose sur la gestion administrative et hiérarchisée des territoires placés sous son contrôle.

Le processus d'expansion territoriale engagé à partir des années 1980 conduit le mouvement à s'implanter au-delà de leur aire d'influence historique et à atteindre progressivement les territoires de la culture de la drogue. Au même titre que les enlèvements, la séquestration ou les extorsions, l'économie de la drogue fait partie d'un des modes de financement de la guérilla des FARC. Au fil de leur redéploiement dans les territoires du Sud de la Colombie, le mouvement accompagne la diffusion de la culture du coca. Le monde des trafiquants et celui des rebelles partagent des intérêts convergents qui justifient leur rencontre. Même si elle demeure chaotique, peu sûre et sans cesse menacée par des divergences, des conflits d'intérêts et des luttes épisodiques, la collaboration entre les deux parties est une nécessité. Entre les Cartels qui rationalisent la production à partir de la gestion des petits exploitants et de leurs grandes propriétés agricoles et les FARC attachées à la

protection des intérêts des paysans producteurs, des accords sont passés au nom de l'« intérêt collectif ».

Le développement conséquent de l'économie de la drogue offre aux FARC d'importantes capacités d'implantation et de redéploiement dans des territoires où ils ne possédaient aucune assise. Les FARC font de la forêt amazonienne une importante base-arrière en faisant refluer les Indiens plus en avant dans l'intérieur des terres. La destruction au fil du passage des FARC des structures sociales et politiques traditionnelles engage la substitution d'une « narco-administration » dont la gouvernance est à la fois protection, menaces, intimidations et violence. Plutôt que de « régions libérées », les FARC apparaissent définir différents types de zone – zones de refuge, zones de ressources, zones d'affrontement armé – dont les limites demeurent variables tant dans la contraction que dans l'extension. En dépit de leurs caractères hostiles, la jungle et la montagne se laissent pénétrer par les forces militaires gouvernementales. Les coûts élevés de ces opérations ne permettant pas une installation définitive, les groupes des FARC, une fois les incursions ennemies achevées, réoccupent les territoires [LABROUSSE, 2004].

Après avoir perdu coup sur coup en 1990 Jacobo Arenas, l'idéologue du mouvement, et en décembre 1991 leur sanctuaire jusqu'ici inexpugnable de Casa Verde, les FARC se recentrent sur la préservation de leurs fiefs territoriaux et l'intensification d'actions délictueuses toujours plus proches de la délinquance de droit commun que du combat de guérilla. En plus des aspects traditionnels de la « *vacuna* » – impôt de guerre en direction des territoires administrés, des consortiums pétroliers et des mines d'or –, les FARC accentuent leurs activités dans le narcotrafic. Après la marihuana dans les années 1970 et la cocaïne dans les années 1980, elles opèrent dans l'héroïne et participent activement à partir de 1992 au second boom de la marihuana. L'enjeu financier prime tout autre considération. Dès 1990, au moment où la culture du pavot est engagée dans l'espoir d'accroître encore les gains, l'État-major des FARC institue un système de prête-noms pour couvrir ses activités délictueuses. Les FARC engagent la lutte armée contre les cartels afin d'organiser, sous leur responsabilité, la culture de la drogue, son traitement en laboratoires clandestins et son acheminement par réseaux

constitués [CHALIAND, 1994]. Pour rationaliser la gestion de ses territoires, est promue en 1993 une réforme administrative. Les « fronts » sont regroupés dans des « blocs » placés pour chacun d'entre eux sous le commandement d'un membre du Secrétariat du mouvement. Les intitulés des cinq « blocs » qualifient des régions et zones géographiques de l'implantation territoriale de la guérilla : bloc Oriental, bloc du Sud, bloc Occidental.

À partir du milieu des années 1990, l'extension considérable des cultures de coca se fait au profit des FARC. Tous les ingrédients sont rassemblés pour la multiplication de conflits. Créées au milieu des années 1980 pour appuyer la défense des terres des grands propriétaires terriens et des membres des cartels en lutte contre les expropriations des FARC, les milices et groupes paramilitaires, pour tirer également ressources de la drogue, ont constitué leurs propres zones territoriales de contrôle et de production de la coca. Dans la région de Puerto Asis, une offensive paramilitaire est lancée en 1997-1998 contre les paysans accusés d'être une base d'appui de la guérilla des FARC. En 1998-1999, les FARC engagent dans de nombreuses régions l'élimination des intermédiaires, les « *chichipatos* » (collecteurs de la pâte-base semi-finie de la coca produite par les paysans) pour s'approprier leurs plus-values financières. Renforcer leur rôle d'intermédiaire dans le commerce de la drogue – dans la mesure où la plus-value financière dégagée de cette fonction d'échange entre les paysans producteurs et les gros trafiquants est particulièrement lucrative – conduit les FARC à devoir mener aussi la guerre contre les grands producteurs colombiens. L'augmentation des conflits liés à la drogue recouvre des enjeux de possession de fiefs territoriaux tant pour les FARC que pour les groupes paramilitaires et les cartels de la drogue.

L'échec des négociations de paix entre le gouvernement du président Andés Pastrana et les FARC en février 2002 marque l'impossible retour en arrière. Pour les responsables américains de la lutte anti-narcotique, comme pour les militaires colombiens, les FARC rebaptisés pour la circonstance « *cartel de las FARC* » sont assimilées à un cartel de la drogue parmi d'autres.

Références des ouvrages cités dans le chapitre 3

Bari Atwan Abdel, *The Secret History of al-Qa'ida*, Abdel Bari Atwan, 2006 ;

traduction française *L'histoire secrète d'Al-Qaïda*, Paris, Acropole, 2007.

Bergen Peter L., *Holy War, inc*., 2001 ; *Guerre sainte et multinationale*, Paris, Gallimard, 2002.

Boniface Pascal, *Les leçons du 11 septembre,* Paris, PUF, 2001.

Brisard Jean-Charles et Dasquié Guillaume, *Ben Laden. La vérité interdite*, Paris, Folio, 2002.

Brouet Olivier, *Drogues et relations internationales*, Bruxelles, Complexe, 1991.

Carré Olivier et Seurat Michel, *Les Frères musulmans*, Paris, Gallimard/Julliard, 1983.

Chaliand Gérard, *Stratégie de la guérilla*, Paris, Payot, 1994.

Charnay Jean-Paul, *Principes de stratégie arabe*, Paris, L'Herne, 1984.

Delory Stéphane, « Logistique du terrorisme jihadiste », in Jean-Luc Marret, *Les fabriques du Jihad*, Paris, PUF, 2005.

Derrida Jacques, Habermas Jürgen, *Philosophy in a Time of Terror*, Chicago,

University of Chicago Press, 2003 ; traduction française, *Le « Concept » du 11 septembre*, Paris, Galilée, 2004.

Drouhaud Pascal, *FARC, confessions d'un guérillero*, Paris, Choiseul, 2008.

Filiu Jean-Pierre, *Les frontières du Jihad*, Paris, Fayard, 2006.

Gardet Louis, *La Cité musulmane*, Paris, Vrin, 1954.

Gunaratna Rohan, *Al-Qaida. Au cœur du premier réseau terroriste mondia*l, Paris, Autrement, 2002.

Halbwachs Maurice, *La topographie légendaire des évangiles en Terre Sainte*, Paris, PUF, 1941.

Halevi Ran, *11 septembre, un an après,* Paris, L'Aube, 2002.

Hegghammer T., « Abdallah Azzam, l'imam du jihad », in Kepel Gilles, *Al-Qaida dans le texte*, Paris, PUF, 2005.

Heisbourg François, *Hyperterrorisme, la nouvelle guerre*, Paris, Odile Jacob, 2001.

Huyghe François-Bernard, *Quatrième Guerre mondiale. Faire mourir et faire croire*, Monaco, Éditions du Rocher, 2004.

Kepel Gilles, *Expansion et déclin de l'islamisme*, Paris, Gallimard, 2000.

Labévière Richard, *Oussama Ben Laden ou le meurtre du père*, Lausanne, Favre, 2002 ; *Les coulisses de la terreur*, Paris, 2003.

Labrousse Alain, « Colombie : le rôle de la drogue dans l'extension territoriale des FARC-EP (1978-2002) », *in Hérodote*, n° 112, premier trimestre 2004.

Larzillière Pénélope, « Tchétchénie : le jihad reterritorialisé », *Raisons Politiques*, Paris, Presse de la Fondation nationale des Sciences Politiques, n° 21, février 2006.

Pécaut Daniel, *Les FARC, une guérilla sans fins ?,* Paris, Lignes de Repères, 2008.

Prolongeau Hubert, *La vie quotidienne au temps du cartel de Medellin*, Paris, Hachette, 1992.

Rapport du 11 septembre, *Rapport final de la commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis*, Paris, Alban Éditions, 2005.

Rodier Alain, *Al-Qaida. Les connexions mondiales du terrorisme*, Paris, Ellipses, 2006.

Sageman Marc, *Understanding Terror Networks*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004 ; traduction française *Le vrai visage des terroristes*, Paris, Denoël, 2005.

Saïd Edwar, *Orientalism*, New York, Penguin Books, 1978 ; traduction française *Orientalisme*, Paris, Le Seuil, 1980.

Stenersen Anne, « The Internet : A virtual Training Camp ? », *Terrorism and Political Violence*, Routledge, vol. 20, issue 2, April 2008.

Vargas Meza Ricardo, « Trafic de drogue et conflit armé en Colombie »,

Les Cahiers de la Sécurité, n° 59, hiver 2005.

Conclusion

En plus d'un siècle de travaux, la géopolitique n'a eu de cesse de se renouveler dans ses outils et ses fondements. Les bouleversements continus dans le domaine des relations internationales ont progressivement défini les conditions du dépassement d'une analyse centrée sur les seuls conflits entre États-nations. L'émergence d'une nouvelle géopolitique axée sur les différentes natures de rivalités et contentieux possibles entre groupes humains dans des contextes infra- et inter-étatiques et à de multiples échelles géographiques – du micro au continental – offre les moyens de révéler l'étendue des enjeux de puissance, de rivalité et de conflictualité dans un monde sans souveraineté. Si la géopolitique du XXIe siècle poursuit l'analyse des relations entre puissances interétatiques dans le moment du durcissement des relations internationales dû aux glissements de puissances entre Occident et pays émergents, elle devra poursuivre ces efforts en direction d'une étude des territoires de puissance non conventionnelle. La dynamique de fragmentation territoriale née de la décomposition de systèmes politiques classiques accompagnera le mouvement de recomposition des souverainetés relevant de la régionalisation du monde.

Le mouvement de fragmentation et de dispersion de la puissance dans un monde complexe requiert la constitution d'une géopolitique de l'anomie. Elle devrait comprendre l'étude des logiques de la décomposition de l'ordre politique, économique et social afin de mesurer les formes de désordre qu'elles engagent sur le territoire. Elle devrait interroger dans l'ère du vide la constitution de contre-pouvoirs et de systèmes d'autorité alternatifs déployés le plus souvent par contraintes et violences. La géopolitique de l'anomie oppose à la notion d'ordre institutionnel et constitutionnel la restitution d'un ordre qui inscrit l'intimidation, la brutalité, les voies de fait comme un ordonnateur des intérêts du détenteur de la violence instaurée. Loin d'épouser le mouvement d'effondrement des distances spatio-temporelles de la

globalisation libérale et l'homogénéisation d'une gouvernance planétaire, la géopolitique de l'anomie confère au territoire une fonction et un rôle majeurs. Il est le lieu par excellence d'élaboration de ce contre-pouvoir de substitution à l'autorité juridique légale. Les liens consubstantiels entre anomie et terrorisme offrent les moyens d'interroger les manières dont la violence politique s'empare de la question du territoire enjeu de l'acquisition du pouvoir de fait et de projection et d'exportation de la lutte. Tout mouvement terroriste juxtapose de la sorte au territoire imaginaire de la conquête et de l'expansion le territoire réel de son combat et de son enracinement.

Produire une géopolitique du terrorisme est de l'ordre de la nécessité. Elle semble d'autant plus aisée à élaborer que l'histoire de la géopolitique fournit les concepts nécessaires à cette entreprise. Depuis Friedrich Ratzel, fondateur de la discipline, jusqu'aux géopolitiques contemporaines qui se rattachent au courant de la géographie politique d'Yves Lacoste et de la revue *Hérodote*, nous disposons d'une épistémê facilitant la perception et l'analyse du concept de territoire dans une épaisseur renouvelée. Il est à la fois objet des luttes d'autorité et de prise de pouvoir de l'extérieur, mais est aussi lui-même producteur d'autorités et de systèmes de gestion politique. La géopolitique du terrorisme peut prendre en considération le fait que le territoire est le premier lieu et enjeu des conflictualités humaines. Elle ne peut ignorer la variable spatiale dans l'ensemble de ses dimensions stratégiques mais aussi prescriptives en termes de formes de violence et de gestion des territoires pour la constituer comme levier d'action.

Au-delà de l'évolution de ses formes et contenus, rien ne permet de différencier dans son essence le terrorisme d'aujourd'hui de celui d'hier. Il demeure plus que jamais une entreprise subversive qui se nourrit des fragilités et contradictions du système d'économie monde. Il participe dans un même mouvement de la déstabilisation des États-nations en les minant de l'intérieur par des actes de violence, d'intimidation et de destruction. S'il ne peut développer de véritables stratégies de violence de l'intérieur, le terrorisme s'engage dans des actions qui, loin de mettre à bas les sociétés qu'il prétend anéantir, les confortent au contraire de manière jusque-là inédite. La continuité entre hier et aujourd'hui est

confortée par le lien consubstantiel qui existe nécessairement entre d'une part l'entité de l'action violente et d'autre part ses enjeux de projection sur le territoire tant en termes de gestion de la lutte qu'en termes de consolidation de ses avancées. Car il ne peut exister de terrorisme sans buts idéologiques et politiques qui obligent à faire du temps et de l'espace l'abscisse et l'ordonnée de l'assurance de pouvoir à terme obtenir gain de cause. Comme il en est de la société et des systèmes de valeur qu'il dénonce, le terrorisme partage avec elle au moins cette idée que le futur sera meilleur.

Les questions de territoire et les enjeux d'espace demeurent au cœur des stratégies de tous les mouvements et groupuscules se réclamant de la violence pour changer l'ordre des choses. L'histoire d'Al-Qaida en porte témoignage. Par le traumatisme occasionné, les attentats du 11 septembre 2001 ont justifié la constitution d'un discours de la rupture absolue au détriment de la perception des continuités mêmes du terrorisme. La survalorisation de la théorie des réseaux a déjoué toute capacité à interpréter Al-Qaida comme une structure territoriale se jouant des territoires conquis ou à conquérir pour déployer le projet de jihad mondialisé. Pourtant Al-Qaida, comme tous les mouvements l'ayant précédé, opère selon le même impératif catégorique : procéder par la mémoire collective et l'imaginaire à la construction d'une topographie mentale des territoires qui justifie la lutte pour « libérer » les territoires réels. C'est dans le lien entre représentations et matérialité que peuvent se construire des territoires bien réels de la lutte subversive à mener. Aucun réseau virtuel aussi puissant soit-il ne peut se substituer à la réalité de l'engagement de la lutte armée sur le territoire. Dans un contexte politique dissemblable, l'histoire des FARC témoigne de l'importance du territoire pour conduire la lutte armée. L'implantation dans des régions agricoles est à la fois source de revenus, capacités à gérer des populations et moyens d'accueillir des rebelles pour s'installer dans la durée d'un conflit sans fin.

Si la guerre du XXIe siècle sera, selon les spécialistes, la promotion de la « guerre en réseau », rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que le terrorisme en tant que système de lutte asymétrique possédera les moyens de le faire, ni même trouvera quelque avantage à s'y conformer. Bien que

la notion de guerre ne puisse s'appliquer au terrorisme quelles qu'en soient ses causes, ses formes et ses intensités, il n'en apparaît pas moins intéressant de mesurer en quoi il interfère également avec les enjeux et questions de géopolitique régionale et internationale. Par les formes de mobilisation économique et culturelle qu'il engage, la violence qu'il est à même de déployer à l'encontre des souverainetés nationales, le terrorisme d'aujourd'hui relève de la géopolitique. Cette analyse poursuit les travaux promus à l'ensemble des domaines pour lesquels les enjeux spatiaux dépassent la seule légitimité de l'État-nation mais atteint des systèmes transnationaux de nouvelles puissances qui eux, peuvent bien évidemment s'ancrer et parasiter, selon les opportunités et les circonstances le bien et les institutions publiques. La géopolitique de la drogue ou encore du crime organisé en fournissent des exemples significatifs.

Réaliser une géopolitique du terrorisme ne requiert pas seulement de prendre en considération les stratégies spatiales des acteurs de la violence, elle nécessite par ailleurs de les confronter aux systèmes en action de la construction de la lutte antiterroriste. Plus que par le passé, cette dernière s'inscrit dans une logique de sécurisation territoriale de blocs régionaux et continentaux. À l'image du mur érigé par l'État d'Israël pour se prémunir de toute incursion armée palestinienne, la construction de politiques unifiées de lutte antiterroriste ne tendraient-elles pas à ériger en barrière infranchissable un intérieur surprotégé d'un extérieur jugé hostile ? La liaison assumée entre sécurité intérieure, contrôle et maîtrise des flux migratoires externes le laisse penser. La multiplication dans le domaine des relations internationales et de la géopolitique d'un vocabulaire cherchant à qualifier les différences politiques, idéologiques, économiques et culturelles entre l'Intérieur et l'Extérieur fait écho au vocabulaire comparable développé, il y a près de soixante ans au début de la guerre froide. Aux deux blocs opposés sur le plan idéologique, la géopolitique du terrorisme et de l'antiterrorisme ne risquent-elles pas de substituer aujourd'hui une bipolarité fondée tant sur les convergences et les identités de point de vue que sur les divergences mêmes portant sur la notion de menace terroriste à l'échelle globale ? Seule, l'Histoire nous le dira.

Glossaire

Al-qâ'ida al-ma'lûmât : la base de données informatiques

Al-qâ'ida al-sulba : la base solide

Anomie : absence de règles et normes ; état d'affaiblissement des systèmes politiques, sociaux et culturels.

Barrio : le quartier

Da'î : les missionnaires

Dâr al-harb : le monde de la guerre

Dâr al-islam : la maison de Dieu

Dâr al-suth ou dâr al-ahd : le monde de la réconciliation ou de l'alliance

Da'wa : la prédication

Deutschum : la communauté de civilisation

Fard'ayn : l'obligation individuelle

Fidâ'î : les dévoués

Foco : le foyer stratégique mobile

Jamâ'a : la communauté

Hadith : parole du Prophète rapportée

Harcerse pasito : laisser-passer

Hirja : l'exil

Lebensraum : espace vital

Maktab al-khadamât : le Bureau des Services

Muhaddith : celui qui rapporte la parole du Prophète

Mustajîb : le répondant

Shaykh al Djeball : Seigneur de la montagne

Umma : communauté des croyants dans l'islam

Untergrund : souterrain, clandestin

Bibliographie

DUSSOUY Gérard, *Quelle géopolitique au XXIe siècle ?* Bruxelles, Complexe, 2001.

FILIU Jean-Pierre, *Les frontières du Jihad*, Paris, Fayard, 2006.

KEPEL Gilles, *Al-Qaida dans le texte*, Paris, PUF, 2005.

LABROUSSE Alain et KOUTOUZIS Michel, *Géopolitique et géostratégie des drogues*, Paris, Economica, 1996.

LARZILLIÈRES Pénélope, « Tchétchnénie : le jihad reterritorialisé », *Raisons Politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 21, février 2006.

PÉCAUT Daniel, *Les FARC, une guérilla sans fin ?* Paris, Lignes de Repères, 2008.